Université Mohammed Premier - Oujda
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines



Mohamed ELMEDLAOUI

PRINCIPES D'ORTHOGRAPHE BERBERE

EN GRAPHIE ARABE OU LATINE

ريغ ا تابرات ا-كّم داخ نارا شوّرغ – ام
ا- گيم ور يزمزاگال وفوس لحوروف
يان مقّورن ور ا-تّمژيين، يمقّور وكان
يان مژّيين ور ا-تّمغورن مقار-يت نّان
كولّو ما يگن وين يگّي ور ا-لكّمن اكال
كولّو ما يمونن ف-ربّي ور ا-تن ياطّا يان
يمون لهنا د-يگلدان ولا سول لخير
غمكانّ اد گان يگلدان يان طّرف ن-يان

Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda n° 25 (série Etudes et Monographies n° 6)
1999

Université Mohammed Premier - Oujda
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Oujda, n° 25
Série: *Etudes et Monographies n° 6*

Titre de l'ouvrage : *Principes d'orthographe berbère en graphie arabe ou latine*
Auteur : *Mohamed ELMEDLAOUI*
Edition *1999*

Directeur - Responsable des publications de la FLSH-Oujda :
Mohamed LAAMIRI (Doyen de la Faculté)

Traitement technique des publications de la FLSH-Oujda :
Mehdi Hamzaoui

Pour toute correspondance :
Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Oujda
Oujda 60000

Fax (212) 6 74 47 41

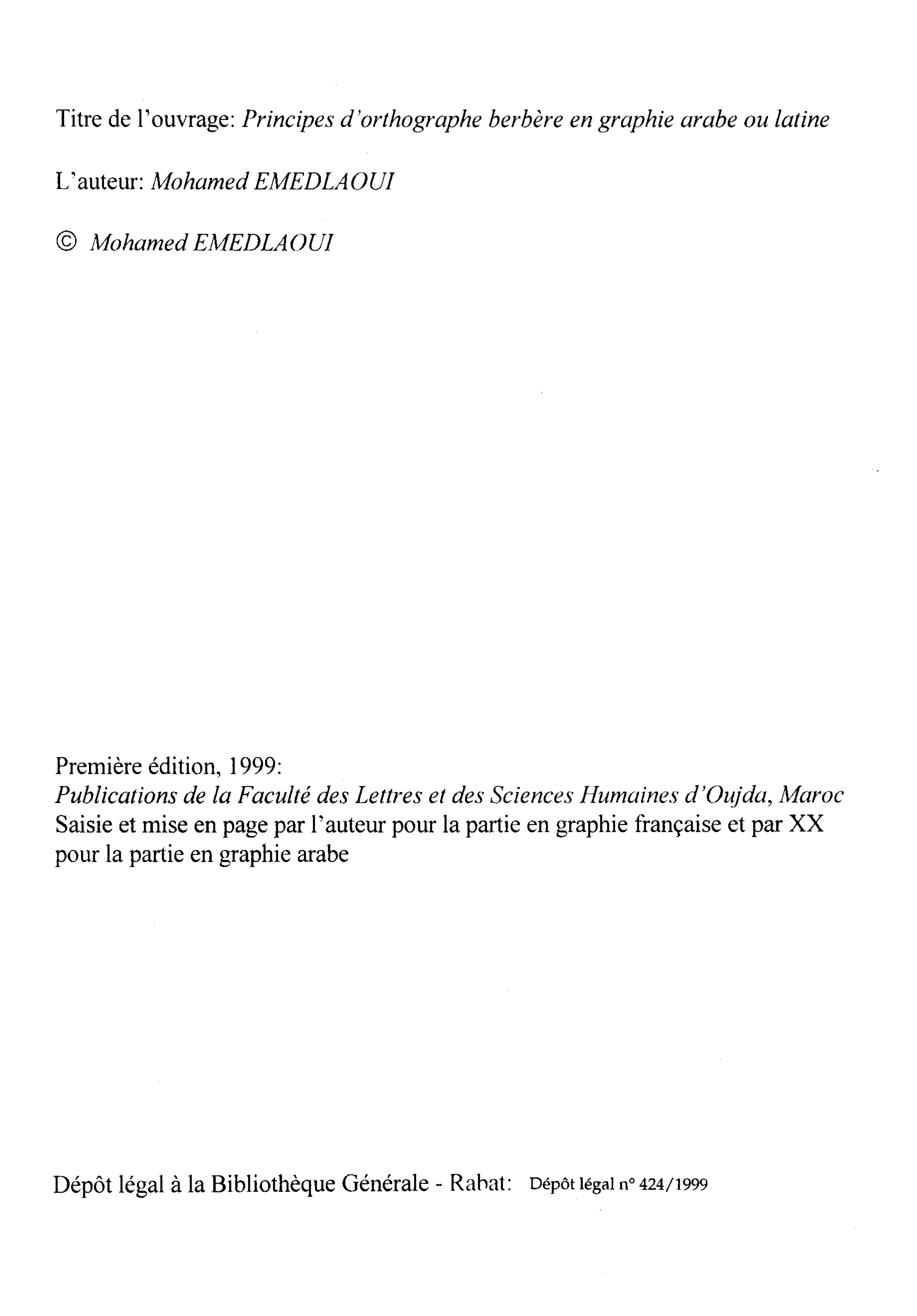
PRINCIPES
D'ORTHOGRAPHE BERBERE
EN GRAPHIE ARABE OU LATINE

par

Mohamed Elmedlaoui

***P**ublications de la **F**aculté des **L**ettres et des **S**ciences **H**umaines*
*d'**O**ujda*

(1999)



Titre de l'ouvrage: *Principes d'orthographe berbère en graphie arabe ou latine*

L'auteur: *Mohamed EMEDLAOUI*

Première édition, 1999:
Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda, Maroc
Saisie et mise en page par l'auteur pour la partie en graphie française et par XX pour la partie en graphie arabe

Dépôt légal à la Bibliothèque Générale - Rabat: Dépôt légal n° 424/1999

TABLE DES MATIERES

0. AVANT-PROPOS

Une première version de ce travail a été présentée sous le titre "Représentations, sous-jacentes et notation chleuh en graphie arabe ou latine", à la "Table-ronde internationale: «Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère», organisée à l'INALCO (Paris, 26-27 avril 1993; voir un résumé dans *Etudes et Documents Berbères*, 12, 1994: pp. 229-231). Une deuxième mouture, sous le titre "Représentation sous-jacentes, ambiguïté graphique et notation du Chleuh en graphie arabe ou latine", plus approfondie et bibliographiquement mise à jour, a circulé depuis 1994 auprès de certains collègues, sous forme de manuscrit. Proposée à Salem Chaker sur un support logiciel, à l'automne de 1994, et acceptée en principe au début en vue d'une publication dans *Etudes et Documents Berbère*, cette version a fait l'objet d'une excuse, quelque jours plus tard. En octobre 1996, une copie sur papier, de la même version a été soumise, pour publication, à la commission des publications de l'*IREMAM* (CNRS, Université Aix-Marseille) et a fait l'objet encore une fois d'une excuse due à des considérations relatives au profil du lectorat des *Cahiers de* l'*IREMAM.*

Remerciements

Je remercie la Faculté des Lettres d'Oujda en les personnes de son Doyen Mr. Mohamed Laamiri et des membres du Comité Scientifique, pour avoir permis enfin à ce travail de voir le jour, après tant d'années d'attente. Mes remerciements vont également à mes collègues Abdelali Sabia et Sahbi Baba, qui ont bien voulu réviser la présente version, qui leur a été soumise par le Comité Scientifique de la Faculté, et me faire part de leurs évaluations; toute erreur reste toutefois mienne. Je remercie également Lionel Galand, Salem Chaker, Claude Brenier-Estrine, Olivier Durand et Vermondo Brugnatelli, grâce à qui j'ai pu avoir accès à une grande partie de la documentation de base en ce qui concerne le volet berbère de ce travail.

Structure du travail

Ce travail est constitué de six sections de dimensions inégales, dont la première est sous forme d'un préliminaire qui commence par un résumé général, et la quatrième sous forme d'une conclusion finale. Les quatre premières sections (I-IV) traitent des différentes questions que pose l'orthographe berbère, alors que

MOTS CLEFS

AMBIGUITE
ASSIMILATION

BERBER

CHLEUH
CLITIQUE

GRAPHIE ARABE
GRAPHIE LATINE
GROUPE GRAPHIQUE

LIAISON
LINGUISTIQUE

MOT GRAPHIQUE

NOTATION (USUELLE)

ORTHOGRAPHE

PHONETIQUE
PHONOLOGIE

REPRESENTATION (syntaxique / phonologique / phonétique / graphique)

STANDARDISER
SYLLABATION
SYNTAXE

les deux dernières, V et VI, consistent en quatre annexes. L'annexes '1' est un texte berbère chleuh en graphie latine, donné comme spécimen de l'orthographe proposée et défendue dans les sections précédentes. Il s'agit d'un conte inédit, recueilli par notation directe en 1988 de la bouche de la mère de l'auteur du présent travail.. L'annexe 2 donne la traduction française du conte berbère, faite également par l'auteur. L'annexe 3 consiste en une notation, en graphie arabe à titre de spécimen, d'un récent poème chleuh du poète Abdallah Hafidi, (de Taznakht), qui a bien voulu le communiquer à l'auteur pour cet usage, et l'auteur tient à l'en remercier. L'annexe 4 enfin, est une traduction en Arabe Classique du poème chleuh, faite également par l'auteur du présent ouvrage.

Notation, abréviations et conventions

Les symboles utilisés dans la notation des termes non français dans le présent travail sont en général ceux de l'API (version 1993, reproduite dans Ladefoged and Maddieson 1996 p:426), sauf pour les cas suivants:

Notation des Segments :

/ϒ / uvulaire voisée (correspondant non voisé: /χ/)

/ž/ postalvéolaire voisée, et /š/ postalvéolaire non voisée; / $d^{ž}$ / et / $t^{š}$ / affriquées correspondantes.

/ & / pharyngale voisée, / h̲ / pharyngale non voisée, et /h/ laryngale voisée.

Notation des articulations secondaires

Comme en API, la labiovélarisation et la palatalisation seront notées par / ^{w}/ et / ^{j}/ respectivement, alors que, pour des contraintes typographiques, la présence d'une emphatique (nécessairement coronale) dans un mot sera signalée en faisant précéder ce mot par le point d'exclamation '!' tandis que la syllabicité d'une consonne sera indiquée en marquant cette consonne de l'apostrophe /'/. La où sa notation s'avère être pertinente, la détente articulatoire d'une consonne sera noté par le diacritique / ˇ/ en exposant.

Notation et niveaux de représentation

Quand la distinction s'avère pertinent pour le point sous discussions, les représentations phonologiques sont mises entre barres obliques /…/ et les représentations phonétiques entre crochets […]. Dans les représentations les plus abstraites, les symboles **/U/** et **/I/** représentent respectivement sans distinction de syllabicité les vocoïdes hauts **u/w** pour le premier, et **i/y** pour le second.

Abréviations:

AC	Arabe Classique
AM	Arabe Marocain
DELM	Dell & Elmedlaoui
GG	groupe graphique
MG	mot graphique
PCI =	Parler Chleuh d'Imdlawn

Conventions

L'astérisque /*/ marque les formes hypothétiques, jugées inacceptables du point de vue des jugements grammaticaux.

Le symbole /Ø/ représente un relatif phonétiquement nul.

I. PRELIMINAIRE

I.0. Résumé du travail

(voir aussi 'Récapitulation et conclusion' dans la sec. IV)

Si l'on se rappelle des précautions, parfois obsessionnelles, que prennent certains linguistes de notre temps pour ne pas être taxés de normatifs, on peut dire que parler aujourd'hui d'une "notation usuelle", pour une langue donnée, ne serait qu'un euphémisme qui veut dire tout simplement "normaliser l'orthographe" de cette langue. Or, qui dit "ORTHOgraphe" dit par implication "***stipuler un ensemble de règles auxquelles les usagers sont invités à se conformer***". Ces règles sont généralement de deux catégories:

a) des règles ***'objectives'***, qui associent une certaine régularité graphique à une certaine autre régularité, saisie sur un plan donné de l'analyse descriptive (phonologie, morphologie, lexique, syntaxe etc.) de la langue en question.

b) des règles ***ad hoc***, qui stipulent l'usage d'un procédé graphique particulier, destiné à résoudre un problème graphico-lectural pratique donné, dans un contexte graphico-linguistique, individualisé syntaxiquement, morphologiquement, phonologiquement, lexicalement, ou même sémantiquement.

La première catégorie de règles et principes est facile à formuler, à condition tout de même qu'on se mette d'accord sur l'analyse grammaticale de la langue envisagée, chose qui, en pratique, est toujours en devenir. Cette catégorie a l'avantage, au moins en théorie, de favoriser la régularité des usages orthographiques et de diminuer les foyers d'idiosyncrasie et de dysgraphie, en dotant les règles orthographiques énoncées de critères objectifs extra-graphiques. Mais on sait très bien que, dans beaucoup de domaines pratiques, comme celui de l'orthographe, où les fins poursuivies sont d'ordre utilitaire, la régularité de l'usage n'est pas une fin en soi, et que cette régularité n'a de sens que dans la mesure où elle sert ***en pratique*** les fins utilitaires poursuivies. On sait également que la fin poursuivie dans toute entreprise ou institution orthographique n'est autre chose que ce que les maîtres d'écoles expriment tout simplement dans la formule prosaïque de "***bien lire, écrire et comprendre***". Elle ne consiste donc pas à chercher, à tout prix, d'établir une certaine symétrie, recherchée en soi, entre la représentation graphique et les représentations d'un certain composant de la grammaire de la langue envisagée (syntaxe, morphologie, lexique phonologie, phonétique).

La deuxième catégorie de règles, celles des règles ***ad hoc***, qui est la plus intéressante du point de vue de la discipline orthographique et du but pratique poursuivi en orthographe, est, par contre, plus difficile à établir pour une langue donnée, car elle dépend de la détection, cas par cas, des différents problèmes pratiques de l'écriture et de la lecture, deux activités qui relèvent non pas de la ***compétence*** linguistique idéalisée de l'usager, mais plutôt de la ***performance*** contextuelle et circonstanciée, et qui sont donc complexes en nature et multi-stratégiques en tant que procédures. Or il n'y a pas de méthode heuristique ou de procédure de découverte dont l'application formelle assurerait automatiquement la détection des cas en question.

Tout comme c'est, d'ailleurs, le cas pour la mise au point de la première catégorie de règles orthographiques, la détection des différents problèmes orthographiques potentiels qui nécessitent des règles ***ad hoc*** présuppose une connaissance approfondie des structures de la langue à mettre à l'écrit, et toute sorte de justification de ce qu'on propose dans le cadre de cette dernière catégorie de règles ne peut se passer de parenthèses de linguistique descriptive portant sur telle ou telle structure linguistique impliquée. Un traité de ***principes d'orthographe***, dont les arguments justificateurs ne soient pas "trop versés dans des détails de linguistique" n'a pas de contenu conceptuel conséquent: c'est confondre *un **manuel d'orthographe** avec un traité de* **principes d'orthographe**. C'est cette conception de la nature des choses qui fait que certains développements de linguistique descriptive, de l'ordre de ce que le lecteur trouvera dans la section III.3., soient incontournables à ce niveau de traitement des questions d'orthographe, le niveau des ***principes***.

C'est dans le cadre de la conception esquissée ci-dessus que nous allons donc aborder la question de la notation du Berbère en graphie arabe ou en graphie latine, deux graphies où a été noté et où continue d'être noté l'essentiel du fond littéraire du Berbère du Nord (selon la dialectographie de Prasse 1972)[1]. Le présent travail essaie de faire le diagnostic de l'usage de ces deux graphies, du point de vue technique, et de proposer des solutions à un certain nombre de problèmes d'ordre général.

---

[1] Voir Durand (1998:28-32) pour un aperçu sur les différentes traditions graphiques du Berbère.

Les problèmes particuliers spécifiques à l'usage de la graphie arabe sont les suivants:

a) comment assurer une ***vocalisation intégrée*** en faisant usage des *matres lectionis* tout en distinguant, en même temps, les voyelles des semi-voyelles correspondantes: à savoir [a] vs. aleph (א) ; [i] vs. [y] et [u] vs. [w]),

b) le problème d'une représentation adéquate de la gémination.

Pour le premier point nous préconisons (sec II.1) l'usage des diacritiques pour différencier les caractères qui représentent les semi-voyelles de ceux qui représentent les voyelles correspondantes. Pour ce qui est du deuxième point, nous défendons (§ II.2) comme choix de principe l'usage d'une lettre double au lieu du diacritique dit *šidda*; mais nous estimons que l'usage de ce diacritique doit quand même être retenu provisoirement pour des raisons de pédagogie de transition.

Le reste des questions à résoudre (sec. III) est indépendant de la nature de la graphie adoptée, graphie arabe, graphie latine ou tout autre système graphique alphabétique, parce que découlant des particularités lexicales et morpho-syntaxiques même de la langue, considérées dans leur rapport avec les impératifs pratiques de la compréhension du message graphique. Il s'agit des questions suivantes:

a) le découpage de la chaîne graphique et l'établissement d'entités graphiques reconnaissables (§ III.1),

b) la circonscription formelle des contextes où l'une ou l'autre des deux notations, phonologique et phonétique, doit être observée (§ III.2), et enfin:

c) les moyens graphiques nécessaires à la reconnaissance lecturale de certaines structures morphosyntaxiques cruciales de la chaîne graphique, qui, faute de ces moyens, risquent de constituer des foyers systématiques d'amorphismes ambigus (§III.3,4).

Les trois derniers points ont fait l'objet d'un traitement cas-par-cas, d'une manière pragmatique, utilitariste et parfois ***ad hoc***, traits qui, en fin de compte, ne sont pas rares dans les systèmes orthographiques.

Afin de donner un contenu concret à l'examen des données, et pour que la circonscription des problèmes et la formulation de leurs solutions se fassent à l'intérieur d'un ***système entier***, de sorte que chaque analyse et chaque proposition orthographique faites sur un point donné tiennent compte des répercussions et des retombées qu'elles auront sur les autres points des structures potentielles d'un système naturel et homogène, les données sur lesquelles se fonde l'argumentation de base de ce travail appartiennent toutes à un seul parler berbère, le parler chleuh d'Imdlawn (PCI), dont les propriétés phonologiques et les structures morphosyntaxiques sont les mieux connues de l'auteur (v. Elmedlaoui (1985a), (1988a), (1992); DELM (1985), (1988), (1989), (1991) et (1992)). Cependant, les catégories de problèmes circonscrits, le genre de conclusions tirées, ainsi que la classe des propositions de solutions faites, doivent valoir, *mutatis mutandis,* pour tous les autres parlers berbères en fonction de la variation ou de la constance interdialectale des aspects phonologiques, morphologiques, syntaxiques ou lexicaux considérés; et cela grâce justement à l'homogénéité des données sur lesquelles les problèmes sont circonscrits et les propositions de solutions, faites.

I.1. De la nature de l'écriture

Du fait qu'il est, par définition, lié au langage humain dans toute la complexité de ses composants, un système orthographique ne peut jamais être une sorte de ***code minimalement redondant*** où triomphent les symétrie et les correspondances, à l'image de ces systèmes formels qu'imaginent les esprits rationnels fascinés par la rigueur de la logique et par la puissance de l'algèbre. D'ailleurs, même un composant relativement autonome et homogène de la grammaire, comme le composant phonologique, doit certainement être loin de remplir les conditions d'un tel idéal intellectuel (v. M. Halle 1954:79-80). D'autre part, d'après son essence même, un système d'écriture tend, en fin de compte, à s'imposer en tant que système linguistique concret, autonome et relativement indépendant vis-à-vis

de la langue parlée (voir. V.-David (1974))[2].

I.2. Les contraintes du choix d'un système orthographique

D'après ce que nous venons d'affirmer, un projet de systématisation d'une orthographe pour une langue donnée ne saurait donc être qu'un savant compromis qui, après pleine connaissance de choses (Galand 1974-1975:250), assure un équilibre intérieur optimum (*Ibid.*) au sein de l'interaction conflictuelle entre les contraintes suivantes:

(i) le principe de maximiser l'information situationnelle (au sens de Hazael-Massieux (1978)) que véhiculent les représentations des structures sous-jacentes (phonologiques, morphologiques et syntaxiques) et qui contribuent à lever les ambiguïtés et les "amorphismes" de structure;

(ii) le principe de ménager la mémoire lectorale et de minimiser le dispersement des capacités déductives de cette faculté, en assurant le maximum de correspondance phonico-graphique pour éviter le développement de cette sorte d'idéogrammes que sont les différents types de *ketiv*[3] qui finissent par caractériser certaines orthographes pourtant à base alphabétiques (cas du Français et de l'anglais par exemple), ou l'établissement de ce semi-syllabisme qui caractérise les notations sémitiques non vocalisées. Le principe (ii) est d'autant plus important que l'entreprise lectorale berbère à l'échelle du grand public n'en est

---

2 La tendance de la représentation graphique d'une langue naturelle à prendre ces distances vis-à-vis des représentations vocalisées de celle-ci n'est pas exclusivement l'apanage des anciennes documents, où l'évolution de la langue aboutit souvent à l'émergence de ces écarts que représente dans la tradition masorétique par exemple, la dichotomie entre un ***'ketiv'*** "ce qui est écrit" et un ***'qere'*** "ce qu'on doit lire" (v. W. Chomsky 1957:146). Le développement extraordinaire de ce tas de messages écrits, que constituent les sigles de nos jours, et les différentes façons dont ces sigles sont oralisés (v. Plénat 1993) pour le cas du Français) montrent que ce rapport d'indépendance conflictuelle entre les deux codes de représentation est permanent.

3 Dans la tradition masorétique soucieuse de préserver le texte hébraïque écrit de la Bible, en vertu du principe *'loo toosef &alav'* "n'y interpole point"), le terme *'ketiv'* désigne la catégorie de ces mots graphiques dont la prononciation effective dite *'qere'* a complètement rompu avec la valeur phonétique conventionnelle des lettres de l'alphabet (v. W. Chomsky 1957:143-146; Weingreen 1939:22 et trad. fr. par Paul Herbert 1984, parag. 15; Shelomo Morag 1967).

encore qu'à ses débuts, et que, par conséquent, le ***déchiffrement par épellation*** l'emporte encore sur la ***reconnaissance*** iconique globale des mots graphiques perçus en blocs à la *Gestalt*;

(iii) le souci d'une certaine fidélité aux valeurs et connotations symboliques d'ordre culturels (identité, patrimoine, esthétique, etc.) en ce qui concerne l'origine culturelle des éléments du support graphique de l'orthographe (origine sémitique, libyque, gréco-latine, etc.) et la forme des structures graphiques tolérées (diacritiques, signes de liaison, mots super-longs comme en Allemand par exemple, etc);

(iv) enfin, le souci de s'intégrer dans une ***stratégie globale de l'avenir***, stratégie qui prend en compte toutes les exigences futuristes prévisibles dans le cadre de la vision politico-idéologique adoptée, y compris par exemple, les impératifs d'une optimisation économique (v. Galand 1974-1975: 252) calculable en termes des commodités techniques (typographie, clavier, programmes logiciels, etc.) envisagées dans la perspective d'un marché d'échange déterminé..

Les contraintes ci-dessus entrent souvent en conflit les unes vis-à-vis des autres, surtout la contrainte (i) face à (ii), et la contrainte (iii) face à (iv). Pour ce qui est des deux dernières, il paraît qu'il peut y avoir plus d'un seul choix, selon les données des réalités socioculturelles et culturo-politiques concrètes: alors que la tradition de graphie arabe, déjà séculaire au Maroc (v. § I.3), ne cesse de se consolider actuellement sur le terrain à travers une activité de publication associative (les publications de l'AMREC par exemple) et individuelle (les publications de Amarir, Moustaoui, Bouzid, Asid, Azaykou, Hafidi (Chleuh), Chafik (Moyen Atlas, et 'koinè'), Ziani (Rif), etc.) de plus en plus prise au sérieux par les maison d'édition (Okad par exemple, pour l'oeuvre de Raïs Hmad Amntag), la réalité en Algérie, pour ne pas parler de celles des pays du Sahara et du Sahel, paraît emprunter d'autres chemins, chose dont a pris acte l'Atelier organisé à Paris par le Centre de Recherche Berbère (INALCO, 24-25 juin 1996) sur "la notation usuelle à base latine du berbère", lorsque cet Atelier considère «unanimement» à travers ses propositions (synthétisées par Chaker 1996) que «quelles que soient les résonances historiques et symboliques du recours au tifinagh ou l'intérêt idéologique de l'utilisation de l'écriture arabe, il faut impérativement s'en tenir, en accord avec la tendance largement dominante à l'échelle du monde berbère, aux caractères latins pour la notation usuelle» (d'après la note de Bernier-Estrine 1996 sur Chaker 1996). C'est cette différence

des réalités sur le terrain qui a certainement fait que, malgré "l'unanimité" affichée dans les conclusions de cet Atelier, la synthèse d'un autre Atelier monté quelques mois plus tard (novembre 1996) par l'Université d'Utrecht et l'Université de Brabandt au sujet de "la notation usuelle à base latine du berbère (***Tarifit***)" et qui se positionne pourtant explicitement dans la continuité du précédent Atelier dont il souligne la résolution unanimement faite (v. Lafkioui 1997:6), s'est pourtant montrée moins catégorique . Après avoir souligné la réalité prévalant au Maroc et marquée par la popularité de la graphie arabe dans la notation du berbère (*Ibid.* p. 5), la synthèse de ce dernier Atelier relativise la dite résolution en ces termes: «Ceci étant posé, choix n'implique pas exclusive: rien n'empêche l'utilisation de système d'écriture concurrent pendant une période transitoire» (*Ibid.* p. 6).

I.3. La notation du Berbère

Il y eut d'abord la graphie libyque (v. Galand:1972-1973 à 1975-1976), qui appartient maintenant au monde de l'antiquité (*Ibid.* 1974-1975:249). Il y a ensuite le parent du Libyque, l'alphabet touareg (v. *Ibid.* 1972-1973:170), qui, du point de vue de la contrainte (iii) ci-dessus détient, de nos jours aux yeux de certains milieux intéressés, une sorte de légitimité historique particulière, et qui se trouve parfois à cause de cela, réinvesti de différentes charges nostalgico-symboliques, emblématiques et affectives (v. Galand 1975-1976:229; Chaker 1984:36-7, 1990:253 et 1993:1), charges qui, selon les appréciations de certains chercheurs, notamment Brugnatelli 1993, font encourir un risque de 'folklorisation' à l'entreprise de mise à l'écrit du Berbère. Malgré ces récents aspects d'emportements nostalgiques, la graphie arabe, d'une longue tradition dans le domaine chleuh surtout (v. Galand 1975-1976:228; Chaker 1984:34; Durand 1998:31; Boogert 1998:10)[4] et la graphie latine presque partout aujourd'hui dans le domaine berbère (v. Galand 1974-1975:251; Chaker 1992:94), n'en constituent pas moins deux aspects importants de la réalité culturelle berbère, multiforme qu'elle a souvent été à travers les âges en vertu de cette propension atavique que Laredo (1954:184) associe au 'génie des berbères' en tant qu'élément basique permanent de leur histoire. Laredo résume cette

---

4 Pour une évaluation quantitative et qualitative du matériel chleuh de graphie arabe, v. Stroomer 1992; Boogert 1998. Ce dernier précise: "A notre connaissance, le tachelhit est le seul parler berbère possédant une longue tradition littéraire. Plus de deux cent textes datant de la fin du XVIe siècle à aujourd'hui ont été conservés dans les manuscrits", *Ibid.* p:10.

propension en «una especie de fuerza centrifuga», "une espèce de force centrifuge" qui, paradoxalement, pour défendre l'identité profonde de soi, pousse, selon cet auteur, les berbères à s'approprier les éléments identitaires de l'autre pour s'en servir comme moyens de défense de sa propre identité.

A part les graphies qui viennent d'être mentionnées, et à part une version chleuh de la h*aggàdàh šel Pessah̲*, transcrite en alphabet hébraïque dit carré, et mise au jour par P. Galand-Pernet et H. Zafrani (1974), nous ne connaissons pas d'autres graphies dont le Berbère se serait servi à travers son histoire (v. Galand 1991:709).

I.4. Notation du Chleuh: problèmes techniques globaux

De tradition plus ancienne que la graphie latine, dans le domaine chleuh surtout (v. Galand 1979; Chaker 1984:34; Stroomer 1992), la graphie arabe présente certaines difficultés qui lui sont spécifiques. Ainsi, si le problème de vocalisation, inhérent aux graphies sémitiques en général (v. W. Chomsky 1957:73-116), peut être considéré comme surmontable en principe, dans la tradition chleuh grâce à un certain degré de systématisation de l'ancien usage médiéval des *matres lectionis*, ***Aleph, Waw et Ya*** (v. Galand 1975-1976:228) déjà présent dans l'oeuvre lexicographique d'Ibn Tunart (mort 1172; v. Boogert 1998: p.11 et p.37), à l'instar de la notation néo-punique (v. Sznycer 1974) ou hébraïque pré-masorétique (v. W. Chomsky 1957:98-102; Rosenthal 1961:8-9; Morag 1962; Yeivin 1980; Durand 1991:9), les deux catégories de difficultés spécifiques suivantes subsistent encore dans cette graphie, appliquée au Chleuh:

(a) l'ambiguïté entre voyelle et semi-voyelle (graphie arabe)

L'usage des *matres lectiones* pour noter les voyelles met la graphie arabe dans l'impossibilité de distinguer les voyelles des semi-voyelles dans certains contextes (v. Chami 1982). Cet usage neutralise ainsi les oppositions [wi]-[uy], [yu]-[iw], [wu]-[uw] et [yi]-[iy]. Le rendement informationnel de cette catégorie d'oppositions est pourtant loin d'être marginal en Chleuh par exemple, comme nous le verrons à travers les exemples de (2) ci-dessous. Il est vrai que les dialectes berbères en général, et le Chleuh en particulier, présentent beaucoup d'alternances de syllabicité dont les contextes sont potentiellement prévisibles (v. Basset 1946, 1952; Applegate 1958, 1971; Elmedlaoui 1985a; DELM 1985; Boukous 1987). Ce genre d'alternance entre [i] et [y] d'une part et entre [u] et [w]

d'autre part est illustré par les données de (1) ci-après.

(1) ***Alternance contextuelle de syllabicité en Chleuh***

	(i)		(ii)		(iii)	
a	***nkr***	"lève-toi"	***nkr-at***	"levez-vous"	***i-nkr***	"(et) il se lève"
b	***asi***	"prend"	***asy-at***	"prenez"	***y-asi***	"(et) il prend"
c	***azu***	"écorche"	***azw-at***	"écorchez"	***y-azu***	"(et) il écorche"

On note l'alternance pour le pronom 3ms /I/ en [i] dans entre *(iii)a et* [y] dans *(iii)b* et *(iii)c.* Le même phénomène se présente pour le dernier segment du radical dans *(i)b* et *(ii)b.* La comparaison de *(i)c* et *(ii)c* illustre l'alternance d'un /U/ du radical entre [u] et [w] .

Cependant, l'état de choses qu'illustre (1) ci-dessus n'implique pas nécessairement qu'il n'y ait nullement d'opposition lexicales entre deux ordres de vocoïdes en Chleuh et en Berbère d'une façon énérale, et que la notion de voyelle ne soit par conséquent pas pertinente pour les oppositions lexicales (v. Chaker 1984:250, qui souligne cette pertinence). Cette opposition, affirmée au contraire à travers plusieurs travaux menés sur des parlers berbères différents (v. Galand 1956, Bynon 1978, Elmedlaoui 1985a:42-50, Guerssel 1986a) se dégage clairement, pour le Chleuh, des exemples qui suivent en (2) et dont la notation est phonétique en ce qui concerne la syllabicité.

(2) ***Opposition voyelle-semivoyelle en PCI (x' = x syllabique)***

	1	2	3	4	5	6	7	8
a	*tawr'yut*	*taƳyult*	*azzwi*	*[ur inwi]*	*[ur iswi]*	*imyur*	*!tazyut*	*yuyyl*
b	*tawziwt*	*igiwr*	*attuy*	*[ur iduy]*	*[ur isuy]*	*iggiwr*	*tikiwt*	*iwiyl*
c	*tayniwt*	*iliwŠ*	*tuŽuyt*	*ubuy*		*izziwz*		*yiwi*
d			*izwil*	*aswik*	*aŠwiẖ*			
e	*rwl'*	*[bu twr'yut]*	*bu !twl'zitt*	*zwur*	*afawwu*	*aywul*		
f	*lul*	*bu turtit*	*bu !turziyt*	*!Šuwr*	*aŽawwu*			

Glose

a1 'rêne'; a2 'ânesse'; a3 'gaule', a4 'il n'est pas cuit', a5 'il n'a pas bu', a7 'plante dont mange les grains en temps de famine', a8 'il s'est envolé'.

b1 'une originaire des Iwziwn', b2 'assise', b3 'haut', b4 'il n'est vigilant', b5 'il n'a pas passé (x)', b6 'il s'est assis', b7 'euphorbe lactiforme', b8 'il s'est lamenté'.

c1 'palmier dattier', c2 'peau de mouton', c3 'engraissement', c4 'coupure', c6 'il a empêché de dormir', c8 'il a emporté'.
d3 'jeune noyer', d4 'noyer', d5 'chiffon'.
e1 'enfuis-toi !', e2 'le détenteur de la rêne', e3 'le type à cheville', e4 'passe le premier !' e5 'couverture (literie)', e6 'sois long'.
f1 'naître', f2 'le propriétaire du verger' f3 'le type à la sandale', f4 'avec patience !', f5 'vent fort'.

(b) Surcharge potentielle en diacritiques (graphie arabe):
Le deuxième problème de la notation du Berbère, spécifique à l'usage de la graphie arabe, consiste en une surcharge potentielle en diacritiques: en plus de la ponctuation diacritique 'innée' propre à la graphie de base, elle même (les différents points souscrits et supercrits), le Berbère nécessite d'autres distinctions parmi les caractères de base utilisés, afin d'encoder l'emphase des segments qui n'en distinguent pas en Arabe Classique (/!r/, /!z/, /!ž/, etc.), la labialisation des dorsales (k g q χ ϒ), l'affriction dans certaines variétés de Berbère où cette propriété serait éventuellement lexicalement oppositive, etc. Cette surcharge potentielle sera encore accrue par l'usage du diacritique / ـّ / dit «šidda» au lieu d'une lettre double, pour marquer la gémination.

Une fois les difficultés ***(a)*** *et* ***(b)*** ci-dessus résolues ou tout simplement abstraites et mises entre parenthèses, et elles sont, rappelons-le, propres à la graphie arabe adaptée au Berbère, la mise au point d'une orthographe berbère adoptant l'une ou l'autre des deux graphies, arabe ou latine, aura à accomplir, entre autres, les deux tâches suivantes:

a) établir des normes qui permettent de fixer les aspects que la notation doit retenir parmi les différentes ***alternances phonétiques*** dues à l'assimilation (v. Elmedlaoui 1992), à la dissimilation (v. *Ibid.*) et à la syllabation (*Idem.* 1985a et DELM 1985),

b) établir des ***normes de découpage graphique*** de la chaîne parlée (v. Galand 1975-1976).

Certes, certaines conventions d'orientation générales peuvent être énoncées à cet égard, comme par exemple celle qui donne *la* ***primauté aux***

représentations sous-jacentes (RS, en abrégé) (v. Galand 1974-1975:253). Néanmoins, l'application stricte d'un tel principe n'est pas une entreprise réaliste (*Ibid.*:250), d'abord parce que le progrès des études phonologiques prend l'allure d'une remise en cause permanente de ce qu'on prend à un moment donné pour RS, ensuite parce qu'une telle notation, qui met une partie considérable de l'information phonétique sur le compte des inférences logiques d'un 'super-lecteur' idéalisé sensé maîtriser des règles phonologiques sophistiquées et appréhender des régularités hautement abstraites de la langue impliquée (*Ibid.*:252), ferait en effet de l'activité lectorale non plus une opération utilitaire de perception visuelle du message linguistique graphiquement encodé, mais plutôt une sorte d'exercice mental comparable aux fameux tests fastidieux de vocalisation dite *'šakl'*, qu'on a l'habitude d'infliger aux élèves dans les cours d'Arabe Classique, au Maroc surtout. Quoique logiquement redondante, une large partie de l'information phonétique ***dérivable en surface*** devrait donc être encodée en redondance dans la notation.

Un autre principe général, celui du ***mot considéré sous sa forme de citation*** (v. Al-?astaraabaadiy III:315; Galand 1974-1975: 252), est de nature à fixer le domaine à l'intérieur duquel les alternances phonétiques à encoder dans la notation doivent être considérées. Pour cela il faut encore s'entendre sur l'entité de ***Mot Graphique*** (***MG***, en abrégé) dans sa relation avec la théorie de la formation du mot en morphosyntaxe (v. Guerssel 1986b; Spencer 1991; Halle & Marantz 1992, sur ce dernier point) et avec les impératifs pratiques de désambiguïsation des formes graphiques.

Donc, malgré l'existence de certains principes généraux tels que les deux qui viennent d'être signalés, la tâche de déterminer la classe d'information phonétique dérivable, donc ***prévisible par règle*** (syllabation, assimilation, élision, etc.), que la notation se doit de véhiculer d'une manière redondante (v. Paradis 1988:4-5 pour des questions analogues en Peul), ainsi que la tâche de définir les domaines du *'Groupe **Graphique**'* /**xx**/ et/ou de la ***'Liaison Graphique'*** /**x-x**/ en fonction d'un certain nombre d'impératifs dont ceux déjà signalés dans (i) et (iv) du paragraphe *I.2*, sont des tâches qui ne peuvent être accomplies qu'en considérant les choses, cas par cas.

II. PROBLEMES SPECIFIQUES A L'USAGE DE LA GRAPHIE ARABE

II.1. La vocalisation

Toute tentative visant à vocaliser l'écriture dans un alphabet sémitique tout en évitant le recours au système des signes diacritiques, en intégrant précisément le vocalisme au corps graphique concaténatif de base via l'usage notamment des *matres lectionis* (*Aleph 'A', Waw 'W', et Yod 'Y'*) se heurte à l'impossibilité pour les inventaires graphémiques d'origine, de rendre toute opposition éventuelle entre une voyelle donnée et la semi-voyelle correspondante. Ce problème ne se pose donc pas uniquement pour la transcription du Berbère en caractères arabes (v. Chami 1982:165) ou en caractères hébraïque (v. Zafrani et P.G.-Pernet 1974:133-4); il se pose également et de la même façon pour toutes ces tentatives visant à standardiser, en Hébreu Moderne, une orthographe intégrée et non défectueuse, à base de caractères hébraïques réadaptés et réinvestis d'autres valeurs phonétiques (v. Cohen et Zafrani 1968:47-8)[5]. Ce problème se pose également pour toutes les autres tentatives de notation des dialectes arabes, telles que les tentatives de transcrire ce genre poétique dit *'malhuun'* au Maroc. Ces dernières tentatives sont celles qui essaient de noter la variété d'Arabe Marocain du registre *malhuun* en caractères arabes[6]. Or, comme en font foi les exemples

---

[5] Voir Hadas-Lebel (1993), sur l'historique de certaines tentatives faites dans le but de se débarrasser des points-voyelles dans la notation de l'Hébreu.

[6] Malgré l'importance du volume du matériel de ce genre de poésie, dit *malhuun* et noté en graphie arabe (v. El-Fassi 1986, 1997; Al-Jirari 1970; Al-malhuni 1990a), aucun effort sérieux n'a été fait de la part des linguistes spécialistes pour circonscrire les insuffisances de la graphie employée à cet usage et pour mettre au point une orthographe intégrée adéquate en améliorant notamment ce que propose El-Fasi (*Ibid.*) dans ce sens. Ces insuffisances sont pourtant faciles à circonscrire, et elles sont du même ordre que ceux que présente l'usage de cette même graphie pour noter le Berbère: il s'agit, en gros, de lever le genre d'ambiguïté qui caractérise les exemples translitérés suivant: (i) ***mzywda***, qui peut être lu soit comme [mziwda] "petit sac" soit comme [mzyuda] "rajoutée"; (ii) !***msywta*** (![msiwta] "bâtonnet; petit fouet" ou ![msyuta] "gonflée"); (iii) ***hbsU*** ([hbsu] , forme ambiguë entre "ils ont arrêté", "il l'a arrêté" ou "sa prison"). En fait, l'intellectuel arabisé moyen a souvent la vague impression profane que tout arabe dialectal n'est qu'une forme défectueuse et dépérie de l'Arabe Classique, et que, si la graphie arabe ne convient pas à ces dialectes, c'est sûrement à cause de la malformation et de l'imperfection intrinsèque de ceux-ci en tant que produits dépéris et défectueux. C'est pourquoi l'on trouve la qualité de la notation de l'Arabe Marocain dans ces milieux intellectuels, de loin très en deçà de celle d'un Brunot (1931) par exemple, qui date maintenant de soixante ans. Pour un aperçu informel des problèmes de la notation du

déjà passés en revue en (2) ci-dessus, l'opposition entre voyelle et semi-voyelle est particulièrement pertinente en Berbère pour désambiguïser la valeur phonétique des deux groupements graphiques /يـو/ ([yu] oubien [iw]) et /ـوي/, /ـويـ/ ([uy] oubien (wi]) par exemple. En fait la valeur phonétique de tels groupement est ambiguë hors du voisinage immédiat de la lettre *Aleph* /ا/, voisinage où seules les semi-voyelles [w] et [y] sont envisageables à cause de la priorité syllabique absolue qu'a la voyelle /a/ sur le reste, et en vertu de l'interdiction d'hiatus qui caractérise la syllabation en Chleuh (v. Elmedlaoui 1985a, DELM 1985). Cette catégorie d'ambiguïté graphique se trouve encore accentuée dans toutes les variétés du Berbère par le fait que le système lexical de formation des mots par des schèmes combinant des racines consonantiques à ***un vocalisme essentiellement morphologique***, donc plus ou moins prévisible, est sensiblement appauvri dans cette famille de langues (v. Galand 1974b, 1977) en comparaison avec ce qui prévaut dans les langues sémitiques (v. Cantineau 1950a,b; Moscati et al. 1964; McCarthy 1981). Cet appauvrissement en Berbère, du rôle presque exclusif des consonnes dans l'identification des entrées lexicales et, par conséquent, de la distribution fonctionnelle du potentiel phonémique entre un consonantisme essentiellement lexical et un vocalisme essentiellement morphologique, rend une écriture qui ne distingue pas la voyelle de la semi-voyelle correspondante, peu adaptée au Berbère, tout comme «une écriture exclusivement consonantique est très peu adaptée au Berbère où les voyelles ont un rendement phonologique très élevé et assument un rôle très important dans les oppositions lexicales» (Chaker 1984:250)[7].

En fait, quoique les vocoïdes hauts /I/ et /U/ du Chleuh surtout, présentent des variations combinatoires de syllabicité (ex. ***i**-nkr* "**il** s'est levé" vs. ***y**-ukr* "**il** a volé") dans des conditions qui ne nous concernent pas en elles-mêmes ici (v. Basset 1946, 1952; Appelgate 1958, 1971; Elmedlaoui 1985a; DELM 1985;

---

maẖuun, voir Al-malẖuni 1990b).

[7] Pour se faire une idée concrète de la valeur lexicale de la voyelle en Berbère, on a qu'a essayer de trouver, dans le Dictionnaire Kabyle-Français de Dalet (1982), une de toutes ces nombreuses entrées considérées dans ce dictionnaire comme racines bilitères et dont les nombreux mots concrets (parfois une douzaine), supposés être des dérivés, n'entretiennent en fait, lparfois, aucun rapport morpho-sémantique, ni même pas étymologique le plus souvent (cf. Applegate 1970:594).

Boukous 1987), une ***distinction lexicale*** entre deux ordres pour chaque **v**ocoïde **h**aut (VH en abrégé), arrondi (/U/) ou non arrondi (/I/), demeure indispensable, comme il a été souligné plus haut (v. parag. sous (1)). Il s'agit de la distinction faite dans Elmedlaoui (1985a:43) entre les VH2, que seul /a/ devance en priorité à former un noyau de syllabe, et les VH8, qui sont abstraitement rangés en ordre de syllabicité, au rang dernier qu'est celui des obstruantes. Tel est le cas par exemple du vocoïde arrondi dans les exemples qui suivent en (3). A l'intérieur de chacun des deux ensembles (a)-b) et (c)-(d) de l'exemple (3) ci-dessous, les éléments verticalement alignés ont des structures morphologiques identiques, quoiqu'ils soient de syllabation différente en surface.

(3) *Parler chleuh d'Imdlawn (PCI)*
(/✱/ marque les prononciations alternatives inacceptables)

Singulier	Pliriel		Singulier	Pluriel	
a) *tiflut*	*tiflwin*	✱[tifluyn]	*tikrut*	*tikrwin*	✱[tikruyn]
"porte"			"chevrelle"		
b) *tizlft*	*tizlfin*		*tirkmt*	*tirkmin*;	
"botte d'épis"			"navet"		

---

accompli vs **inacc**mpli (**né**gatif) vs. **ao**riste:

acc	**inacc**	**acc**	**inacc**	**acc**	**inacc**
c) ***rwl***	*rgg*^{w}*l*	*rwi*	*rgg*^{w}*i*	*zwi*	*zgg*^{w}*i*
"fuir"		"touiller"		"gauler"	
d) *rgl*	*rggl*	*ldi*	*lddi*	*zdi*	*zddi*
"fermer"		"tirer"		"joindre"	

---

accompli	**acc.**négatif	**ao**riste	**inacc**ompli	
e) *lsa*	*lsi*	*ls*	*lssa*	"se vêtir"
f) *nza*	*nzi*	*nz*	*nzza*	"ê. vendu"
g) *nwa*	*nwi*	*nu*	*ngg*^{w}*a*	"ê. cuit"
(i)	(ii)	(iii)	(iv)	

Quoi que le vocoïde arrondi /U/ alterne en syllabicité de surface entre une semi-voyelle [w] et une voyelle [u] dans les exemples (3)a et (3)g, ce vocoïde n'en demeure pas moins fonctionnellement aligné sur les consonnes obstruantes, comme en témoignent clairement (3)c et (3)g-(iv).

En faisant usage uniquement, et sans autres distinctions, des *matres lectionis* (*Aleph, Waw, Ya*) de l'alphabet arabe pour noter les vocoïdes (voyelles et semi-voyelles), les formes de l'accompli en (3)c auront les formes graphiques (4)iii ci-dessous, qui peuvent être lues soit comme (4)i, qui sont des lectures correctes, soit comme (4)ii, qui sont incorrectes, chose qui peuvent donner lieu à des contresens dans le cas des paires minimales du type (4)b (cf. les exemples de (2)) où les deux énoncés de (4)b/iv ont une même forme graphique: (4)v.

(4) *Parler Cheuh d'Imdlawn* (ambiguïté graphique des *matres lectiones*)

	(i)	(ii)	(iii)		(iv)	(v)
a)	*rwl*	✱*rul*	رول	"s'enfuir"		
	rwi	✱*ruy*	روي	"touiller"		
	zwi	✱ zuy	زوي	"gauler"		

b) *ur iswi tažƔaƔt* [uris**wi**tažƔaχt] ور يسوي تاجغاغت

"il ne vaut pas un chiffon"

ur isuy tažƔaƔt [uris**uy**tažƔaχt] ور يسوي تاجغاغت

"il n'a pas passé le chiffon"

La tentative la plus explicite et la plus sérieuse faite dans le sens de remédier à l'ambiguïté qui caractérise l'usage des *matres lectionis* de la graphie arabe dans la notation des vocoïdes hauts en Berbère, est celle de Chafik (1990:25-26, 1991:11-12). L'auteur propose, dans ses deux intéressants ouvrages, de distinguer les deux manifestations, vocalique et semi-vocalique, de chaque vocoïde haut non pas par des ***propriétés graphémiques intrinsèques***, mais par certains indices favorisant la ***déduction contextuelle***: il propose notamment que la consonne qui précède une semi-voyelle soit marquée du fameux diacritique /°/ dit ***sukuun*** qui indique, en orthographe vocalisée de l'Arabe Classique, que la lettre qui le *porte* ***n'est pas suivie de voyelle***. Outre le fait que cet artifice escamote l'autonomie graphémique méritée de chacun des deux ordres de vocoïdes (voyelle vs. semi-voyelle) par rapport à l'autre, le succès de cette méthode repose en réalité sur deux choses, également discutables: (i) l'introduction, en soi, du diacritique du *sukuun* dans la graphie, et (ii) la pérennisation de l'usage du graphème dit *hamzat !qat&* pour indiquer les voyelles

en position initiale (qu'aucune consonne ne précède) et les distinguer des semi-voyelles. En fait le graphème du *hamzat qar&* a souvent été utilisé comme 'support' graphique d'une voyelle[8] à l'initiale des mots berbères qui commencent par un vocoïde qui se réalise comme voyelle lorsque le mot en question est prononcé 'en isolation' ou lorsque le mot qui le précède se termine par une consonne. Ce graphème, qui a la valeur de coup de glotte /?/ en alphabet arabe, n'a pourtant aucune justification dans la notation du Berbère et ne traduit en réalité, chez les intellectuels arabisants, qu'un substrat de la familiarité avec l'orthographe arabe où il sert à noter le phonème de coup de glotte /?/ de l'Arabe Classique et où les voyelles ne sont pas considérées comme unités graphiques autonomes, et nécessitent toujours ainsi un support graphémique (consonne ou semi-consonne). En plus de ces complications, et vu les habitudes d'interprétation de l'écriture arabe chez les usagers du Berbère noté en graphie arabe, l'usage du graphème de coup de glotte dans ce contexte (i.e. à l'initial du mot) risque fortement de fausser la prononciation lorsque le mot précédent se termine par une voyelle. Dans ce dernier cas, à moins que la rupture d'hiatus ne se fasse par l'insertion d'un yod intercalaire, chose qui doit être représentée dans la notation comme nous l'avons stipulé plus haut, le vocoïde initial du mot en question se réalise, en réalité, sous forme d'une semi-voyelle, comme en témoignent les exemples de (5) (v. Elmedlaoui 1985a pour le détail).

(5) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

Orthographe	Phonétique	Notation selon l'usage du '*hamzat*'
uššn iẖada uššn	[uššniẖadawššn]	ءوشن ءيحادا ءوشن
	✱[?uššn?iẖda?uššn]	
"chacal côtoie chacal"		
ikru iẖada ikru	[ikruyẖadaykru]	ءيكرو ءيحادا ءيكرو
	✱[?ikru?iẖda?ikru]	
"chevreau côtoie chevreau"		

---

[8] Le paradoxe dans tout cela est qu'en orthographe arabe, c'est ce *hamzat qat&* (i.e. la lettre pour le coup de glotte) qui a précisément ce-ci de spécial qu'il a souvent besoin, selon le contexte, des *smatres lectionis* comme 'support' graphique (Al-?astaraabaaðy III:319) pour être noté, alors que les adaptateurs berbères de la graphie arabe s'en servent en inversant le rôle: le graphème du *hamza* devient support pour des vocoïdes.

A moins de faire usage systématiquement du graphème /?/ dont nous venons de montrer l'inadéquation, le procédé que préconise Chafik pour désambiguïser les *matres lectiones* se trouverait ainsi incapable de distinguer les prononciations deux termes de chacune des paires suivantes par exemple:

/I-Ura-nn/	[yurann]	"il a écrit là"	vs.	/IUr-ann/	[iwrann]	"l'autre côté",
/I-Uza/	[yuza]	'il a écorché'	vs	/!I-Uza/	![iwza]	"les (re)coins"
/UrrƳ-n	![wrrƳn]	" ils sont jaunes"	vs.	/UUrƳ/	![wurƳ] ✱![uwrƳ]	"or"
	✱![urrƳn] "					

Amarir, qui, en (1975), faisait lui aussi usage du *hamzat qat&* /?/ comme 'support' graphique des voyelles initiales (#[a], #[i], #[u]) dans un système de vocalisation par diacritiques (ـَ , ـُ , ـِ), remplace ce *hamzat qat&* en (1987) par la haste du *Aleph* dans un système de vocalisation intégrée qui fait usage des *matres lectionis* en tant que lettres-voyelles. La haste support a pour fonction dans le système d'Amarir de distinguer ces lettres-voyelles des semi-voyelles correspondantes à l'initiale du mot. Ce dernier usage s'inspire de ce qu'on appelle en orthographe arabe *hamzat wasl*, i.e. le graphème du *Aleph,* qui reste muet sauf en position post-pausale, où, il représente une voyelle ([a], [u] ou [i] selon le contexte) phonétiquement insérée en vertu d'une contrainte phonotactique interdisant en AC le commencement par un groupe de consonnes. Le problème avec ce procédé est qu'en essayant de résoudre le faux problème du 'support' graphique de la voyelle insérée (*hamzat wasl*), cet usage augmente en fait, lui aussi d'un cran, le coût global de la procédure: pour noter la haste-support, qui est en fait superflue dans la notation du Berbère et de l'Arabe Marocain, et pour la distinguer d'un véritable [a] initial, l'auteur rajoute un autre graphème à l'inventaire graphémique requis, sous forme d'une autre haste du Aleph / آ / coiffée cette fois d'un tilde dit *madd*, utilisé en orthographe arabe pour marquer toute syllabe dont le noyau est phonétiquement un [aa] long et l'attaque un coup de glotte phonétique ou sous-jacent, comme c'est le cas dans l'orthographe de /?aaman/ "il a cru", /?aamiin/ "Amen", /ta?aamar/ "conspirer". Ainsi, pour noter l'énoncé berbère chleuh: *ahbib igan amƳdar* "le bien-aimé qui manque à sa parole", dont la prononciation est [ahbibiganamƳdar], l'auteur (1987:70) note ce qui suit:

آحبيب ايگان آمغدار.

C'est au coût du rajout de cette haste à tilde à l'inventaire graphémique, et de l'usage contextuel d'une haste muette / ا /, que l'orthographe de l'auteur arrive à distinguer l'énoncé précédent de ce que son système aurait noté sous la forme suivante:

آحبيب آيڭان آمغدار.

pour rendre *ahbib a igan amƔdar* [ahbibayganamƔdar] "c'est le bien-aimé, qui manque à sa parole". On imagine les difficultés de lecture que cet usage entraîne, à cause des habitudes d'interprétation de la haste à tilde et de la haste sans tilde dans l'orthographe arabe, habitudes toujours substratiques chez le lectorat potentiel d'un texte berbère noté en graphie arabe. Il y a en fait plus de chance de lire correctement les deux énoncés précédents si on les note respectivement de la manière suivante:

احبيب يڭان امغدار .

احبيب ايڭان امغدار

Pour rester fidèle aussi bien au rapport organique qui existe, au niveau des traits articulatoires distinctifs, entre les termes respectifs des deux classe de vocoïdes hauts en Berbère, à savoir les voyelles **u,i** et les semi-voyelles **w,y**, qu'à l'alternance contextuelle de syllabation qui se manifeste dans beaucoup de dialectes berbères dont le Chleuh, entre [u] et [w] d'une part, et entre [i] et [y]de l'autre, nous proposons comme solution alternative pour noter cette variété de Berbère en graphie arabe, que l'une **ou** l'autre de ces deux classes (voyelles vs. semi-voyelles) soit marquée à l'écrit par un certain stigma graphique associable aux deux graphèmes de base, le Ya / ي / et le Waw / و / de l'inventaire graphémique de l'orthographe arabe. Prenant en considération les autres aspects de la graphie arabe et les autres impératifs de son adaptation à la réalité berbère, nous proposons un choix entre les deux procédés suivants:

a) le procédé de faire porter le diacritique /°/ dit *sukuun* aux graphèmes qui correspondent aux semi-voyelles [**w**] et [**y**] sous les deux formes: / يْ / et / وْ /, que la semi-voyelle, ainsi marquée, se trouve en attaque de syllabe comme c'est le cas dans les suites suivantes:

a	b	c	d
[wi]	[wu]	[yu]	[yi]
وْي	وْو	يْو	يْي

ou que cette semi-voyelle soit en coda comme c'est le cas dans les suites suivantes:

a	b	c	d
[uw]	[iw]	[uy]	[iy]
وۆ	يـۆ	ويْ	يـيْ

Il arrive effectivement parfois à Chafik (1991) de faire usage de ce procédé, au moins lorsque la semi-voyelle est en position de coda de syllabe. Il en fait usage même si la coda en question appartient en fait au mot suivant, usage qui tranche pourtant avec les implications phonotactiques qui gouvernent l'orthographe substratique de l'Arabe Classique, toujours présent à l'esprit du lecteur potentiel, implications qui font que le mot graphique (bloc graphique entre deux blancs) ne puisse jamais commencer dans cette orthographe par une lettre qui porte le *sukkuun*. C'est ainsi par exemple que, pour noter *iri umak* [iri**w**mak] "aime ton frère !" ou *h̲su ilmmudn* [h̲suylǝmmudǝn] "apprend les leçons !", l'auteur (*Ibid.* p:15) marque d'un *sukkuun* les *matres lectionis* qui correspondent aux semi-voyelles [**y**] et [**w**] qui résultent dans la sylabation de surface au début du deuxième mot dans chacun des deux exemples cités. Voici comment l'auteur note lesdits exemples:

يـري وْمـاك	حـسـو يْـلـمـتـودن
[iriwmak]	[h̲suylǝmmudǝn]
"aime ton frère"	"apprend les lessons"

Notons, au passage, qu'en encodant les alternances de syllabationà travers les mots, l'orthographe ci-dessus ne souscrit pas au principe *du mot considéré sous sa forme de citation*, signalé à la fin de la sous-section I.4.

b) le deuxième procédé possible de désambiguïsation des graphèmes vocoïdaux (**y** vs. **i** et **w** vs. **u**) est de faire usage d'un croissant souscrit au lieu du *sukuun* pour marquer les semi-voyelles. Ce dernier choix est préférable à plus d'un titre: (i) il correspond à l'usage de l'Alphabet Phonétique International (v. Ladefoged & Maddiesson 1996:426), (ii) il évite les perturbations d'apprentissages auxquelles les habitudes d'usage et d'interprétation du *sukuun* dans l'orthographe d'origine peuvent donner lieu, surtout lorsque la semi-voyelle sert d'attaque à une autre voyelle comme c'est le cas dans les exemples de (4), enfin (iii) ce procédé

évite l'encombrement en diacritiques de l'étage supérieur de la ligne d'écriture. On noterait alors les exemples de (4) de la manière non ambiguë suivante :

(6) PCI (distinction graphique des semi-voyelles

a) (i) (ii) (iii)

(i)	(ii)	(iii)	
rwl	✱*rul*	روٖل	"s'enfuir
rwi	✱*ruy*	روٖي	"touiller"
zwi	✱ zuy	زوٖي	"gauler"

b) *ur iswi tažƳaƳt* [uris**wi**tažƳaχt] ور يسوٖي تاجغاغت

"il ne vaut pas un chiffon"

ur isuy tažƳaƳt [urisu**uy**tažƳaχt] ور يسوٖي تاجغاغت

"il n'a pas passé le chiffon"

Les *matres lectionis* dépourvues du genre de stigma proposés dans les choix (a) et (b) des paragraphes précédents représenteront alors les voyelles, sans ambiguïté et sans qu'on ait besoin d'avoir recours, à l'initiale du mot, à l'usage de ces fameux 'supports graphiques' que sont le graphème de coup de glotte, dit *hamzat qat&* out la haste du Aleph 'muet' dite *hamzatu wasl*. La notation des textes d'Arabes Marocain en graphie arabe par Brunot (1931) démontre bien l'adéquation de ce système, qui fait l'économie des graphèmes de support, /ء / et / ا /, dans la notation des voyelles initiales.

Un autre usage orthographique chleuh qui essaie de résoudre le faux problème du 'support', et qui a été créé sous l'influence substratique de l'orthographe de l'Arabe Classique, régie bien entendu par la phonotactique de cette langue, est également à rejeter, parce qu'il rajoute inutilement trois autres graphèmes à la charge du clavier. Il s'agit d'un usage bien connu en orthographe coranique, à laquelle les anciens scribes et/ou copistes chleuhs l'ont emprunté, et qui consiste à noter le [a] initial à l'aide d'une haste d'Aleph coiffée du diacritique de vocalisation dit *fatha* sous la forme / ا /, à noter le [i] initial par une haste sous-étoffée du diacritique dit *kasra* sous la forme / ا / et à noter le [u] initial à l'aide d'une haste barrée en biais et dite *?alif marŠuuq* sous la forme / ⸸ / (voir un spécimen de cet usage dans des manuscrits tels le manuscrit dit *kaŠfu rrumuuz*[9]).

[9] Plusieurs versions portant le titre *kaŠfu rrumuuz* "révélation des énigmes" existent

L'adéquation ainsi démontrée, de la proposition (b) faite ci-dessus et qui consiste à faire usage d'un croissant pour distinguer les semi-voyelles est l'une des considérations qui nous poussent à ne pas partager l'usage, en partie, concurrent de ce signe, proposé par Chafik (1991) et soutenu dans Essafi (1992:34). Il consiste à faire usage du chapeau superscrit / ^ / pour indiquer l'emphase. Cet usage s'éloigne d'ailleurs des valeurs graphiques souvent associées à ce diacritique déjà enraciné dans plusieurs systèmes de notation dont l'Alphabet Phonétique International. En plus, ce nouvel usage s'écarte également sans justification de celui du point souscrit, bien consacré dans la tradition chamito-sémitisante et déjà adopté par l'Association Marocaine pour la Recherche et l'Echange Culturels (AMREC) et pratiqué par beaucoup d'auteurs berbères ou berbérisants, qui se servent de la graphie arabe, comme Aṃarir et Moustaoui. Il s'écarte enfin de la vieille tradition des scribes et copistes chleuhs, qui consiste à marquer l'emphase des segments emphatiques propres au Berbère, comme /!z/ et /!ž/ en faisant usage de la triade de points souscrits ou superscrit (v. Durand 1998:31, Boogert 1998:36).

La réactivation réadaptée de l'usage de certains autres diacritiques dont l'orthographe arabe classique marque les graphèmes des *matres lectionis* pour rendre d'autres détails et précisions phonétiques de diction, tels que les procédés graphiques qui dénotent la *?imaalat* (i.e. l'antériorisation du [aa] long) ou le *tafχiim* (i.e. vélarisation ou postériorisation du [aa]), le procédé dit *?alif maḫðuuf* "haste élidée", ou le procédé dit *?alif maršuuq* "haste barrée", tous bien connus dans la notation coranique, est de nature à étendre les potentialités de vocalisation de cette orthographe pour noter par exemple [e] ou [ə] dans les dialectes où ces distinctions s'avéreraient pertinentes (pour de plus amples détails sur l'orthographe traditionnel du Chleuh, voir van den Boogert 1997, p:61-67).

II.2. La gémination

---

sous forme de manuscrits. Il s'agit d'ébauches de lexiques bilingues: Arabe Classique-Berbère Chleuh, organisés par champs conceptuels (parties du corps, topographie, environnement domestique, arbres, etc.) et destinés à l'usage des jurisconsultes et notaires chleuhs traditionnels. Je me rends compte tout récemment que la matière de la copie dont je dispose de ces manuscrits, et qui porte explicitement ce titre, vient d'être incorporée à l'ouvrage fort intéressant de Boogert 1998.

L'autre aspect des difficultés relatives à la notation du berbère en caractères arabes est celui que présente l'encodage graphique de la gémination. Comme le souligne Galand (1974-1975: 228-229), les anciens scribes chleuhs, tels l'auteur du fameux ouvrage de catéchisme musulman et d'édification religieuse dit Alhawd[10] (v. Stroomer 1992), étaient relativement plus indépendants vis-à-vis de l'orthographe arabe, basée en grande partie sur les règles de redondance phonologique, phonotactique et morphologique, propres à l'Arabe Classique. Cette indépendance et la connaissance plus ou moins réfléchie que ces scribes et copistes avaient des propriétés de leur langue, ont conduit la plupart d'entre eux à noter systématiquement la gémination et à ne pas considérer cette notation comme plus ou moins facultative, selon les contextes[11]. En fait, la marginalité des structure basées sur l'association racine-schème dans la morphologie du Berbère (v. la sous-section. II.1), qui est une morphologie d'ordre concaténatif dans sa globalité[12], rend difficile la prédiction de la place de la gémination dans le mot, pour ne pas dire tout simplement que cette prédiction est impossible. Dans Elmedlaoui (1985a), une distinction a été faite, d'après la provenance sous-jacente, entre une gémination lexicale, une gémination morphologique et une gémination phonologique. Nous donnons ci-dessous juste quelques exemples de la gémination qui remonte au lexique, pour montrer que, même si l'on se livre à des analyses abstraites sophistiquées de la théorie prosodique moderne, chose qui ne doit pas, en principe, être exigée d'un lecteur ordinaire, la place de la gémination dans le mot reste largement imprévisible.

(7) *Parler Chleuh d'Imdlawn* (opposition de gémination)

(a) arrfad	arffad	yukr	yukrr
(b) !aššbar	!azbbar		
(c) aqqdim	aq^{w}ddam	zikk	azzigg

---

[10] Pour les éditions d'Alhawd, voir Galand 1974-1975:228; Stroomer 1992.

[11] Stroomer (1992:195-196) suggère de voir dans l'absence de la marque de gémination, šidda, dans certains mots du texte chleuh de Ahmad at-Timlî non pas un aspect de négligence de la part des copistes mais plutôt un aspect de l'interférence de leurs dialectes avec celui de l'auteur.

[12] En ce qui concerne certains aspects non-concaténatifs de la morphologie du berbère chleuh, v. DELM 1992.

(d) allziz	!alzzaz	irigg^w	tarragt	
(e) agg^{w}ri	ag^{w}rram	ag^{w}ri	!izikk^w	!izzig
(f) !takk^{w}zin	agzzum	ikzin		
(g)	isillf	isifr	isrigg^w	issird
(h) issudn	isuddm	issifd	isbidd	
(i) issikl	isiggl	izikr		
(j) asskim	askkif			

Glose: (**a**) lopin, maillot-porte-bébé, il a chapardé, il a traîné; (**b**) barricade/tranchée, colique; (**c**) ancien, capuchon; tôt, crinière; (**d**) chevron de charpenterie, plante-shampooing, vapeur, cadeau en pompe; (**e**) sorte d'alfa , marabout, cause, frange, il a trait; (**f**) début d'après midi, coupon, chiot; (**g**) il a hélé, il a écrémé/effleuré, il a évaporé, il a lavé; (**h**) il a embrassé, il a goutté, il a envoyé, il a mis debout: (**i**) il a coincé, il a cherché, corde; (**j**) crochet, soupe.

Pourtant, mis à part les ouvrages soigneusement faits de Chafik (1990, 1991) et ceux de certains autres auteurs avertis, peu nombreux qu'ils soient, comme Amarir (1975, 1987) ou Moustaoui (1988, 1989), la notation de la gémination, si pertinente en Berbère, n'est pas systématiquement observée avec toute la rigueur qu'elle mérite, dans les écrits de la plupart des auteurs contemporains qui se servent de la graphie arabe pour noter le Berbère. C'est le cas par exemples des écrits de Idblqasm (1988, 1991) d'où nous reproduisons la phrase graphique suivante:

رزم ءالـن نك تـزرت تامانك غ تـوزومـت ن تـكـمـي

Cette phrase graphique est ce que l'auteur (1991:9) note pour rendre la phrase suivante:

> *!rzm alln **nnk**, !tzrt tama **nnk** Ɣ-!tuzzumt n-tg**mm**i*
> "ouvre tes yeux et regarde autour de toi à l'intérieur de la maison"
> (l'auteur ne fait pas la différence entre !/zr/ "voir" et /smaqql/ "regarder"!).

Ce genre de complaisance orthographique traduit non seulement le poids qu'exerce le substrat intellectuel de l'Arabe Classique, où la place de la gémination, tout comme celle des voyelles, est largement prévisible pourvu qu'on se résolve à se livrer à un certain exercice mental multi-stratégique; elle trahit, en plus, et le plus souvent, une ignorance chronique de la langue parlée elle-même,

qu'on essaie paradoxalement de mettre à l'écrit, et à plus forte raison l'ignorance des bases élémentaires de la grammaire de cette langue. Cette ignorance chronique paradoxale est difficilement consciente et jamais avouée chez la plupart de ces intellectuels berbères 'citadinisés', qui, à partir le plus souvent d'un arrière-plan psychosocial de perturbations sociolinguistiques et de traumatisme psycholinguistique, se font les champions savants d'une langue dont certains d'entre eux ne maîtrisent même pas l'usage quotidien ordinaire, avant de pouvoir porter sur elle ce genre de regard réfléchi et analytique qu'est l'analyse grammaticale qu'implique toute mise à l'écrit, comme le souligne Meillet (1913)[13]. Par contre, parce que maîtrisant parfaitement leur langue maternelle, la génération de ces lettrés ruraux d'antan qu'étaient les prédécesseurs de ces mêmes intellectuels citadins d'aujourd'hui, n'a jamais complètement succombé, dans la notation du berbère, aux influences des usages de l'orthographe de l'Arabe Classique, qui formait pourtant le cadre exclusif de leur alphabétisation de base.

Considérée du point de vue morphologique de la tradition grammairienne arabe, qui constitue, répétons-le, l'arrière plan intellectuel référentiel des usagers des textes berbères notés en graphie arabe, un segment géminé est dit !*muda&&af* "redoublé", ou encore parfois *mukarrar* "répété". Ainsi, pour Al-?astaraabaaðiy (I:13,19), l'AC !***qatta&*** est un *mukarrar* d'après sa consonne médiane, tout comme ***jalbab*** et ***qardad*** le sont d'après les deux consonnes identiques finales de chacun d'eux. Dans cette tradition, où la gémination est considérée comme un redoublement, le terme *šidda* (littéralement: "tension") qui désigne le diacritique de gémination / ــّ /, relève donc de la terminologie phonético-orthographique et non de la terminologie morphologique, tout comme le *?idΓaam* ("assimilation totale de deux segments", v.*Ibid.* III:234) relève dans cette tradition de la terminologie phonologique (v. Bohas 1984:295-307). Cependant, mis à part quelques cas isolés, signalés par W. Chomsky (1957:292) notamment pour l'Hébreu Biblique, la tradition des orthographes sémitiques en général et de l'orthographe de l'Arabe Classique en particulier, n'offre, à notre connaissance, pas de précédent solide au fait de représenter graphiquement la

[13] G. Mounin (1974:40) cite le passage suivant qu'il rapporte à Meillet (Compte rendu de Beaudouin de Courtenay, B.S.L., 1912/1913): «Les hommes qui ont inventé et perfectionné l'écriture ont été de grands linguistes et ce sont eux qui ont créé la linguistique».

gémination par un redoublement de la lettre[14]. Avec cet état de choses en arrière plan, toute proposition portant sur la représentation de la gémination dans une notation du berbère en graphie arabe se doit de faire un choix au sein du conflit qui oppose les deux contraintes (iii) et (iv) énumérées dans le paragraphe I.2. du présent travail. Il s'agit de faire le choix entre les considérations d'usage, d'une part, et l'impératif d'efficacité, de l'autre. Notre proposition de principe consiste à nous baser sur la notion déjà existante de "redoublement" ou "répétition" que nous venons de signaler, pour donner priorité tant à l'économie des manoeuvres et/ou des touches du clavier, qu'à l'allégement de l'étage supérieur des diacritiques. Cet allégement milite en faveur de l'abondons du l'usage traditionnel du diacritique du *Šidda* (v. (8)i infra.) en faveur du procédé de redoublement de la lettre (v. (8)ci-àprès) :

(8) *Parler Chleuh d'Imdlawn* (notation de la gémination)

	(i) redoublement	(ii) usage du *Šidda*	
a) taddllaht	تاددللاحت	تادّلاحت	'pastèque'
b) ar ittggammi	ار يتتڭڭاممي	ار يتّڭّامّي	'il a du mal (à faire X)'

---

[14] A un certain stade de la période pré-masorétique, l'orthographe hébraïque semble avoir fait usage du redoublement pour noter la gémination (v. W. Chomsky 1957:292: notes 14 et 15). Il semble également, d'après des citations relevées dans Tedghi (1994:539), que la tradition dite *Šarḫ*, qui traduisait les textes bibliques et liturgiques en judéo-arabe marocain et les notait en caractères hébraïques faisait systématiquement usage du redoublement pour noter la gémination; ainsi *u-t-kllm* ("et il a parlé") est noté avec deux caractères pour /l/. D'autre part, parlant de la surcharge encombrante que cause le recours abusif aux diacritiques dans la graphie arabe, Al-qalqašandiy (III:150) dit notamment ceci: «Les diacritiques sont recommandés là où il y a un risque d'ambiguïté; par contre, là où l'ambiguïté est écartée, le mieux est d'en faire l'économie pour ne pas obscurcir inutilement l'écriture». C'est pourquoi l'usage a été parfois d'éviter le cumule du *Šidda* et des signes de vocalisation dits *Šakl*. Ce cumule est évité en représentant la vocalisation des géminées de la manière suivante: un *Šidda* superscrit désigne une géminée vocalisée par un *fatḫa* /a/, un *Šidda* souscrit désigne une géminée vocalisée par un *kasra* /i/, et un *Šidda* en exposant désigne une géminée vocalisée par un *damma* /u/ (*Ibid.* p.162).

Toutefois, étant donné la situation sociolinguistique où s'opère l'échange du matériel berbère notée en graphie arabe, situation qui se caractérise par l'absence d'institutions d'initiation pédagogique formelle et où ***le lecteur autodidacte se sert uniquement de ses habitudes de lecture des textes d'Arabe Classique pour s'initier au textes berbères***, il serait sage de continuer provisoirement à faire usage du diacritique *šidda* pour marquer la gémination, afin de ne pas trop rebuter le lecteur peu motivé, et d'éviter toute source potentielle de dysgraphie dans cette phase du passage à l'écrit.

Nous venons de passer en revue les principales difficultés qui sont spécifiques à la notation du berbère (Chleuh) dans une graphie sémitique comme la graphie arabe. Au terme de cette section, nous jugeons utile de rappeler, à ce propos, ce que soulignent Pelletier et Goblot (1969:115-120) en se référant à M. Cohen (1953 pp 26,29,35,55,64) et à Georges Mounin (1967:43,56,80), à savoir que le trilitarisme consonantique des langues sémitiques constituait la «***donnée naturelle***» qui favorisa la transformation un ancien syllabaire en un alphabet consonantique, mais qu'en revanche, ce «***milieu favorable***» devint aussitôt ***une commodité sécurisante*** et «***limitait la transformation qu'il rendait possible et la laissait inachevée, puisque cette écriture qui imposait au lecteur le soin de deviner les voyelles n'était rien d'autre au fond, qu'un syllabaire particulièrement commode***» (Pelletier et Goblot *Ibid.*). Le caractère syllabaire de l'écriture arabe ou de l'écriture hébraïque par exemple est mieux perçu par le lecteur ordinaire de l'une ou de l'autre lorsque ce lecteur est confronté à un texte où l'une de ces deux graphies est employée pour noter une langue sémitique autre que celle qu'elle véhicule par tradition. C'est le cas notamment de ces textes d'Arabe Classique notés en caractères hébraïques, comme par exemple le fameux épître comparatif (Hébreu vs. Arabe vs. Araméen) que Jehuda Ben Koreisch Almaghribi adressa à la communauté juive de Fès vers la fin du neuvième siècle (v. Ben Koreisch) ou la version arabe de la Bible de Sa&adya Gaon (v. Zafrani et Caquot 1989). Et tout comme pour se rendre compte des limites de la portée de l'alphabet consonantique phénicien et de la nécessité, par conséquent, d'en développer les potentialités, il a fallu l'appliquer à une autre langue de structure différente que celle de la langue d'origine (v. Mounin 1974:82) comme le Grec où l'entité de racine consonantique est absente, il paraît que, *mutatis mutandis*, le Berbère, transcrit en graphie arabe, est appelé, plus que l'Aljamiada (v. Buzineb

1986, 1992, 1994), le Persan[15], le Turc ou l'Ourdou, par exemple, à jouer le même rôle vis-à-vis de cette graphie. Ce qui est certain, à cet égard, c'est que la résolution des problèmes que pose la notation du Berbère en graphie arabe adapterait en même temps cette graphie aux parlers arabes dialectaux de l'Afrique du Nord (cf. note 6), dont les systèmes phonologiques interfèrent largement avec ceux du Berbère (v. Elmedlaoui 1985b, 1992; DELM 1988) qui leur servent de substrat (v. Schmidt 1984; Elmedlaoui 1995a,b).

---

[15] Effectivement, l'adaptation, au Xe siècle, de l'alphabet arabe au Persan n'a pas favorisé l'émergence, dans cet alphabet, d'un sous-système graphique qui aurait pour vertu d'intégrer le vocalisme au corps graphique de base. D'autre part, à part les trois voyelles */â i u /*, historiquement de quantité longue en Persan (G. Lazard 1957:12) et qui sont systématiquement notées à l'aide des *matres lectionis* (*Ibid. p:* 47), «l'écriture persane ne note qu'accidentellement les voyelles /a e o/; pour préciser une construction délicate, orthographier un nom propre ou éviter toute confusion entre deux mots de graphie consonantique identique, par exemple ***gul*** "rose" et ***gil*** "argile", écrits pareillement ***gl***» (P.-M. Grinevald 1990:216). L'adaptation de l'alphabet arabe au Turque (du XIIIe à 1928), qui comprend 8 voyelles, n'a rien apporté non plus de nouveau à cet égard (*Ibid.:* 218).

III. PROBLEMES GENERAUX DE L'ORTHOGRAPHE BERBERE

III.0. Généralités

En plus des problèmes traités dans le chapitre II. et qui sont spécifiques à l'adaptation de la graphie arabe au Berbère (Chleuh), cette graphie, ***comme toute autre***, se doit de résoudre deux classes de problèmes généraux: (a) le rapport entre notation orthographique et niveaux de représentation (i.e. de l'abstraction phonologico-diachronique au concret phonétique) et (b) les critères et les principes du découpage de la chaîne graphique en unités graphiques constantes, autrement dit la constitution du lexique graphique.

Notation et représentations abstraites

(voir aussi sec. III.2.)

III.0.1. Du vocalisme

En principe, une orthographe standard doit s'en tenir au sujet du vocalisme à la seule triade de voyelles /a/, /u/ et /i/, pour toutes les variétés du Berbère du Nord. En fait, une orthographe qui essayerait de se substituer aux règles phonologiques en notant le schewa /∂/ partout où il apparaît dans un texte rifain par exemple, serait comparable à un orthographe qui essaierait de noter pour l'Anglais, par exemple, toutes les alternances accentuelles consécutives aux stratifications de dérivation dans la formation du mot comme dans le cas suivant: *metric, metrical, extrametrical, extrametricality*, etc. Dans le cas des alternances de ce genre, il paraît que même le principe du mot considéré sous sa ***forme de citation***, signalé plus haut et évoqué à ce sujet par l'Atelier sur "la notation usuelle à base latine du berbère (Tarifit)" (v. Lafkioui 1997:10) ne saurait pas résoudre le problème des «fluctuations dans la forme graphique des unités». Dans des cas, par contre, qui réclament ***une notation phonétique*** plus étroite (la notation syllabique de certains parlers comme le rifain par exemple (v. Tangi 1991, Dell & Tangi 1992), l'usage d'un *alef mhðuuf* / ٰ / semble être le symbole le plus convenable intuitivement pour noter cette voyelle ***neutre*** en graphie arabe. On noterait alors les deux mots rifains (Nador) qui suivent:

Berbèrère rifain

[χð∂m]	[θχ∂ðm∂ð]
خدٰم	تخدٰمدٰ
'travaille!'	'tu as travaillé'

Notons au passage que, l'Arabe Marocain, plus proche sur ce point, du Berbère Rifain, mais où le schewa joue un rôle non négligeable dans le lexique, verra certaines de ces ambiguïtés graphiques disparaître avec cet usage. On notera alors les mots suivants d'Arabe Marocain:

Arabe Marocain

a)	sk∂tt	skt∂t	sktat
	سكٰتت	سكتٰت	سكتات
	'je me suis tu'	'elle s'est tue'	'des silences'
b)	h̲∂bs	h̲b∂s	h̲bas
	حٰبس	حبٰس	حباس
	'prison'	'il a arrêté'	'des prisons'

III.0.2. Du consonantisme

En orthographe, les abstractions phonologiques, et parfois même diachroniques, ne sont pas rares. Beaucoup de ce qui est noté en orthographe française par exemple sous forme de /s/ se prononce comme [z]; et les oppositions orthographiques de gémination n'ont de corréla en prononciation que dans des registres particuliers de diction (v. Elmedlaoui 1988:140). Cet état de chose en orthographe française est d'autant plus senti comme 'normal' qu'il obéit à une certaine régularité. Ce sont peut être des considérations de ce genre, motivées et activées, sans doute, par le souci de favoriser une 'interlisibilité' graphique 'transdialectale' à travers le domaine berbère faute d'une transparence verbale interdialectale directe, qui ont poussé les animateurs de l'Atelier susmentionné sur "la notation usuelle à base latine du berbère (Tarifit)" par exemple à préconiser de faire «l'économie des mutations phonétiques du rifain, en *restituant dans les contextes nécessaires la forme pan-berbère du phonème*. Une fois de plus, cette mesure ne touche pas l'intégrité de la prononciation réelle dans les différents parlers rifains: chaque locuteur prononce le caractère qu'il voit comme il en a l'habitude» (Lafkioui 1997:12). C'est sur la base de ce genre de considération que l'orthographe des exemples rifains précédents fait abstraction

du trait dentale pour [θ] et [ð], notés comme s'il s'agissait respectivement de [t] et [d]. On noterait alors, sur la base des mêmes considérations les formes phonétiques des mots rifains (Nador) qui suivent, sous les formes indiquées en graphie arabe ou latine, en reconnaissant sur le plan phonologique deux phonèmes lexicalement distincts, la sonnante vocalisable /r/ (← *r) et la stridente, /ř/ (← *l), géminable sous forme d'une affriquée, mais en laissant aux règles du composant phonologique de la grammaire le soin de formuler comment manipuler les variations contextuelles de prononciation pour chacun des deux phonèmes (v. Chami 1979, Hamdaoui 1985:186, Elmedlaoui 1993b:129,145,166):

Berbère rifain

a)	θamdd^{ž}at^{š}	θimdd^{ž}ařin	aɣyuř	θaɣyut^{š}	θiɣyař
	tamllalt	timllalin	aɣyul	taɣyult	tiɣyal
	تاملّالت	تيملّالين	اغيول	تاغيولت	تيغيال
	'œuf'	œufs'	'âne'	'ânesse'	'ânesses'

b)	[θaðbe:θ]	[θiðbirin]
	tadbirt	tidbirin
	تادبيرت	تيدبيرين
	colombe'	'colombes'

La représentation de l'emphase ne posant plus de difficulté graphique (un point souscrit pour la graphie latine et les caractères / ڕ / et / ڙ / pour /!r/ et /!z/, qui manquent à la graphie arabe traditionelle), il ne reste plus que la labiovélarisation. La tradition du diacritique / ^{w} / étant maintenant ancrée chez les usager de la graphie latine, il reste à choisir le procédé le plus convenable pour la graphie arabe. Un diacritique /°/ en exposant, qui évoque intuitivement l'image de l'arrondissement labial risque de causer des perturbations d'accommodation lectorale chez l'usager, étant donné la valeur de ce diacritique, comme *sukuun* dans l'orthographe de l'Arabe, orthographe qui conditionne toujours les habitudes des usagers potentiels. Un diacritique sous forme d'un *damma* souscrit / ُ / nous paraît plus convenable à cause de ses valeurs intuitives, et de l'absence de tout risque de confusion. Son placement à l'étage inférieur est dicté par deux considérations: (a) éviter la confusion avec la valeur habituelle du *damma* en orthographe de l'Arabe, à savoir la voyelle [u] et (b) éviter l'encombrement de

l'étage supérieur en diacritique dans des cas comme celui d'une /g^{w}/ géminé. On noterait alors:

asgg^{w}as = اسـﮕّـاس 'an(née)'

Le tilde /~/ employé dans Ziani (1993), par exemple, pour noter la labiovélarisation en Rifain semble devoir être épargné pour rendre la nasalisation dans toute notation phonétique étroite en graphie arabe. D'ailleurs l'usage non fonctionnel réservé à ce symbole dans ce texte (marquer, l'emphase, l'affriction, ou la labiovélarisation, selon le caractère de base), n'est pas de nature à faciliter l'apprentissage.

Après le passage en revue des questions générales d'orthographe berbère, relatives aux rapport entre notation et niveaux de représentation, l'autre catégorie de problèmes dont la solution peut être faite, *mutatis mutandis*, indépendamment de la nature de la graphie adoptée est celle relative au découpage graphique, et c'est ce qui fera l'objet des sous-sections suivantes. Il s'agit de questions relatives au ***découpage en unités graphiques*** et à la constitution d'un 'vocabulaire' graphique, ou ce que l'on peut désigner comme ***'lexique graphique'***. Un tel découpage doit tenir compte, en général, des rapports qu'entretiennent les composants du lexique, de la morphologie et de la syntaxe de la langue à mettre à l'écrit avec une interprétation sémantique et phonétique ***non ambiguë*** des chaînes graphiques de la notation proposée.

Notation et lexique graphique

III.1. Définition des unités graphémiques

Nous proposons de faire usage de deux ordres d'unités graphémiques pour la notation du Berbère: a) le ***mot graphique*** (**MG**) et b) le ***groupe graphique*** (**GG**), selon les définitions suivantes:

(a) Un **MG** est tout ensemble de graphèmes que ne sépare ni ***blanc*** '#', ni ***symbole de liaison*** graphique / - /.

(b) Un **GG** est toute chaîne d'unités graphiques reliées entre elles par un symbole de liaison graphique (tiret /-/, apostrophe /'/, liaison / ∩ / ou tout autre symbole, selon les conventions retenues en fonction des commodités typographiques.

(c) Un **MG** peut être soit un ***MG autonome*** soit un ***MG dépendant.***

(d) Un ***MG autonome*** est un MG qui ***peut*** se trouver entre deux blancs.

(e) Un ***MG dépendant*** /X/ est un MG qui ***ne peut jamais*** se trouver entre deux blancs sous la forme /#X#/ et qu'on ne trouve par conséquent que rattaché à une autre unité graphique par un symbole de liaison, soit en position de ***tête graphique***, /#X-/, soit en ***position de subordination graphique*** /-X#/.

Les domaines morphosyntaxiques des différentes unités graphiques que nous venons de définir seront détaillés dans la sous-section suivantes. Pour la plupart, ces définitions valent pour toute les variétés du Berbère, mais il y en a quelques une qui sont spécifiques à la réalité concerte du lexique Chleuh.

III.1.1. Domaines morhosyntaxique du MG autonome '#X#':

(9) Inventaire des ***MGs autonomes*** '#X#'

1. le verbe, défini comme ***thème verbal*** plus ***affixes*** d'aspect, de voix, de valence, de personne, de nombre, de genre et de participe,
2. le nom, défini comme ***thème nominal*** (substantif ou adjectif) plus ***affixes*** de genre, de nombre, et d'état,
3. ***adjectifs possessifs*** (*#nnk#* "ton", *#nnχ#* "notre", etc.),

4. ***pronoms toniques*** (*#nkki#* "moi", *#nkk^{w}ni#* "nous, etc.), ***pronoms indéfinis*** (*#wanna#* "celui", *#tanna#* "celle" etc.), ***pronoms interrogatifs*** (*#ma#* "qui?, quoi?") et pronoms relatifs (*/#da#/, /#lli#/, /#nna#/*; v. note 28), ainsi que les ***pronoms prépositionnels*** (*#gratnχ#* "entre nous", *#ddaways#* "dessous lui", *#dari#* "chez moi", *#dark#* "chez toi" etc.) ***autres que les dérivés des deux prépositions /*** s-/ ***et /*** S-/ (v. §III.3.2),

5. ***déterminant interrogatif*** #man# "quel{(le)s)}"),

6. ***pronoms d'appartenance*** (*#u# / #gg^w#, #ayt#, #ultt#* , *#istt#* "originaire de; descendant de"),

7. ***pronoms d'attribution*** (*#bu#* , *#mmu#* Z "celui,celle qui se caractérise par (la possession de) Z),

8. ***adverbes*** (*#sul#* "encore", *#bahra#* "beaucoup", *#akk*^{w}*#* "entièrement, même", *#ilmma#* "donc, alors", *#imil#* "éventuellement, or", *#žžu#* "jamais[+passé], *#sar#* "jamais[+future]", *#kissar#* "aussi longtemps que", *#Yar#* "seulement" etc.) ***qui n'ont pas monté***, i.e. qui n'ont pas fait l'objet d'un mouvement de clitique (v. Guerssel 1983a:51; DELM 1989:172; Ouhalla 1989b:178-9, pour ce qui est de la montée des clitiques),

9. ***préverbes et complétiviseurs*** **sauf** ***le modal /ad-/*** (à propos duquel, v. III.3.1),

10. ***conjonctions polisegmentales*** (*#nY#* "ou", *#ašku#* "car", *#imil#* "or", *#ula#* 'ainsi que') ainsi que la ***conjonction de coordination*** monoségmentale /*#d#*/ (à propos de laquelle, v. III.3.4.),
11. ***vocatifs*** #wa#, *#wahyawa#*, *#wahyata#*, etc.,

12. ***tout clitique*** (pronom ou adverbe) ***qui monte*** (v. Aspinion 1953:295; Guerssel 1983a:49; DELM 1988:169-70 à propos de la montée des clitiques) vers ***une tête*** 'COMP' ***phonétiquement vide*** de la phrase (*argaz* ***k*** *izrin* "l'homme qui t'a dépassé vs. ***is-k*** *izri* "t'a-t-il dépassé?"; cf. (10)3 ci-dessous)

III.1.2. Mots graphiques dépendants

(10) *Inventaire des MGs dépendants* ***postposés '-X#'***

1. ***déterminants démonstratifs*** (*/-ad#/*, */-ann#/*, */-da#/*, */-lli#/*, */-nna#/*) (v. Aspinion 1953:92).

2. tout ensemble ou sous-ensemble de ***la chaîne insécable de clitiques, montée ou non*** (v. Allain 1993). Cette chaîne d'éléments clitiques prend la forme X(+Y(+Z)), qui représente la forme algébrique de la parenthétisation suivante: ***Datif(+Objet(+Déictique))*** (v. DELM 1989:170)

3. ***le premier élément*** de toute suite de ***clitiques qui montent*** vers la tête COMP ***non vide*** de la phrase (v. DELM 1989:170 pour une une liste non exhaustive de ces clitiques). ***La chaîne insécable*** de clitiques est considérée par les conventions d'orthographe comme ***un seul élément.***

4. .***pronoms prépositionnels dérivés des prépositions*** */#s-/* ou */#S-/*, à savoir */-srs#/*, */-Srs#/*, etc. (cf.§III.3.2).

Les pronoms vocatifs *awa, ata, awi, ati,* se comportent en clitiques qui montent; ils entrent donc dans la catégorie (10) ci-dessus.

(11) Inventaire des ***MGs*** dépendants ***pré-posés*** ''***#X-***'

1 ***prépositions et conjonction monosegmentales*** (/ɣ-/, /f-/, /y-/, /n-/, /s-/, /S-/, /d-/ etc.)[16] autres que la ***conjonction de coordination*** /#d#/ (à propos de laquelle, v. I.3.4.),

2 ***la conjonction 'modale'*** ou 'complétiviseur' /(***r***)***ad-***/ (v. sec. III.3.1.),

3. ***la particule prédicative*** /#***D-***/.

C'est sciemment que la définition de certaines catégories de l'inventaire donné en (10) comme (10)2,3 par exemple, fait référence non seulement à la catégorisation et à la sous-catégorisation des parties du discours, mais également à certaines particularités transformationnelles de la syntaxe telles que la montée des clitiques. En marquant précisément et uniquement ***le premier élément*** de toute suite de clitiques ***qui montent***, par un signe de liaison sous forme d'un MG postposé, /-***X***#/, l'orthographe cherche à atteindre plusieurs objectifs dont notamment les suivants: (i) pourvoir l'écriture de certains indices orthographique qui sont de nature, en tant que moyen de repérage, à aider le lecteur ***à se représenter d'avance*** la structure syntaxique d'une phrase avant d'en arriver à la

---

[16] Chafik (1991:16) réserve lui aussi un traitement à part aux particules mono-segmentales. Sur le plan pratique, Moustaoui (1988) et (1989) s'inspire de la même idée: il note la préposition ***ddu*** "sous" sous forme d'un MG autonome (*larzaq ddu !udar a ɣ-llan* "l'aubaine, c'est sous le talon qu'elle se trouve" (*Ibid.* 1989:35), alors qu'il note systématiquement les prépositions monoségmentales sous forme de MG dépendant (*ar tkkat !adu s-!tkurayt*) "elle fouette le vent d'une verge" (*Ibid.* p:11), *iga-nn afus χ-tgŠŠ ult* "il a introduit la main dans la baratte" (*Ibid.* p:38). Le même état de choses prévaut dans Amarir (1975) et (1987).

fin, chose qui lui permet de se mettre sur le diapason des courbes d'intonation syntaxique au fur et à mesure qu'il entrevoit l'interprétation sémantique, (ii) éviter la création de MGs géants (xxxxxxxxxxxxxxx...) ou des groupes graphiques (v. III.1.3 ci-dessous) en chapelet (xx-xx-xxx-x-x-). Soulignons, en plus, à cet égard, qu'une alphabétisation ***méthodique*** dans une langue donnée est indissociable de l'initiation à une connaissance ***consciente*** minimale des structures de cette langue, et que tout discours sur une orthographe 'populaire' ou 'grand public', ou 'sans larme' ne saurait être dans le meilleur des cas qu'un voeux pieux de profanes bien intentionnés (v. § V.(d)).

Les exemples qui suivent illustrent certaines considérations phonologiques qui justifient la catégorisation orthographique (10) et (11) ci-dessus. D'autres considérations relevant des impératifs de désambiguisation seront exposées dans la section III.3. Les exemples suivants montrent de quel côté (à gauche ou à droite) les clitiques et les prépositions s'attachent pour former, avec le matériel adjacent, des ***domaines phonologiques*** où s'appliquent les règles d'assimilation. L'indication du domaine où l'assimilation se fait est un indice crucial pour que le lecteur se représente la structure syntaxique de la chaîne écrite, afin d'assigner l'interprétation sémantique correcte. Les groupes d'exemples (12)1-2, (12)6-7 et (12)8-11, tout particulièrement, illustrent ce dernier aspect.

Dans les représentations phonétiques [...] des exemples qui suivent, le symbole / ˇ/ représente la détente articulatoire de la consonne précédente, détente qui se produit avant l'engagement de la consonne suivante (v. Elmedlaoui 1985:108-116, 1992:120-121; DELM 1996). Le sens du déictique /-d/ sera rendu approximativement par "vers ici" ([vi] en abrégé) dans les traductions suivantes:

(12) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

Notation vs.	Phonétique	(emphase ignorée)
1 *yut-d tili*	[yuddˇtili]	"il a frappé [vi] la brebis"
2 *yut d tili*	[yutˇttili]	"il a frappé en compagnie de la brebis"
3 *rad-t dln*	[rattˇdln]	"il le couvriront"
4 *!ifrd-t daχ*	[ifrttˇdaχ]	"il l'a débroussaillé de nouveau"

5 *ifrd d tili* [ifd'ttili] "il broute en compagnie de la brebis"

6 *!ifrd-d tikiwt* [ifrddˇtikiwt] "il a fauché [vi] l'euphorbe"

7 *!ifrd d tikiwt* [ifrdˇttikiwt] "l'étang et l'euphorbe lactiforme "

8 *yut d daddas* [yutˇddaddas] "il a frappé en compagnie de son aîné"

9 *yut-d daddas* [yuddˇdaddas] "il a frappé [vi] son aîné"

10 *yut-d d daddas* [yuddˇddaddas] "il a frappé [vi] en compagnie de son aîné"

11 *yudd d daddas* [yuddˇddaddas] "il a coincé vers le bas en compagnie de son aîné"

III.1.3. Groupe graphique

(13) ***Inventaire du groupe graphique GG:***

1. l'ensemble relié, formé par le verbe et tout ensemble ou sous-ensemble de ***la chaîne insécable*** de clitiques,

2. l'ensemble relié, formé par le préverbe hôte (Aspinion 1953:294; Guerssel 1983a:49; DELM 1989:170-171) et le ***premier élément*** clitique, qui monte. L'élément relatif phonétiquement nul /Ø/ est consdéré comme un préverbe (v. DELM 1989:185-186)

3. l'ensemble relié, formé par un nom régi par *une* ***préposition monosegmental non autonome*** (v. (9)10 supra) et/ou déterminé par un déterminant démonstratif postposé (ex. *tasarut* ***n-tgmmy-ad*** "la clef de cette maison-ci").

4. Par convention, une préposition emballée (angl. *'pied piped preposition'*, v. note 22), dont le régime est un élément relatif phonétiquement nul, /Ø/, se rattache orthographiquement en MG préposé à l'unité graphique (***MG*** ou ***chaîne insécable***) suivante, comme dans les exemples suivants :

Représentations		Orthographe
/lqndil s-Ø isfaw/	⇒	*lqndil* ***s-isfaw*** "la lampe avec laquelle il a éclairé";
/tabrat d-Ø-as-tn-d ismun/	⇒	*tabrat* ***d-as-tn-d*** *ismun* "la lettre à laquelle il les a joints pour lui".

5. Par convention, un MG post-posé (v. (10)) dont le hôte est un élément relatif phonétiquement nul, /Ø/, se rattache orthographiquement en MG post-posé, à l'unité graphique précédente ; voici des exemples (DIR = directionnel [d]):

Représentations		Orthographe
/aryal Ø-d isɣa/ "le coufin qu'il a acheté-DIR"	⇒	*aryal-d isɣa*
*/aryal **ɣ-Ø**-d iga aqqayn/* "le coufin ***dans lequel*** il a mis-DIR des dattes"	⇒	*aryal ɣ-d iga aqqayn*

Le recours à la propriété morpho-syntaxique d'insécabilité est un exemple de ces critères structuraux dont un système orthographique peut faire usage comme autant de ***repères objectifs*** servant à énoncer des conventions *ad hoc* qui ont pour but de résoudre des problèmes pratiques spécifiques de la notation et des activités qui lui sont associées, notamment l'activité de BIEN LIRE ET COMPRENDRE (voir la section: 'Résumé', au début de ce travail). En fait la convention (13)5, qui stipule la formation d'un GG, *d-as-tn-d*, dans le deuxième exemple de (13)4, au lieu d'une suite de MG, /*d as tn d*/, dont la structure est difficile à inférer, ou d'un simple et unique MG, #*dastnd*#, graphiquement analogue au nominaux #tifdnt# "orteil" ou #*bumhnd*# par exemple, a l'avantage de signaler immédiatement au lecteur des éléments de structure syntaxique indispensables à ***la reconnaissance des morphèmes dans leurs mouvement transformationnel*** (le mouvement des clitiques) et à l'assignation, par conséquent, d'une structure syntaxique définitive (i.e. la relativisation du nom *tabrat* notamment) à la chaîne graphique, chose sans laquelle aucune interprétation sémantique ne serait possible.

Il va sans dire qu'étant donné l'interconnexion signalée plus haut (III.1.b) entre commodités typographiques et conventions de liaison, la graphie arabe, appliquée au Berbère, nécessiterait peut être d'autres définitions et d'autres conventions appropriées qui lui seraient spécifique au sujet des MGs et GGs, et

ce à cause des particularités de cette graphie, telles l'existence notamment de variantes graphémiques contextuelles (initial, médiane, finale, attachée, détachée), dont l'exploitation adaptée peut d'ailleurs, parfois, faire l'économie des signes de liaisons, indispensables en tant qu'indices graphiques des structures morphosyntaxiques, mais plus adaptés à la graphie latine qu'à la graphie arabe.

Enfin, les éléments euphoniques épenthétiques forment un MG avec l'élément de droite. C'est le cas des segments insérés /**s**/, /**y**/ et /**i**/, marqués en tant qu'éléments euphoniques, dans les exemples qui suivent en (14), par la mise en gras.

(14) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1.	*iknd-**s**tt ufruχ-da d-**s**tt !zriχ*	"le garçon avec lequel je l'ai vue l'a roulée"
2.	iϒra-**y**as ufruχ	"le garçon l'a appelé"
3.	ma-ϒ-t-**i**d iga?	"en quoi il l'a mis [vers ici]?"

III.2. Domaines graphémiques et processus phonétiques

D'une manière générale, la notation des représentations phonétiques, s'impose dans les cas suivants:

(i) les cas d'insertion, où, comme nous le verrons après (), l'élément inséré doit être rattaché à l'élément graphique suivant /inna ak/ → *inna-yak* "il t'a dit"),

(ii) le cas d'assimilation totale (i.e. celle qui ne porte pas uniquement sur un seul trait comme le (dé)voisement), sauf pour ***la préposition du génitif /n-/*** qui, ***assimilée ou non, doit être systématiquement notée***. (La marque de liaison graphique ne disparaît pas avec l'assimilation: /rad-k yut/ → *ra-kk yut* 'il te frappera'),

(iii) le cas d'élision: /rad-nn yak^{w}i/ → *ra-nn yak^{w}i* 'il sautera de l'autre côté',

(iv) le cas de l'harmonie des sibilantes: /issϒzif// → *izzϒzif* 'il a allongé'.

Le maintien de la marque de liaison dans des cas comme ceux de (ii) et (iii) ci-dessus a pour but de servir de repaire dans le reconnaissance de la structure morphosyntaxique de la suite graphique.

A part les cas plus ou moins généraux qui viennent d'être, ainsi que les cas déjà traités dans la sous-section III.0.1/2 en ce qui concerne le rapport entre notation orthographique et niveau de représentation, le reste doit être traité cas par cas. C'est ce qui fera l'objet du reste de la présente sous-section.

Le cas particulier des affixes coronaux

Etant donné le nombre relativement important de morphèmes grammaticaux de haute fréquence (affixes, pronoms, déictiques), qui commencent avec et/ou se terminent par des obstruentes coronales occlusives (/t/ ou /d/ plus particulièrement), et que les combinaisons de cette classe de segments (/t-t/, /t-d/, /d-t/, etc.) tendent souvent, en adjacence immédiate et sous certaines autres conditions (v. DELM 1996), à fusionner par une assimilation neutralisante (v. (12) ci-dessus), on ne peut compenser la perte, à l'écrit, d'une partie considérable d'indices intonationnels et d'information pragmatique et perlocutoire qui, en message oral, contribuent à la bonne perception de la structure syntaxique, ***qu'en favorisant les distinctions sous-jacentes dans la notation***, en ignorant justement ce dernier genre d'assimilations. En plus de ***certains processus phonétiques prédictibles*** qui seront énumérés dans le dernier paragraphe de cette section, seuls les processus ***d'assimilation totale ou d'apocope***, propres à certains morphèmes bien connus, comme le modal /(r)ad-/, peuvent donc être encodés en graphie sans risque d'ambiguïté, encore faut il garder la marque de liaison dans ce cas, comme le fait (15) ci-dessous.

(15) *Parler Chleuh d'Imdlawn:*

Phonologie	Phonétique	Notation	
ad-k	[akk]	*a-kk*	Comp-od. 2ms
ad-nn	[ann	*a-nn*	Comp-Déic
ad-fllas	[affllas	*a-ffllas*	Comp-pp:3ms.
ad-n-!duf	![anduf]	*a-!nduf*	Comp-1p-garder:acc

Une ***notation phonologique*** doit, par contre, être de mise en ce qui concerne ***l'assimilation par voisement ou dévoisement***, qui affecte la classe des obstruentes coronales occlusives /t/, /d/, et /!d/. L'ignorance en notation, de cet aspect de l'assimilation permet de réduire le taux des risques d'ambiguïté et

d'amorphisme morphosyntaxique que les isomorphismes graphiques résultants engendreraient. Les exemples qui suivent en (16) illustrent certains aspects de l'ambiguïté potentielle que cette catégorie d'assimilation peut engendrer.

(16) *Parler Chleuh* (les parlers qui réalisent la pharyngale [&])

	Notation	vs.	Phonétique	
1	*tagat-da*		[tagadda]	"le fléau en question"
1'	*tagadda*		[tagadda]	"l'égalité"
2	*tamt-da*		[tamdda]	"les huit (fém.) en question"
2'	*tamdda*		[tamdda]	"buse (brune)"

Notation: Phonétique:

3 *wa-nna irfufnn,* ***ttqyyad-t****, ar-as !ntt*χ*llas* [ttqiyatt]
"quiconque a été malmené, enregistre-le! et nous le dédommagerons"

3' *wa-nna irfufnn* ***d tqyyadt****, ar-as !ntt*χ*llas* [ttqiyatt]
"quiconque a été malmené par la fonction de caïdat, nous le dédommagerons"

4 *wa-nna ingaran,* ***ttdllalt*** *ar-t ttskkalϒ* [ttˇdllaltartˇttskkkalϒ]
"celui qui a éclaté, mets-le aux enchères et je l'aborderai (par ruse)"

4' *wa-nna ingaran* ***d tdllalt*** *ar-t ttskkalϒ* [ttˇdllaltartˇttskkkalϒ]

"celui qui rate la criée, je l'aborderai (avec ruse)"

5 *iϒmunn* ***!tt&mmar*** *ar tssugut* [munntt&mmar]
"s'il se mettent ensemble, mets-toi à remplir et à vider"

5' *iϒmunnt* ***!t&mmar*** *ar tssugut* [munntt&mmar]
"si les laitières se trouvent ensemble mets-toi à vider"

5'' *iϒmunn* ***d-!ti&mmar*** *ar tssugt* [munntt&mmar]
"s'il se mettent avec les laitières mets-toi à vider"

On peut multiplier les exemples de l'homophonie qui s'établit entre l'impératif inaccompli 2s. de tout verbe à médianne géminée 'XYYZ', suivi de l'objet direct 2ms, sous la forme /tt-XYYaZ-t/, et le nom de métier

l'objet direct 2ms, sous la forme /tt-XYYaZ-t/, et le nom de métier correspondant, à savoir /ta-XYYaZ-t/, lorsque celui-ci est précédé de la préposition /d-/ ou de la conjonction /#d#/, qui le mettent alors à l'Etat Construit /t-XYYaZ-t/, forme homophone avec la forme verbale précédente.

Mis à part les cas particuliers ***des assimilations d'obstruentes coronales occlusives***, que nous venons d'examiner, ainsi que ***les alternances phonétiques de syllabicité*** entre voyelle et semi-voyelle, les unités graphiques définies en (9), (10) et (11) ne sont pas isolées dans le but de délimiter d'une façon généralisée les domaines où la notation phonétique devrait être observée. Ainsi, outre la définition du domaine où l'alternance de syllabicité doit être observée en orthographe, le rôle essentiel des définitions orthographiques de (9)-(11) est plutôt de fournir autant de repères graphiques qui seraient de nature à désambiguïser la chaîne graphique en lui assignant, par des moyens également graphiques, tous les indices lexicaux et les structures morphosyntaxiques indispensables à l'interprétation phonétique et sémantique correcte.

Pour ce qui est de l'alternance de syllabicité nous proposons les conventions suivantes de (17), qui ne correspondent nullement, il faut le souligner, aux règles phonologiques, pour lesquelles le domaine de la syllabation n'est délimité en fait que par la pause (v. Elmedlaoui 1985; DELM 1985)

(17) *Domaines graphiques de syllabation*

a) La syllabation retenue en orthographe pour le mot graphique autonome (v. (9)) est celle de la forme dite "de citation" (ex. ***anu*** "puit" vs. ***anu-ad*** [anwad] "ce puit-ci")
b) Le domaine maximum où les variations de syllabicité sont retenues en orthographe pour les élément graphiques dépendants est le groupe graphique ***GG*** (v.(13); ex. *inna* ***i-ḫmad*** [innayhmad] vs. inna **y**-urgaz [innayurgaz]).

Les exemples de (18) ci-dessous illustrent ce qui vient d'être énoncé en (17).

(18) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

	Notation	vs.	Phonétique	
1	azu		[azu]	"écorche!"
2	azwat		[azwat]	"écorchez!"
3	az**u**-as		[az**w**as]	"écorche lui!"
4	azu **y**-urgaz		[azu**y**urgaz]	"écorche **pour** l'homme!"
5	azu **i**-!tmƔart		[azu**y**tmƔart]	"écorche **pour** la femme!"
6	azu awtil		[az**w**awtil]	"écorche le lapin!"

Les unités *azu, azwat, urgaz* et *!tmƔart* de (18) constituent, chacune, un MG autonome en vertu des définitions de (9)1,2, tandis que les ensembles *(azu-as), (y-urgaz)* et *(i-tmƔart)* constituent, chacun, un groupe graphique selon (13)1,3. Les variations de syllabation que l'orthographe retient pour les vocoïdes /U/ et /I/ en (18) sont régies par (17), et l'on note que la syllabation graphique retenue en vertu de (17) pour (18)5,6 ne coïncide pas avec la syllabation effective, dont le domaine est en fait celui d'entre deux pauses, comme il a été signalé plus haut.

III.3. AMBIGUITE, ET INFORMATION NON PHONETIQUE A ENCODER

III.3.1. Syntaxe et orthographe de /-ad/, /ad/ et /(r)ad-/

Dans notre définition (11) du mot graphique dépendant préposé, nous n'avons pas inclus les préverbes à l'exception de la conjonction modale d'infinitif/accusatif */ad-/* (***conjonction complétive***, dorénavant). Il est vrai que les préverbes, au sens large et informel donné à ce terme dans DELM 1988, à savoir les particules d'Aspect et de Temps (AT), les particules de Négation (NEG) et les ***Complétiviseurs*** (COMP) en général (v. Aspinion 1953:294) partagent, tous, la propriété de remplir la position COMP et de gouverner toujours ainsi, dans un rapport de surface immédiat, soit un clitique ***qui monte***, soit le verbe de leur proposition, à défaut de clitique disponible (cf. DELM 1988 pour ce qui est de l'ordre de placement des clitiques). Pourtant, pour des considérations plutôt *ad hoc*, seule la conjonction complétive */ad-/* nous paraît devoir être catégorisée graphiquement comme ***MG dépendant*** (cf. (11)2). Nous avons à cela deux raisons. Il y a d'abord la position de *tête maxima* qu'occupe la catégorie COMP dont */ad-/* est une manifestation, dans ***la hiérarchie des hôtes*** qui accueillent les clititiques C'est cette hiérarchie qui détermine, pour la liaison des clitiques, l'***hôte*** effectif parmi des hôtes potentiels concurrents, auxquels les clitiques qui montent se rattachent[17] selon la ***Condition de Placement de Clitique*** (v. Ouhalla 1989b:178). Cette condition stipule qu'un élément qui monte s'attache au ***plus haut élément de sa proposition (P)***. La hiérarchie des préverbes remplisseurs de COMP en ce qui concerne la priorité à assumer la fonction de ***hôte*** pour la marque d'***Aspect*** et de ***Temps /ar/*** et les clitiques que cette marque attire vers elle est la suivante[18]:

(19) *Hiérarchie des éléments remplisseurs de COMP*
Relatif[-/+Q] $\not\in$ **Comp**létiviseur >> **COMP**.vide >> **Neg**ation
(**Q** = Question; **Y** $\not\in$ **Z** veut dire: Y et Z sont en rapport de complémentarité

[17] Pour une discussion des notions de "hôte" et de "liaison" dans le traitement des clitiques, v. Klavans 1985:100. (pour la liste de ces hôtes en berbère, v. Aspinion 1953; Guerssel 1983; DELM 1989:171)

[18] En bref, la présente analyse suppose que les clitiques sont attachés à l'Aspect-Temps ([ar], [a] ou phonétiquement nul selon le contexte) attiré lui même par les éléments de COMP, selon la hiérarchie des éléments remplisseurs de COMP (cf. DELM 1989:171 et Ouhalla 1989b:179 pour des analyses différentes).

distributionnelle; **Y** >> **Z** veut dire que Y a la priorité sur Z)

La deuxième raison que nous avons à catégoriser la conjonction complétive */ad-/* comme MG dépendant préposé est une raison *ad hoc* relevant de l'utilité pratique, comme c'est le cas pour la plupart des raisons qui déterminent les aspects particuliers des orthographes. Il s'agit de lever les jeux d'ambiguïté auxquels cette conjonction participe avec le ***déterminant*** démonstratif postposé, */-ad#/*, et avec le ***pronom*** générique neutre */#ad#/*. Les exemples qui suivent dans (20) illustrent quelques manifestations des ambiguïtés que le message écrit ne peut lever que par des indices et des conventions orthographiques *ad hoc* de repérage et de compensation. Ce besoin d'indices *ad hoc* est dû au fait que le message écrit est pauvre en information ***perlocutoire*** et ***situationnelle***, telle que l'accentuation, l'intonation, le référent (au sens de Hazael-Massieux 1978). Il est également dû au fait que le peu d'information situationnelle que le message écrit peut véhiculer (les embrayeurs, par exemples, v. Jakobson 1963:176-181 et Hazael-Massieux 1978:108) est, de surcroît, soumis à la contrainte de la ***linéarité spatio-temporelle*** de l'opération lectorale. Cette linéarité diminue le pouvoir des éléments désambiguïsants, à cause du rapport proportionnellement inverse qui existe entre l'efficacité de la mémoire et les dimensions spacio-temporelles des éléments d'information. Dans les exemples de (20) ci-dessous, les éléments de chacun des trois ensembles 1-2, 3-5 et 6-8 sont homophones, à part l'accentuation et l'intonation, difficiles à encoder orthographiquement.

(20) *Parler Chleuh d'Imdlawn*
(ad1 **Dét**erminant démonstratif; ad2 **Pro**nom générique; ad3 Conj. **Compl**étive)

1 *srsn asitti ad-asin !wayyad* (ad3)
"ils ont déposé la charge pour en porter une autre"

2 *srsn asitti-ad, asin !wayyad* (ad1)
"ils ont déposé cette charge et ils en ont porté une autre"

3 *hann !ilbad-ad fsrn* (ad1)
"ces vêtements sont étalés"

4 *hann !ilbad ad fsrn* (ad2)

"ce sont des vêtements, ce qu'ils ont étalé"

5 *hann !ilbad, ad-fsrn* (ad3)
"voilà les vêtements, pour qu'ils soient étalés"

6 *hann !ilbad-ad ur jdrn* (ad1)
"ces vêtement ne sont pas brûlés"

7 *hann !ilbad ad ur žḍrn* (ad2)
"ce sont des vêtements, ce qu'ils n'ont pas brûlé"

8 *hann !ilbad, ad-ur žḍrn* (ad3)
"attention aux vêtements, qu'ils ne prennent pas feu"

Tous les verbes ***moyens*** (v. Spencer 1991:245) comme *žḍr* "brûler, prendre feu" (et ils sont nombreux en Berbère; v. Galand 1977:283; Guerssel 1986c:21) qui n'ont pas de forme distincte pour l'aoriste, i.e. tous ceux qui ne commencent pas par une voyelle ou ne se terminent pas à l'accompli par /a/ (v. DELM 1991:80-82), sont susceptibles d'entrer dans le même jeu d'ambiguïté que celui de (20)3-8. Les exemples de (21) ci-après illustrent certaines autres combinaisons possibles entre les trois morphèmes homophonisés en [ad] ainsi que l'interférence de tout cela avec la préposition /d-/ (v. (21)7-9).

(21) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

("Ø" représente la ***tête vide*** d'une relative (v. Galand 1984, 1986:88; DELM 1989:181-182) et ***ne fait pas partie de l'othographe***; il n'est là que pour faciliter la représentation de la structure).

1 *igr-ad ad ran ad-sɣn*
"c'est ce champ-ci, qu'ils comptent acheter"

2 *igr-ad ad rad-sɣn*[19]
"c'est ce champ-ci, qu'ils achèteront"

---

[19] Cette forme peut se prononcer comme [igradarradsɣn] (v. Aspinion 1953:285, DELM 1989:188 pour la chute ou l'assimilation du /d/ de /ad/ et /ad-/)

3 *igr-ad Ø-srs sƔan !imqqur* [igradsrssƔan] vs. ✱[igrassrsƔan]
"ce champ qu'ils ont acheté avec, est grand"

4 *igr ad srs sƔan* [igrassrssƔan]
"c'est un champ, ce qu'ils ont acheté avec"

5 *igr ad rad-srs sƔn* [igrarrassrssƔn]
"c'est un champ qu'ils achèteront avec"

6 *igr-ad ad rad-srs sƔn* [igradarrassrssƔn]
"c'est ce champ qu'il vont acheter avec"

7 *hann argaz d-Ø a* g^w*mmrƔ*[20]
"voilà l'homme avec qui je pratique la chasse"

8 *hann argaz-da Ø* g^w*mmrƔ*
"voilà l'homme que j'ai l'habitude de guetter"

9 *hann argaz-da d-Ø a* g^w*mmrƔ*
"voilà l'homme avec qui je pratique la chasse"

Notons la place où le clitique pronom prépositionnel qui monte, /-srs/ "avec lui", fait son ancrage dans les exemples de (21)3-6. Il s'attache toujours en postposition à l'Aspect (phonétiquement réalisé '*a(r)*' ou nul 'ø'), attiré lui même vers les catégories de COMP selon la hiérarchie définie plus haut. Ce qui montre qu'en (20)3, le clitique /-srs/ est, en réalité, attaché non pas au déterminant /-ad/, dont le nom déterminé se trouve hors de la proposition contenant le clitique, mais plutôt à la tête vide /Ø/ de la proposition relative à qui appartient ce clitique, est le fait que la première consonne du clitique /-srs/ n'assimile pas le /**d**/ de ce déterminant (✱[igra**ss**rssƔan]). Cette assimilation se fait par contre pour le reste des exemples, où /**ad** srs/ donne [**ass**rs] (v. DELM 1989:188 pour cette assimilation). C'est là une preuve formelle que le déterminant /-ad/ est différent des deux autres particules qui lui sont homophones.

---

[20] Cette forme est dérivée de /*hann argaz d-Ø ar* g^w*mmrƔ*/ (v. DELM 1989:180)

III.3.1.1.Syntaxe et orthographe de la conjonction complétive /ad-/

Il a déjà été remarqué dans note 42 de DELM (1988:188) qu'à la différence du **Pro**nom générique /ad/, la conjonction **Compl**étive /ad-/, n'accueille pas la 'préposition emballée' (angl. *'pied piped preposition'*) qu'entraîne dans son sillage l'élément relatif vide /Ø/, qui monte à la tête de sa préposition. Le Berbère ne connaît pas, en fait de 'préposition esseulée' (angl. *'stranded preposition'*), à savoir une préposition qui se trouve esseulée lorsque le syntagme prépositionnel, SP, romps à la fin de la relative, suite à la relativisation du régime de la préposition[21]. Dans ce dernier cas, en Berbère, la préposition suit le sillage de l'élément relatif vide /Ø/, qui monte à la tête de la proposition relative. La particularité relevée dans ce sens dans DELM (*Ibid.*) à propos de la conjonction ***com***plétive /ad-/ découle, en fait, tout simplement du fait que toute relativisation d'un groupe nominale, GN, de la proposition complétive, qui est de mode ***subjonctif*** par nature en Berbère et dont /ad-/ constitue la tête, fait monter l'élément relatif vide /Ø/ résultant vers la ***tête de la relative matrice*** qui enchâsse immédiatement la complétive, i.e. elle le fait monter ***hors de ladite complétive***, qui n'est fonctionnellement au fond qu'un syntagme nominale supérieur (angl. *'sentential complement'*) et qui ne peut pas fonctionner elle même comme relative. Ce phénomène est à mettre en rapport avec le fait que la forme verbale dite *'participe'*, qui est toujours de mode ***indicatif***, et que prend tout verbe dont le sujet est ***relativisé*** (v. DELM. 1989:182; Ouhalla 1989a)[22], ne se manifeste jamais pour un verbe régi par le complétiviseur /ad-/, comme le montre la forme du deuxième verbe, *zlf* (et pas ✱*zlfn*, dans (22)3,4 ci-dessous, comparée à celle du premier verbe *nwa*, qui, elle, se met au participe sous la forme *nwan*.

---

[21] Pour une discussion sur le régime de la *'préposition emballée'* (angl. *'pied piped preposition'*) en Berbère, v. Chaker 1983:385; Leguil 1984:70; Galand 1986:88-89.

[22] On dit que chacun des deux noms: [Dieu] et [l'Homme], dans les deux syntagmes nominaux [Dieu, qui a créé l'Homme] et [l'Homme, que Dieu a créé] respectivement, est un nom ***relativisé*** à partir de la phrase [Dieu a créé l'Homme].
Sur la question du sujet et ses rapport avec les indices de personne, de nombre et de genre en Berbère, cf. Galand (1964:38); Cadi 1989, (1990:241); Ennaji & Sadiqi 1986; Choe 1986; Ouhalla 1989a. Laabdelaoui 1997.

(22) *Parler chleuh d'Imdlawn*

1) *hann asngar* ***inwan*** *ad* ***izlfn*** [ayzlfn]
"c'est le maïs mûr, qui est rôti"

2) *hann asngar-ad* ***inwan*** *ad* ***izlfn*** [ayzlfn]
"c'est ce maïs mûr, qui est rôti"

3 hann asngar ***inwan****, ad-**izlf*** ! [ayzlf], ✱[ayzlf**n**]
"à toi du maïs mûr, pour qu'il soit rôti!"

4 *hann asngar-ad* ***inwan*** *ad-**izlf*** ! [ayzlf], ✱[ayzlf**n**]
"à toi ce maïs mûr, pour qu'il soit rôti"

La particule /ad-/ (ad3, selon (20) ci-dessus) est donc une conjonction **Compl**étive modale qui régit l'infinitif / accusatif. Elle est l'équivalent de l'Arabe Classique /?an/ (v. Fassi Fehri 1982:99 pour /?an/ de l'AC). Parlant d'ailleurs de la rection de la particule /ad-/ en Chleuh, Aspinion 1953:121 fait la remarque suivante:

> «Employé avec le préverbe ***ad***, que l'on peut considérer comme étant la conjonction "que", *l'aoriste traduit le subjonctif*»[23].

La confusion pour l'analyste, entre la conjonction ***Comp***létive modale /ad-/ et le ***Pro***nom générique neutre /ad/ du Chleuh, provient de ce que cette langue homophonise deux entités syntaxiques que son proche parent, le tamazight du Moyen Atals, distingue bel et bien sous forme /ad/ et /ay/ respectivement[24]. Une autre langue aussi typologiquement distante qu'est le

---

[23] Galand (1972-1973:178), (1977:297-8), (1987:363,373) désigne la particule /ad-/ du Chleuh comme "particule modale d'aoriste". Pour Leguile (1982:61), c'est un "préverbe du non-réel".

[24] En effet, la particule /ad/ du Chleuh, qu'Aspinion 1953:163-175 n'hésite pas à désigner comme "***pronom relatif***" et que El Moujahid 1990:303 désigne comme "opérateur de focalisation", correspond au Moyen Atlas à /ay/ (cf. Chafik 1991:126), qui est considéré par Guerssel 1983:49-50 comme un "clefting complementizer" (cf. aussi Choe 1986:18) et par Ennaji & Sadiqi 1986:62 comme "cleft marker", et qui est ***phonétiquement distinct*** dans cette aire dialectale, de la conjonction complétive modale

Français, par exemple, fait elle aussi fusionner un ***pronom***, le pronom relatif, et une ***conjonction***, la conjonction de subordination, en un seul syncrétisme phonétique "***QUE***". Mais la situation du Chleuh paraît être, sur ce point, plus proche de celle qui prévaut en Anglais, où le déterminant ***démonstratif*** préposé, la conjonction ***complétive*** et le pronom ***relatif***, fusionnent tous sous forme du syncrétisme phonétique "***THAT***", sans que cela ne dispense l'analyste de distinguer formellement ces trois catégories (v. Riemsdijk & Williams (1986:97) se réfèrent à Bresnan 1972 à propos de la pertinence, pour l'analyse, de la distinction, en Anglais, entre le relatif "$\textbf{\textit{that}}_1$" et la conjonction complétive "$\textbf{\textit{that}}_2$"). Le Chleuh 'complique' encore la situation, par rapport à l'Anglais, en ***postposant*** le démonstratif déterminatif /-ad/, de sorte que, même si l'on met au point une théorie qui réduirait à une même entité syntaxique les deux "QUE" du Français, les deux "THAT" qui leur correspondent en Anglais et le ***ad2*** et ***ad3*** qui leur correspondent en Chleuh (v. les exemples (20)), la distinction orthographique faite en (20) entre /-ad/, /ad/ et /ad-/ demeure indispensable en Chleuh afin de désambiguïser le texte écrit, appauvri en indices pragmatiques et perlocutoires.

III.3.1.2. Syntaxe du déterminant démonstratif /-ad/

La particule /-ad/ (ad1) est un ***déterminant*** qui fonctionne comme ***adjectif*** démonstratif et qui est ***commutable*** avec /-ann/ dont il est l'opposé déictique (v. Aspinion 1953:92). C'est l'équivalent du touareg /di/ (v. Galand 1975b:172, 1974c:211-212) et du kabyle /a(gi)/ (v. Basset & Picard 1948:91-2). Ainsi, alors qu'à l'instar des autres démonstratifs /-ann/, /-da/, /-lli/, ce déterminant demeure inséparable de sa 'tête', qu'il détermine (voir (23)1) sous forme d'une catégorie nominale terminale 'N' du groupe nominal 'GN', et alors que ce déterminant est en rapport d'exclusion mutuelle avec l'autre déterminant qu'est le pronom interrogatif (voir (23)2 vs. (23)4), le **Pro**nom générique /ad/ (ad2), lui, n'empêche pas les éléments de détermination (i.e. pronom interrogatif, déterminant démonstratif, adjectif épithète, proposition relative) de déterminer son antécédent (voir (23)5-9).

/ad-/ que Guerssel (1983:37,49) désigne comme "future marker". Durand (1998:177), pour qui il n'existe pas de véritables pronoms relatifs en berbère désigne (p:175) informellement l'élément /ay/ du Moyen Atlas (Ayt Ndir) comme un *supporto (di focalizzazione)* "support de focalisation".

(23) *Parler Berbère Chleuh*

1 *ayyis-ad umlil* (*ayyis umlil-ad) "cet étalon blanc"

2 *man ayyis* ? "quel étalon ?"

3 *ayyis-ad* "cet étalon"

4 ✱*man ayyis-ad* ✱"quel cet étalon ?"

5 *man ayyis ad ran* ? "quel étalon veulent-ils ?"

6 *ayyis-ad ad ran* "c'est cet étalon, qu'ils veulent"

7 *ayyis umlil ad ran* "c'est l'étalon blanc, qu'ils veulent"

8 *ayyis ittbndaqn ad ran* "c'est l'étalon qui fait des révérences, qu'ils veulent"

9 *ayyis-ad umlil ittbndaqn ad ran*
"c'est cet étalon blanc qui se prosterne qu'ils veulent"

III.3.1.3. Syntaxe du Pronom générique[25] /ad/

Même si l'élément #ad# donne l'impression de fonctionner comme un simple élément relatif, la syntaxe des constructions clivées du Berbère (v. Ennaji & Sadiqi 1986) poussent à accréditer, tout au moins pour cette élément, l'approche de l'enseignement de Basset, défendue également depuis longtemps par Galand, pour qui «le berbère n'a pas de pronom relatif» (Galand 1974c:208)[26]. La même idée est exprimée dans Leguil (1984:72-3). En fait, des

---

[25] En aquérant les préfixes de genre /w/, /t/, et ceux du nombre /a/, /i/, ce pronom générique donne de véritables pronoms démonstratifs: wad, "celui" tad, "celle" wid, "ceux" tid, "celles".

[26] Voir quand même Galand 1984, où il est fait état de "relateurs". Effectivement, il ne serait pas surprenant qu'on arrive à prouver que les éléments /da/, /lli/, /nna/ (v. (9)4

langues, comme le Français ou l'Anglais, où un *véritable* pronom ***relatif*** (i.e. *non restreint aux relatives explicatives*) a fini par émaner des anciens éléments démonstratifs, en sont arrivées, par là même, à ne plus faire de distinction entre le ***clivage*** (*'anticipation renforcée'*, selon les termes de Galand 1957) d'une part, et la ***relativisation restrictive*** de l'autre. Le Berbère, par contre, assure parfaitement cette distinction (v. Ennaji & Sadiqi 1986:67-8)[27]. Voici des exemples comparatifs qui illustrent cet état de choses (le symbole 'Ø' est un relatif vide, tandis que la variable @ représente un pronom générique (l'équivalent de l'ang. 'THAT' ou le fr. 'CE') phonétiquement vide:

(24) *Comparaison*

Chleuh	*!taYadt ad Ø igllin !ifzz.*	[taYattayglin]	(clivage)
	!taRadt Ø igllin !ifzz	[taYattiglin]	(relativisation)
Anglais	*It is the goat Ø which ruminates.*		
		(ambiguë entre clivage et relativisation)	
Français	*C'est la chèvre, Ø qui rumine.*		
		(ambiguë entre clivage et relativisation)	

Ce n'est que dans le pseudo-clivage, où il fait ***phonétiquement*** usage d'un pronom démonstratif générique 'CE', que le Français lève l'ambiguïté, comme le montre la comparaison de (25) ci-dessous:

(25) *Comparaison*

Chleuh	***ad*** *Ø igllin ifzz D-!taYadt*	(pseudo-clivage)
Français	***Ce*** *qui rumine, c'est la chèvre*	(pseudo-clivage)

---

suppra) fonctionnent effectivement comme des pronoms relatifs dans le cas des ***relatives explicatives*** (comparer: /idda urgaz-lli/ "l'homme dont il est question est parti" vs. *idda urgaz-lli !nmnaqqar* "cet homme-là que nous avons rencontré est parti" avec *!rbbi, lli ixlqn kiwan* "Dieu, qui a créé tout le monde"; *nḫmd i-!rbbi, lli yufn kiwan* "louange à Dieu, qui vaut mieux que tout le monde").

[27] Pour certains aspects d'ambiguïté de la relative complétive en berbère touareg, v. Leguil (1984:81-).

Ce qui distingue donc, en général, la particule #ad# (ad2) en Chleuh, des autres référents catégoriels du syncrétisme phonétique [ad], est que cette particule fonctionne formellement comme une catégorie pronominale (***PRO***) (v. Galand (1957:31), quoique les rapports d'***antécédence*** et de ***co-indiciation*** et de ***contrôle*** (au sens de N. Chomsky 1981:20 et de Riemsdijk & Williams 1986:132) qu'elle entretient en tant que pronom ***générique***, ne soient pas reliés à un ***nominal lexical,*** et qu'ils soient plutôt reliés à un élément relatif phonétiquement nul 'Ø' [28]. Le déterminant /-ad/ n'entretient, par contre, aucun rapport de co-indiciation avec le nom terminal qu'il détermine sous le noeud du groupe nominal (GN). En tant que complétiviseur (***COMP***), la conjonction /ad-/, d'autre part, n'est nullement un constituant d'un quelconque groupe nominal (GN), puisque COMP, en tant que tête de la phrase (P') est un ***Spécificateur*** qui se trouve hors même de la phrase (P) (v. N. Chomsky 1981:52; Riemsdijk & Williams 1986:59-60; Bresnan 1970, 1972).

III.3.2. syntaxe et orthographe de /S-/, /s-/ et / S /

III.3.2.1. Deux prépositions sous forme de [s]:

Plusieurs dialectes berbères, dont le Chleuh, à qui appartient le PCI, établissent une homonymie sous forme de [s] entre la préposition ***instrumentale***, que nous notons en minuscule /***s-***/ et la préposition de ***destination*** que nous notons en majuscule /***S-***/. Rappelons au passage que d'après (10)1, une préposition ***mono-segmentale*** est orthographiquement catégorisée comme un MG dépendant préposé. Cette homonymie donne donc lieu au type d'ambiguïté qui, faute d'indices orthographiques appropriés, est susceptible de s'installer entre (26)1 et (26)2 ci-dessous, par exemple.

---

[28] Si l'on se permet de faire le parallèle avec le Touareg, en se basant sur l'analyse de Galand 1974c, le pronom générique #ad# des constructions clivées en Chleuh jouerait le rôle d'antécédent relativisé par rapport au pronom relatif nul /Ø/ qui le remplace à l'intérieur de la relative et qui monte à la tête de cette relative selon un principe universel:

ayyis ad_1 [ran $Ø_1$] ⇒ *ayyis* ad_1 [$Ø_1$ *ran*] = *ayyis, ad ran* " [c'est] un étalon qu'ils veulent" (sous-entendu: "pas autre chose"). Selon cette analyse, /*ayyis*/ est un prédicat à copule nulle et non l'antécédent de la relativisation qu'implique le clivage.

(26) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1 *yuzzl **s-idukan** nns*	"il a couru **avec** ses babouches"
2 *yuzzl **S-idukan** nns*	"il a accouru **vers** ses babouches"

En Kabyle, une distinction formelle indirecte entre la préposition de destination /S-/ et son homophone instrumentale /s-/, est rendue possible grâce au fait que l'argument de la première se met à l'Etat Libre, tandis que celui de la deuxième se met à l'Etat Construit (cf. Basset & Picard 1948:57-8 et Mammeri 1976:92-3); mais, comme partout dans de pareils cas, la confusion de ces deux prépositions subsiste même en Kabyle pour les noms qui ne marquent pas d'état, et ils sont nombreux en berbère[29]. Voici un exemple:

(27) *Berbère Kabyle*

1 *irwl **S-yiwt** tlflukt*	"il s'est enfui **vers** une barque".
2 *irwl **s-yiwt** tlflukt*	"il s'est enfui **à bord** d'une barque".

L'homonymie de ces deux prépositions de base /s-/ et S-/ donne lieu en PCI à autant d'autres homonymies dérivées, qu'il y en a de personnes grammaticales; car chaque préposition sert de base à une série de pronoms prépositionnels. Là aussi l'ambiguïté s'installe, à moins qu'on ne fasse usage du même procédé orthographique que celui de (28), (29). Voici des exemples:

(28) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1 *yuzzl-srs*	"il a couru avec (Ø)".
2 *yuzzl-Srs*	"il a accouru vers lui"

A tout ce qui précède vient s'ajouter une autre homonymie, celle qui existe entre le pronom prépositionnel de la troisième personne, déjà

[29] Sur l'Etat Construit en Berbère, v. Basset 1932, 1945 (Kabyle); Saib 1982 (Moyen Atlas); Kenstowicz, Bader et Benkeddach 1982 (Kabyle); Gurssel 1983b (Aït Seghrouchen); Dell et Jebbour 1991 (Chleuh).

phonétiquement ambigu (instrumental: /-srs/ vs. destinatif /-Srs/, v. (28)) et le verbe *srs* "poser". Voilà donc encore une source supplémentaire d'ambiguïté qui justifie l'orthographe que nous préconisons, comme l'illustre (29). ci-dessous.

(29) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1 *ad-ukan srsn, tnkr tskrt Ɣ-uflla.*
"dès qu'ils déchargent, l'ail pousse en haut".

2 *ad-ukan-srsn tnkr, tskrt Ɣ-uflla.*
"dès qu'elle les soulève, enivre-toi (à l'étage d')en haut".

3 *ad-ukan-srsn tnkr, tskr-t Ɣ-uflla.*
"dès qu'elle les soulève, elle fait cela (à l'étage d')en haut". ('cela = qq chose dont on a parlé).

4 *ad-ukan-srsn tnkr tskrt Ɣ-uflla, ...*
a) "dès qu'elle les soulève et que tu t'enivres en haut, ...
b) "dès que l'ail les soulève en haut, ..."

5 *ad-ukan-Srsn tnkr, tskrt Ɣ-uflla.*
"dès qu'elle se lève vers eux, enivre-toi en haut".

6 *ad-ukan srsn, tnkr, tskrt Ɣ-uflla.*
a) "dès qu'ils déchargent et qu'elle se lève, enivre-toi en haut!".
b) "des qu'ils déchargent, qu'elle se lève et que tu t'enivre en haut, ...".

7 *i Ɣ-**srs-Srs** immudda ntta, srs-**srs** kiyi ssli&t.*
"S'il s'**y** est rendu **avec**, décharge, toi, la marchandise avec" (parlant d'une destination et d'un moyen de transport)

On ne doit pas se laisser influencer par l'impression que donnent les exemples de (29) d'être trop artificiellement recherchés; car les ambiguïtés que ces exemples illustrent résultent de ***propriétés structurales*** et nom de simples homonymies de lexèmes isolés. Elles sont engendrées par l'homonymie de certains monèmes ***grammaticaux*** de haute fréquence et sont augmentées par

l'isomorphisme de certaines structures morphologiques de haute fréquence également (v. (30) ci-dessous). Ce genre d'ambiguïté auquel participent aussi bien la syntaxe que la morphologie et le lexique, a la particularité de paraître dans un même contexte linéaire, et sur des espaces très étendus. Or la représentation linéaire, dont l'étendu perceptible est d'ailleurs déterminé par les limites de la mémoire, est pourtant la seule structure immédiatement accessible à la lecture dans une écriture où l'orthographe ne fait pas usage d'indices de ponctuation au sens large. Ce sont en fait ces indices qui aident le lecteur à projeter une structure morphosyntaxique hiérarchisée en arbre abstrait, à partir des éléments de la séquence graphique linéaire visuellement perçues. L'espace de ce travail ne nous permet pas d'essayer d'épuiser toutes les combinaisons possibles du jeu de l'ambiguïté potentielle de base qui sous-tend les ambiguïtés particulières que lèvent les indices orthographique en (29). Nous nous contentons donc de donner en (30) un spécimen de l'isomorphisme morphologique dont nous venons de parler et qui, en conjugaison avec l'homophonie des morphèmes grammaticaux et avec la propriété de 'valence moyenne' qui caractérise toute une classe de verbes en Berbère, contribue à augmenter les risques d'ambiguïté.

(30) *Isomorphisme morphologique en Chleuh*
(EL = état libre; EC = état construit)

Formes verbales (Accompli)		**Formes nominales**	
3.m.sg	**2.m.sg**	**EL**	**EC**
iskr	**tskrt** "faire"	tiskrt	**tskrt** "ail"
!isdr	!**tsdrt** "pondre"	!tasdrt	!**tsdrt** "diguette de canalisation (irrigation)"
ig^{w}mr	**tg^{w}mrt** "chasser"	tag^{w}mrt	**tg^{w}mrt** "chasse"
!imdl	!**tmdlt** "enterrer"	!timdlt	!**tmdlt** "tombe"
irkm	**trkmt** "pourrir"	tirkmt	**trkmt** "navet"
!izli	!**tzlit** "séparer"	!tizlit	!**tzlit** "grappe"

3.m.sg	**3.f.sg**	**EL**	**EC_**
iϒli	**tϒli** "monter"	tiϒli	**tϒli** "rosée"
imdi	**tmdi** "barrer chemin"	timdi	**tmdi** "teigne (insecte)"
iχsi	**tχsi** "s'éteindre"	tiχsi	**tχsi** "brebis"

izri "passer"	**izri** "thym"
irgl "fermer"	**irgl** "paupière; espèce botanique" à grain noir comestible" (v.aussi Boogert 1998:132)
!**ifrd** "débroussailler"	!**ifrd.** "étang"
islm "s'engourdir"	**islm** "poisson"
!**izli** "séparer"	!**izli** "grappe"
ifri "sentir"	**ifri** "grotte"
igli "acculer"	**igli** "enclos"
isli "frôler"	**isli** "rocher"
!**izi** "se quereller"	**izi** "bile"

En plus des deux prépositions homophones /s-/ et /S-/ qu'illustrent les deux exemples de (26), le Chleuh possède une troisième particule également homophone; c'est la conjonction ou le complétiviseur, /S/, qu'on trouve (i) à la tête de toute proposition (P) subordonnées conséquentes dont le verbe n'est pas à l'aoriste, comme c'est le cas dans (31)2,3 ou (ii) à la tête de toute proposition relative (P') dont un constituant est sous forme d'une complétive (P) qui comprend un pronom résomptif dont l'antécédent est le nom relativisé (v. DELM 1989:184), comme c'est le cas dans (31)4.

(31) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

(i) *propositions subordonnées conséquentes*

1 *ad-ukan !idr !unzar, tili nit tuga* (aoriste)
"dès que la pluie tombe, il y a de l'herbe"

2 *ad-ukan !idr !unzar, S-a nit ttilli tuga* (inaccompli)
"dès que la pluie tombe, l'herbe se fait disponible"

3 *mra !idr unzar, S-nit tlla tuga.* (accompli)
"s'il avait plu, il y aurait eu de l'herbe"

Proposition relative matrice

4 *argaz-da S riϒ ad-**t** !zrϒ, ur ih̲adr.* (complétive à pro. résomp)
"l'homme que je cherche à voir @ n'est pas là" (@ trace du pro. résomp.)

En tant que préverbe complétiviseur, la particule /#S#/ est un MG autonome en vertu de (9)9, chose qui la distingue en orthographe des deux prépositions /s-/ et /S-/. Le genre d'ambiguïté qui risque encore de subsister malgré tout, à cause de la montée des clitiques pour s'attacher à cette particule sous forme de MGs postposés, peut être levée à l'écrit, par la ponctuation (l'usage de la virgule /,/ et de la marque d'intonation /!/), comme l'illustrent les exemples de (32) ci-dessous.

(32) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1 *mra-ka tsddqt !iqqaridn, S-t nsϒa.*
"si seulement tu avais fait don de l'argent, nous l'aurions acheté (alors)"

2 *mra-ka tsddqt !iqqaridn s-t nsϒa!*
"si seulement tu avais fait don de l'argent avec quoi nous l'avions acheté!"

3 *mra-ka tzznzit tamubil, S-t niwi.*
"si seulement tu avais vendu la voiture, nous l'aurions emporté (alors)"

4 *mra-ka tzznzit tamubil S-t niwi!* "si seulement tu avais vendu la voiture vers laquelle nous l'avions emmené!

5 *mra-ka tzznzit tamubil s-t niwi*! "si seulement tu avais vendu la voiture en laquelle nous l'avions emmené!

III.3.3. syntaxe et orthographe de /Is/ et /is/

Dans beaucoup de parlers berbères, dont le PCI, l'interrogation totale, pour ne pas dire l'interrogation tout court, ne repose en fin de compte que sur l'élément d'intonation, (v. Galand 1986:97, 1972/1973:178). Dans un système de notation pauvre en indices orthographiques, cet état de chose peut donner lieu à plusieurs aspects d'ambiguïté, dont notamment, la confusion entre interrogation totale, que nous encodons orthographiquement par l'usage de */Is/* et clivage total que nous encodons par */is/*. Voici des exemples:

(33) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1) *Is-k !iχassa ug^{w}ri* ? "as tu perdu la raison ?"
2) *is-k iχassa ug^{w}ri*! "c'est que tu as perdu la raison!"
3) *Is-awn drusn waman d igran Ɣ-tmazirt-ad* ?
"souffrez-vous d'une insuffisance en eau et en champs dans ce pays ?"
4) *is-awn drusn waman d igran Ɣ-tmazirt-ad.*
"c'est que vous souffrez d'une insuffisance d'eau et de champs dans ce pays".

Même si l'on parvient un jour, à un niveau sophistiqué de l'analyse abstraite, à réduire les différentes manifestations de /IS/ en Berbère à une même entité syntaxique générique dont la variation consisterait en la présence ou l'absence du trait d'interrogation, i.e. IS[±Question] (cf. Sadiqi 1990:337-339 pour une discussion pertinente), les impératifs pratiques de l'orthographe ont leur propre logique: pour éviter au lecteur des hésitations, qui sont d'autant plus inévitables que la phrase est longue, entre une ***interrogation totale*** et un ***clivage total***, il faut que la graphie soit capable "d'annoncer le ton" dès le début de la phrase. Cela permet, d'une part, au lecteur d'enclencher les opérations cognitives qui assignent à la suite linéaire la structure syntaxique correcte et qui lui associent l'interprétation sémantique appropriée. Il lui permet d'autre part, grâce à ces opérations, d'accorder son appareil phonatoire et de le mettre au diapason approprié d'où sa voix peut entamer la courbe qui décrit le profil

intonationnel requis.. Cela peut se faire entre autres, en faisant usage des majuscules, à l'instar de l'orthographe allemande, pour distinguer le complétiviseur ***interrogatif*** /*Is*/ (cf. Aspinion 1953:178) caractérisé par [+Question] (cf. Sadiqi 1990:337) d'après la sous-catégorisation de N. Chomsky (1981:53) et le distinguer de l'autre complétiviseur /*is*/ (v. Aspinion *Ibid.* p:193, Sadiqi 1986:221, Guerssel 1983:61) qui est caractérisé par le trait [–Question] et qui marque notamment le ***clivage total***. Un autre moyen envisageable pour différencier graphiquement ces deux complétiviseurs, qui s'opposent sur la base de [±Qestion] est de commencer l'interrogative par un point d'interrogation 'à l'espagnole' (ex.emple: *Este hombre, con quién estaba hablando...* "Cet homme, avec lequel il était en train de parler..." vs. *Este hombre, ¿con quién estaba hablando?* "Cet homme, avec qui était-il en train de parler?"). La vertu désambiguïsante de ce dernier procédé, qui ne fait en réalité que signaler l'intonation interrogative à l'avance, s'arrête pourtant tout naturellement là où l'intonation n'est d'aucun secours et où seuls les autres éléments perlocutoires et situationnels d'un langage parlé bien ancré dans son contexte pragmatique peuvent effectivement lever l'ambiguïté. C'est notamment le cas des exemples suivants:

(34) *Parler Berbère Chleuh*

1 *Is-ur issin Is-Ɣid llan* ?
"est-ce qu'il ne sait pas s'ils sont là ?"

2 *Is-ur issin is-Ɣid llan* ?
"est-ce qu'il ne sait pas qu'ils sont là ?"

3 *is-ur issin is-Ɣid llan* .
"c'est qu'il ne sait pas qu'ils sont là."

4 *is-ur issin Is-Ɣid llan* .
"c'est qu'il ne sait pas s'ils sont là."

Si l'intonation peut distinguer chacun des éléments de la paire (34)1,2, en opposition aux éléments de la paire (33)3,4, cette intonation n'est d'aucun secours pour différencier entre eux les éléments de chacune de ces deux paires. Ces faits contredisent, pour le Chleuh tout au moin, l'assertion de Sadiqi (1990:383) concernant le dialecte des Aït Hassan, qui, sur ce point ne doit pas

être différent du chleuh dont il représente d'ailleurs les confins géographiques nord-est. Sadiqi (*Ibid.*) affirme que (nous traduisons de l'Anglais) «le '*IS*' enchâssé peut être soit [+Question] soit [–Question] alors que le marqueur d'interrogation (ou le '*IS*' de la proposition principale) ne peut être que [+Question]». Autrement dit, selon cette assertion, le '*IS*' de la proposition matrice marque ***toujours*** l'interrogation. C'est perdre de vue la tournure syntaxique de clivage total, à l'oeuvre dans les propositions matrices de (34)3,4, que d'adhérer à cette assertion.

Pour la 'l'archi-catégorie' syntaxique 'IS' du Berbère, l'opposition des traits sémantiques [+Qestion] et [–Qestion] sont donc aussi importants, du point de vue des buts pratiques de l'orthographe, que l'est l'opposition phonétique [+voisé] vs. [–voisé] qui fait que, pour le Berbère toujours, l'entité phonologique abstraite /T/ (i.e. [+coronal, –continu, –sonant...]) se manifeste en orthographe soit comme /d/, soit comme /t/, selon que l'on veuille, par exemple, noter *ifda* "il a racheté" ou *ifta* "il s'en est allé". Le même argument vaut, au niveau des distinctions orthographiques, pour toutes les autres entités qui ont la même forme phonétique, qui partagent certains traits syntaxiques ou sémantiques mais qu'oppose, ne serait - ce qu'un seul trait syntaxique ou sémantique crucial pour la fonction ***référentielle*** de la langue ('référentielle', dans le sens de Jakobson 1963).

III.3.4. Syntaxe et orthographe de /-d/, /d-/, / d / et / D-/

Considérons les exemples qui suivent en (35). A l'examen de (35)1-3 et (35)6-8 tout particulièrement, on s'aperçoit bien de la nécessité de la distinction orthographique que nous avons établie entre les différentes fonctions qu'assure la forme phonétique [d].

(35) *Parler Berbère Chleuh*

1	*hann izri-**d** talat*	[ittalat]	"il a dépassé la vallée **vers ce côté**"
2	*hann izri **d**-talat*	[ittalat]	"il est passé **par** la vallée"
3	*hann izri **d** talat*	[ittalat]	"voilà le thym **et** la vallée"
4	*a izri **D**-talat*	[ittalat]	"ce qu'il a dépassé **c'est** la vallée"

5 *a izri **d-talat** a ira*	[ittalat]	"c'est passer **par** la vallée, qu'il veut"
6 *hann ildi-**d** bihi*		"il a tiré Bihi **vers ce côté**"
7 *hann ildi **d-bihi***		"il a tiré **en compagnie de** Bihi"
8 *hann ildi **d** bihi*		"voilà la fronde **et** Bihi"
9 a ildi ***D***-bihi		"ce qu'il a tiré, c'est Bihi"
10 *a ildi d-bihi a ira*		"c'est tirer avec Bihi qu'il veut"

Le déictique /-d/, la préposition d'accompagnement /d-/ (v. Aspinion 1953:393), la conjonction de coordination nominale[30] / d / et la particule prédicative /D-/ doivent donc, à leur tour, être orthographiquement différenciées afin de permettre la visualisation des différences de structure morphosyntaxique qui, une fois privées de tout indice graphique dans des suites homophones comme celles de (35)1-3), donnent lieu à des homographies ambiguës. Ceci va à l'encontre de l'usage que propose le Groupe d'Etudes Berbères (1981:31) et qui fait indifféremment de chacun de ces quatre éléments un MG graphique indépendant. Il est significatif à cet égard qu'en comparant pour le cas du berbère du Moyen Atlas, l'effet casuel de la rection de la conjonction de coordination nominale /d/ à celui de la particule prédicative /D-

---

[30] S'agissant de la coordination des proposition (P), la plupart des parlers berbères qui nous sont connus n'ont pas de réalisation lexicale pour la conjonction de coordination ***copulative***. Cette sorte de coordination est assurée par une simple juxtaposition des verbes, conjuguée à un emploi particulier des modes (aoriste, etc.); v. Galand 1977:298; Leguil 1981, 1982; DELM 1989, pour plus de détail. Avec la nouvelle génération de speaker(ine)s (Fatima Alguirari par exemple) dans la division chleuh de la radio (RTM), une tendance à calquer l'Arabe Classique dans les traduction des bulletins d'information notés selon une proposition de Safi (1992), qui préconise entre autre de ne pas noter les variations d'Etat, nous font entendre de temps en temps des coordinations copulative à l'aide de /d/, de paire avec l'abondons de l'Etat Construit (ex. *ra !tdr !ddrẓ̌t n-lḫma d ra !idr anzar* ...pour dire "il y aura chute de la température et il pleuvra... "

/, qu'il considère, après Guerssel (1983:61), comme une copule, Choe (1986:18-19) prend bien soin de distinguer, en graphie, la 'particule prédicative' par une ***majuscule***.

Pour ce qui est de la distinction entre la préposition /d-/ et la conjonction de coordination nominale / d /, les choses semblent être moins claires pour les analyste. C'est ainsi que Basset & Picard (1948:56-57) confondent, dans leur description du Kabyle, la préposition /d-/ et la conjonction de coordination /d/, et croient qu'il s'agit dans les deux cas d'une préposition. Les seules choses qu'ils ont tenu à souligner (*Ibid.* p:80-81) au sujet des particules homophones '[d]' sont (i) le fait que la particule prédicative que nous notons sous forme du MG dépendant préposé, /D-/, se laisse distinguer formellement dans cette langue par le fait de régir un Etat Libre (par opposition à l'Etat Construit), et (ii) le fait qu'une ambiguïté s'installe là où le nom régime ne fait pas de distinction d'état, comme par exemple *!adil d tissit* qui veut dire soit "le raisin, c'est de la boisson" soit "le raisin et la boisson". De son côté, Mammeri (1976:109) a consacré le paragraphe final (n°[314]) de son ouvrage grammatical *Tajerrumt* au même diagnostic, et ce pour le Kabyle toujours. Plusieurs particularités formelles distinguent pourtant la préposition d'***accompagnement*** /d-/ "avec, contre, etc." (*'tanzeYt n tdukli'*, selon la terminologie de Mammeri, *Ibid.*) de la conjonction de coordination nominale /d/ "et". Le test le plus explicite est le fait que la préposition /d-/, qui ne peut entrer comme constituant que dans un syntagme verbal (SV), sous forme de tête du syntagme prépositionnel (SP), a une propriété syntaxique formelle qui la distingue de la conjonction: elle peut avoir son argument relativisé ou extrait par clivage. Dans ce cas, cette préposition est antéposée au verbe sous forme d'une préposition 'emballée' (angl. *'pied piped preposition'*, v. note 21) et se place à la tête de la relative, comme l'illustre (36)2

(36) *Parler Chleuh d'Imdlawn*
(***Ø*** un relatif phonétiquement nul; N nom; GN groupe nominal)

1. ***Phrase de départ***:
!isrf !iqqaridn d-urgaz "il a envoyé l'argent avec l'homme"

2. ***Relativisation de*** [argaz]N ***dans 1 ci-dessus***:
a) Représentation:
[*argaz* [***d-Ø*** *isrf iqqaridn*]]GN
b) Orthographe:
argaz ***d-****!isrf !iqqaridn* "l'homme **avec qui** il a envoyé l'argent"

A cause de la *Contrainte sur la Structure Coordonnée*, bien connue en grammaire universelle (v. Ross 1967), cette possibilité syntaxique de mouvement transformationnel n'est pas offerte pour les conjonctions de coordination nominale dont /d/. Voici des exemples (le signe /✱/ indique l'agrammaticalité).

(37) *Parler Chleuh d'Imdalwn*
(Ø élément relatif phonétiquement nul; GN Groupe Nominal)

1 !iχssa [h̲mad **d** bihi]GN		"il manque [Hmad **et** Bihi]"
1' ✱ *bihi **d Ø** iχssa h̲mad*		✱"Bihi **et qui** Hmad manque"
2 !iχssa [h̲mad **niϒ** bihi]GN		"il manque [Hmad **ou** Bihi]"
2' ✱ *bihi **niϒ Ø** !iχssa h̲mad*		"✱"Bihi **ou qui** Hmad manque"
	vs.	
3 [[*bihi d h̲mad*] *!iχssan*]GN		"[Bihi et Hmad], qui manquent..."
3' [*bihi d h̲mad*]GN *!χssan*		"[Bihi et Hmad] manquent"
4 *isala lm&išt d lkri*		"il s'occupe de la nourriture et du loyer"
4' ✱ lkri ad **d Ø** isala lm&išt		*✱"c'est le loyer **et de quoi** il s'occupe de la nourriture"
		vs.
5 *išuška lm&išt **d-lkri***		"il a indexé la nourriture **sur le loyer**"
5' *lkri ad **d-išuška** lm&išt*		"c'est **au** loyer qu'**il a adapté** la nourriture"

En comparant (37)5' à (37)4', nous constatons que, pour les mêmes raisons qui régissent la relativisation dans la grammaire universelle, l'argument de la préposition /d-/ peut être extrait par clivage alors que cette possibilité est exclue pour le nom coordonné par la conjonction de coordination nominale /d/. Nous donnons en (38) ci-dessous une série d'exemples supplémentaires qui illustrent certaines combinaisons possibles entre la préposition /d-/, la conjonction de coordination nominale /d/ et la particule prédicative /D-/, pour montrer que les risques d'ambiguïté sont loin d'être minimes dans un message écrit pauvre en indices graphiques:

(38*) Parler Chleuh d'Imdlawn*
(PseCliv. = pseudo-clivage; les crochets délimitent le GN)

1 *šh̠ššmn h̠mad* ***d****-g^w^mas*
"ils ont causé de la honte à Hmad ***vis-à-vis*** *de* son frère".

2 *šh̠ššmn* [*h̠mad* **d** *g^w^mas*]
"ils ont causé de la honte à Hmad **et** à son frère".

3 *šh̠ššmn* [*h̠mad* **d** *g^w^mas*] *d-umššrk nns*
"ils ont causé de la honte à Hmad **et** à son frère *vis-à-vis de* son associé".

4 *šh̠ššmn* [*h̠mad* **d** *g^w^mas* **d** *umššrk nns*] *d-!umɣar*
"ils ont causé de la honte à Hmad **,** à son frère **et** à son associé *vis-à-vis du* chef coutumier".

5 *šh̠ššmn h̠mad d-g^w^mas ula d-umššrk nns ula d-kullu !laqraba*
"ils ont causé de la honte à Hmad *vis-à-vis de* son frère ainsi que *vis-à-vis de* son associé et *de* tous les proches".

6 ***a*** *išh̠ššmn h̠mad,* ***D-g^w^mas*** ⇐ (PseCliv. de */g^w^mas a išh̠ššmn h̠mad/*)
"***celui*** qui a causé de la honte à Hmad, ***c'est*** son frère"

7 ***a*** *išh̠ššmn h̠mad,* ***D-g^w^mas d umššrk nns*** ⇐
⇐ (PseCliv. de: */g^w^mas d umššrk nns a išh̠ššmn h̠mad/*)
"**ce**ux qui ont causé de la honte à Hmad, **ce sont son frère et son associé**".

8 ***a*** *išh̠ššmn h̠mad d-g^w^mas,* ***D-umššrk nns*** ⇐
⇐ (Ps-Cliv. de */amššrk nns a išh̠ššmn h̠mad d-g^w^mas/*)
"**ce**lui qui a causé de la honte à Hmad vis-à-vis de son frère, **c'est son associé**".

Faute d'une convention orthographique appropriée, la préposition /d-/ peut encore être confondue avec le déictique /-d/, comme en témoignent les exemples de (39). C'est la raison certainement pour laquelle Mammeri (1976:109) a bien pris soin de consacrer le dernier paragraphe, [314], de

Tajerrumt à cette distinction en Kabyle: il distingue le ***'d' n tnila*** (i.e le déictique) de ***tanzeŸt n tdukli*** (préposition d'accompagnement). Voici des exemples qui illustrent cette ambiguïté potentielle en chleuh:

(39) *Parler Chleu d'Imdlawn*
(les crochets délimitent un groupe nominal 'GN')

1 *trwl-**d** !tmŸart-ann d-[urgaz-ann].*
"cette femme-là s'est évadée **vers ici** *en compagnie de* cet homme-là"

2 *trwl-**d*** [*tmŸart-ann d urgaz-ann*].
"[cette femme-là *et* cet homme-là] se sont évadés **vers ici**"

3 *trwl d- d-[tmŸart-ann **d** urgaz-ann*]
"elle s'est enfuie *en compagnie de* cette femme-là **et** de cet homme-là"

III.3.5. L'orthographe et l'ambiguïté, en général

Comme le souligne Kenstowicz 1994:7 (nous traduisons de l'Anglais), «des orthographes phonétiquement précises (mais qui, psychologiquement, prêtent à confusion) ont fréquemment dû être abandonnées (...) et les ***orthographes rationnelles exigent souvent qu'on épelle différemment ce qui est phonétiquement la même chose***". Le principe orthographique de désambiguïser la graphie au maximum afin de compenser la perte d'information pragmatique et perlocutoire est certainement présent dans toutes les orthographes, quoi qu'appliqué à des degrés différents. Pour ce qui est de l'usage des majuscules à des fins pareilles, on n'a qu'à penser à l'orthographe allemande, où cet usage est mis à contribution pour distinguer le substantif des autres classes de mots (*Zahlen* "nombres" vs. *zahlen* "payer; acquitter") et pour distinguer l'emploi qu'on fait de certains pronoms de la troisième personne pour exprimer la politesse en deuxième personne (*Sie* "vous [+politesse]" vs. sie "elle"). Même l'orthographe arabe (v. le numéro spécial de Al-Mawrid, vol.15, n°4 1986), où le taux d'ambiguïté toléré est pourtant des plus élevés pour tout ce qui dépend des données vocaliques, nous offre des exemples de "mesures préventives" destinées à soustraire le matériel consonantique à l'ambiguïté. On y fait usage par exemple du procédé consistant à ***ignorer l'assimilation***, dans

des contextes qui rappellent ceux que nous avons examinés en (16) et en (34)1-5, où une notation phonologique ignorant l'assimilation de (dé)voisement a été adoptée. Dans les exemples qui suivent immédiatement ce paragraphe et qui sont tirés de l'orthographe de l'Arabe Classique pour illustrer ce dernier point, nous donnerons les translitérations entre guillemets. Dans notre translitération de la graphie arabe, /A/ représente la haste du "Aleph", qui marque soit un [aa] long (partout ailleurs qu'au début du MG) soit la voyelle courte de liaison ([a], [i] ou [u]) que la phonotactique de l'AC insère au début du mot pour éviter le commencement par un groupe consonantique 'CC' (v. 2eme paragraphe sous (5) dans la section II.1). Le diacritique dit *Šidda* / ّ /, qui marque la gémination de la consonne qui le porte n'apparaît pas systématiquement dans un texte arabe standard, qui par tradition reste sans diacritique de vocalisation; mais là où nous jugeons devoir faire apparaître ce *Šidda* dans nos translitérations, il sera substitué par un /²/ à droite de la consonne géminée.

Alors, donc, que l'orthographe arabe adopte une ***notation phonétique*** pour la forme verbale infixée d'un /t/, et ce dans des cas comme !/ttala&/ (![ittala&] "être au courant" ← √!tl&) qu'on note sans vocalisation sous la forme «!Atl&», ou dans des cas comme /dta&aa/ ([idda&aa] "prétendre" ← √d&w) qu'on note sous la forme «Ad&y», cette même orthographe observe, pour la même forme verbale infixée, une ***notation phonologique*** qui ignore l'assimilation, dans des cas comme /!dtala&/ (![ittala&] "soulever" ← √!dl&), qu'on note sous forme de «!Adtl&» et qui est pourtant prononçable lui aussi, selon Siybawayh, comme ![ittala&] (v. al-?astaraabaadiy III:287).
Et alors qu'à l'instar du cas de [idda&aa] signalé ci-dessus, cette orthographe adopte une ***notation phonétique*** en tenant compte de l'assimilation dans un autre cas comme /&anit-tum/ (Coran, 9:128) dont nous translitérons la forme graphique comme *&anit²um*, cette même orthographe observe une ***notation phonologique*** dans d'autres cas similaires comme /&abad-tum/ (Coran, 109:4) dont nous translitérons la notation canonique sous forme de *&abadt²um* et qui, d'après les règles de la diction de la psalmodie coranique dite *taŽwiid*, doit être prononcée avec assimilation sous forme de [&abattum] (v. Daar al-Fikr, éd. 1988: 518-9). De cette manière, aucun des deux termes de chacune des paires minimales (N vs. N') de (40) ne risque d'être confondu avec l'autre à l'écrit.

(40) *Arabe Classique*

	Phnlogie..	**√**	**Orthog.**	**Phnétique**	
1	!t-t-ala&	←√!tl&	*!At^{2}l&*	![ittala&])	"il est au courant"
1'	!d-t-ala&	←√!dl&	*!Adtl&*	![ittala&]	"il a assumé"
	(v. Elmedlaoui 1992:119-121 et 1993b §5.2)				
2	mit-tu	←√mwt	*mit^2*	[mittu]	"je suis mort"
2'	mid-tu	←√myd	*mdt*	[mittu]	"j'ai oscillé"
3	&anit-tum	←√&nt	*&nt^{2}m*	[&anittum]	"vous avez des ennuis"
	(v. Coran: IX:129, trad. Kasimirski 1970).				
3'	&anid-tum	←√&nd	*&ndtm*	[&anittum]	"vous avez dévié"

Une attitude *ad hoc* analogue est adoptée au sujet de l'orthographe des deux '*?an*' de l'Arabe classique, le complétiviseur /?an/ (ex. *?an laa yanaam* "qu'il ne dorme (pas)") et la conjonction 'explicative' /?an/ (ex. *?an laa yanaam* "comme quoi il ne dort pas"; nb. les voyelles de déclinaison /*a*/ et /*u*/ ne sont pas notées, comme c'est de règle en orthographe arabe standard). Alors que dans les deux cas, la nasale de /?an/ s'assimile à la liquide de la négation /laa/, sous forme de [?allaa], et alors que l'assimilation est considérée, en principe, comme l'un des critères du rattachement graphique des particules aux lexèmes (Al-?astaraabaadiy III:325-6), l'orthographe arabe fait pourtant la différence entre ce que nous translitérons comme «?l^{2}A» pour noter le cas du complétiviseur suivi de la négation injonctive /laa/ et «?n lA» pour le cas de la conjonction explicative suivie de la négation indicative /laa/ (*Ibid*). Beaucoup d'autres particularités qui ne sont motivées dans l'orthographe arabe que par des impératifs de désambiguïsation, peuvent être trouvées dans Al-?astaraabaadiy (III:324-333) et Al-Qalqašandiy (III:1-218). Bref, la lutte des systèmes orthographiques contre les ambiguïtés est aussi vieille que les premiers systèmes d'écriture: déjà les scribes de l'Egypte antique lui accordaient une grande importance (v. Mounin (1974:44-45).

III.3.6. Conclusions partielles

D'après ce que nous avons vu à travers les paragraphes de la section III, on ne peut donc (a) ni se passer entièrement des liaisons graphiques, comme le préconise Chami (1982:165) et Essafi (1992:29), (b) ni en user sur la base des seules intuitions fugitives des individus, comme c'est le cas dans certaines

publications de l'AMREC (*Raïs Hmad Amntag* p.16-25, par exemple), (c) ni opter pour des mots graphiques géants comme le font parfois les anciens auteurs et scribes et copistes chleuhs, qui notaient le Chleuh en graphie arabe[31].

Tandis que la première et la dernière de ces trois démarches ne font rien de spécial et d'*ad hoc* pour compenser la perte d'information pragmatique et perlocutoire qui accentue l'impact du phénomène d'ambiguïté, la seconde, qui est actuellement en vigueur sur le terrain, ajoute à cette carence l'empêchement pour le lecteur potentiel de constituer un ***lexique stable de MOTS GRAPHIQUES*** (ou «blocs iconiques que l'oeil décode globalement», selon l'expression de Youssi 1993). Or ce sont ces mots graphiques qui constituent en effet la référence représentationnelle immédiate dans l'opération de ***reconnaissance*** *lectorale* (v. Elmountassir 1993, Youssi 1993). Il est significatif à cet égard de noter combien la forme iconique ***usuelle*** d'un mot s'impose et défie parfois la vigilance même d'un linguiste: dans un document-support de 37 exemples en Arabe Algérien, distribué par Madouni 1993 lors d'une réunion du GLECS, les formes ***orthographiques*** françaises des emprunts au Français se sont curieusement et systématiquement glissées dans ce qui est censé être une ***transcription phonétique*** des emprunts dans la variété d'arabe décrit (cf. les exemples 2, 19, 28 et 35 du document en question). D'autre part, parlant de l'impact des règles de liaison des unités graphiques, ainsi que de la pertinence de la ponctuation, au sens large (les blanc, la ponctuation proprement dite, etc.), pour l'opération de lecture, Al-QalqaŠandiy (III:146) dit notamment ceci (je traduis de l'Arabe Classique): «Lorsque les séquences de l'écriture sont distinctes les une des autres, le sens de chaque séquence atteint l'esprit sous ***sa propre forme***; par contre lorsque ces séquences sont enchaînées, cela nécessite un effort cognitive pour dégager les objectifs visés». Enfin, le procédé graphique dit *mudmaj* est l'un des procédés d'obscurantisme graphique, bien connus en cryptographie arabe (v. Mrayati et al. 1987:37). Il consiste

---

[31] Il va sans dire que l'introduction des signes de liaison aboutirait, entre autres, pour la graphie arabe à la violation des règles de distribution des variantes graphémiques qui dépendent de la position dans le mot. Tel a été, par exemple, le cas de l'adaptation de cette graphie à l'Arabo-Espagnol des Morisques d'Espagne, connu sous le nom d'Aljamia (v. Buzineb 1986:29). En plus des désambiguisations que l'usage des liaisons contribue à assurer, cette petite "transgression" que cet usage entraîne permet de donner à certaines particules grammaticales (prépositions, conjonctions, clitiques...) des formes stables et facilement reconnaissables en lecture.

notamment à ignorer les blanc et les démarcations en écriture. Le ***déchiffrement*** à partir du niveau terminal des représentations graphique que constituent les éléments de l'alphabet ne constitue en fait, dans un système d'écriture bien établi, qu'une opération exceptionnelle de recours ultime, propre à l'épellation des noms propres exotiques. C'est la perception en bloc à la *Gestalt* qui constitue la règle dans la lecture usuelle.

La troisième démarche des trois options qui viennent d'être signalées est qui consiste à construire des mots graphiques géants, ajoute donc à toutes les insuffisances énumérées l'inconvénient de gonfler démesurément *le* ***dictionnaire des mots graphiques***, avec tout ce que cela implique pour la lexicographie 'libraire' et surtout pour la lexicographie logicielle, puisque «la définition informatique d'un mot [est] "une suite de lettres entre deux blancs"» (Nais 1978:118). Enfin, chercher à soumettre la liaison graphique à une certaine rationalité en établissant des critères exclusivement morpho-phonologiques, ou des critères exclusivement syntaxiques tels le critère d'***immobilité***, que propose Stroomer 1993 par exemple, est de nature à déboucher dans une orthographe qui serait rationnelle mais qui restera pauvre en ***indices pratiques*** face au genre d'ambiguïté dont nous avons donné certains échantillons et qui est très répandue en Berbère. En effet, la syntaxe et la morphologie du Berbère, comme celles de l'Arabe Marocain, sont pleines de sources structurales d'ambiguïté de surface (v. Heath 1987, Elmedlaoui 1992:297 pour ce qui est des ambiguïtés morphologiques en Arabe Marocain). Remarquons par exemple comment l'orthographe française établit une liaison par trait-d'union entre le verbe et le clitique dans 'conservez-le chaud', mais pas dans 'vous le conservez chaud' malgré le fait que le clitique [le] est syntaxiquement mobile. En effet, placé après le verbe, le ***pronom*** clitique '[le]' risque d'être confondu avec le ***déterminant*** homopone '[le]'. Le trait d'union sert donc à compenser la perte en langage écrit du profil de proéminence accentuelle (v. Dell 1984) qui peut distinguer en langage parlé les deux énoncés suivants: 'conservez-le chaud!' et 'conservez le chaud!'.

Il est vrai qu'avec l'évolution dans le temps, d'autres aspects d'ambiguïté s'installent comme s'installe l'écart de l'écrit vis-à-vis de l'oral (v. notes 2 et 3); mais alors le système d'écriture deviendrait bien établi, et le développement des compétences de la langue écrite chez les usagers (mémorisation d'un lexique graphique, familiarisation avec l'image graphique des mots...) sera de nature à libérer l'espace et l'énergie cognitives nécessaires au traitement multistratégique

des ambiguïtés, comme cela se fait dans les orthographes bien ancrées dans l'usage et dans la tradition de leurs usagers.

III.3.7. De la ponctuation

Il faut encore explorer les différentes propriétés de subordination et d'enchâssements (complétives; relatives déterminatives ou appositives) et de coordination (copulative, alternative, et conditionnelle, ce que Leguil 1981 désigne pour le Chleuh comme 'schéma d'incidence'), ainsi que les différents aspects d'extraction de constituants, tels que la dislocation, la topicalisation (v. El Moujahid 1990), le clivage, le pseudo-clivage et l'interrogation, afin de codifier un usage approprié des éléments de ponctuation (virgule, point-virgule, point, etc.). Ainsi par exemple, la différence des dispositions paramétriques de la syntaxe de l'Allemand, par rapport à celles de la syntaxe du Français, fait que l'usage qu'on fait de la virgule n'est pas le même dans les orthographes respectives des ces deux langues (Fourquet 1952:26-27): en orthographe allemande, la virgule «est un moyen délicat de marquer la fonction des adjectifs épithètes, lorsqu'il y en a plusieurs devant un substantif», e.g. *ein hohe, lichtblaue blume* "une haute fleur, d'un bleu éclatant". En plus, «les limites de toute proposition subordonnée sont marquées par des virgules, sans considération de sens ni de longueur». Cette dernière particularité orthographique de ponctuation a des conséquences non négligeables sur le calcul des prédicats, qui détermine les présuppositions dans l'interprétation sémantique du message écrit: alors que l'orthographe française distingue une relative déterminative (=restrictive) d'une relative appositive (=qualificative) en faisant suivre l'élément relativisé par une virgule dans le deuxième cas mais non dans le premier (v. Dubois et al. 1973:*relative*), «cette distinction est inconnue en orthographe allemande, qui met la virgule dans les deux cas» (Fourquet, *Ibid*). Pour revenir aux exemples de (32), nous remarquons en comparant (32)1 à (32)2, et (32)3 à (32)4,5, que le placement de la virgule entre la proposition principale et la proposition subordonnée ***conséquente*** est l'un des moyens qui aident le lecteur à assigner une structure syntaxique aux suites graphiques identiques, et de distinguer le complétiviseur /s/ des deux préposition /s-/ et /S-/ dans un contexte où le mouvement des clitiques qui montent confond ces trois entités syntaxiques phonétiquement homophones. L'usage conjugué de la virgule /,/ et du point d'exclamation contribuerait

également à compenser l'intonation qui, en langage oral, fait la distinction entre *une conséquente injonctive* comme en (41)1 ci-dessous, une *conséquente prédicative* comme en (41)2 et une *coordonnée copulative enchaînée* comme en (41)3 ('enchaînée', dans le sens de Leguil 1981).

(41) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1 *iϒ tgrawlt,* ***!trzmt ϒaylli trglt s-tsarut!***
"si tu te tournes, **ouvre (alors) ce que tu avais fermé à clef!**"

2 i*ϒ tgrawlt,* ***trzmt ϒaylli trglt s-tsarut.***
"si tu te tournes, **tu ouvres (ainsi) ce que tu avais fermé à clef.**"

3 *iϒ tgrawlt* ***trzmt ϒaylli****, trglt s-tsarut!*
"si tu te tournes **et que tu ouvres le truc en question**, ferme (alors) à clef!"

Dans un langage écrit, tous les verbes chleuhs qui n'ont pas de forme distincte pour l'aoriste (i.e. ne commencent pas par une voyelle ou ne se terminent pas par un /a/ à l'inaccompli; voir DELM 1991:80-82) sont susceptibles d'entrer dans le même jeu d'ambiguïté que celui qui, faute d'une ponctuation adéquate, aurait confondu entre elles les constructions de (41).

Un autre exemple du rôle d'indicateur syntaxique qu'assure la virgule est fourni par le cas de la forme dite '*participe*' en Berbère d'une manière générale, à savoir celle que prend en Chleuh par exemple le verbe d'une relative dont l'antécédent est co-indicié avec le sujet de ce verbe (v. DELM 1989:182). Cette forme ne s'accorde que dans des cas résiduels (*Ibid.*). En plus, à moins que le nom relativisé (i.e. l'antécédent) n'appartienne à une complétive enchâssée dans la relative, comme c'est le cas dans (31)4, la trace d'un complément-objet relativisé ne prend lui-même jamais la forme d'un pronom résomptif en Chleuh (*Ibid.* p:181) comme le montrent (42)3,4, ci-dessous contrairement au cas de l'Arabe Classique par exemple (cf. Fassi Fihri 1982:135 pour le cas de l'Arabe Classique). La conjugaison des effets ambiguïsants de ces faits rend l'usage de la virgule encore plus nécessaire, en Chleuh, pour déterminer l'antécédent d'une relative parmi les constituants nominaux (N) de tout syntagme nominal complexe (N'). Voici des exemples pertinents:

(42) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

(Ø = relatif phonétiquement nul; @ = trace non remplie par un pronom résomptif)

1 *takurt n-ufruχ* ***Ø*** *!idrn Ɣ-!ug^w di*
"la balle du garçon tombé dan le ravin"

2 *takurt n-ufruχ ,* ***Ø*** *!idrn Ɣ-!ug^w di*
"la balle du garçon, omb**ée** dans le ravin"

3 *ah̲las n-tsrdunt* ***Ø*** *isƔa-@ bihi*
"le bât de la mule **que** Bihi a achet**ée**"

4 *ah̲las n-tsrdunt,* ***Ø*** *isƔa-@ bihi*
"le bât de la mule, **que** Bihi a achet**é**"

Il faut encore explorer les autres possibilités qu'offre la ponctuation, pour permettre de distinguer les relatives restrictives des relatives appositives dans les cas analogues à ceux de (43)1 et (43)2 respectivement, qui risquent autrement d'être ambigus à cause du manque d'accord dans la forme dite 'participe'.

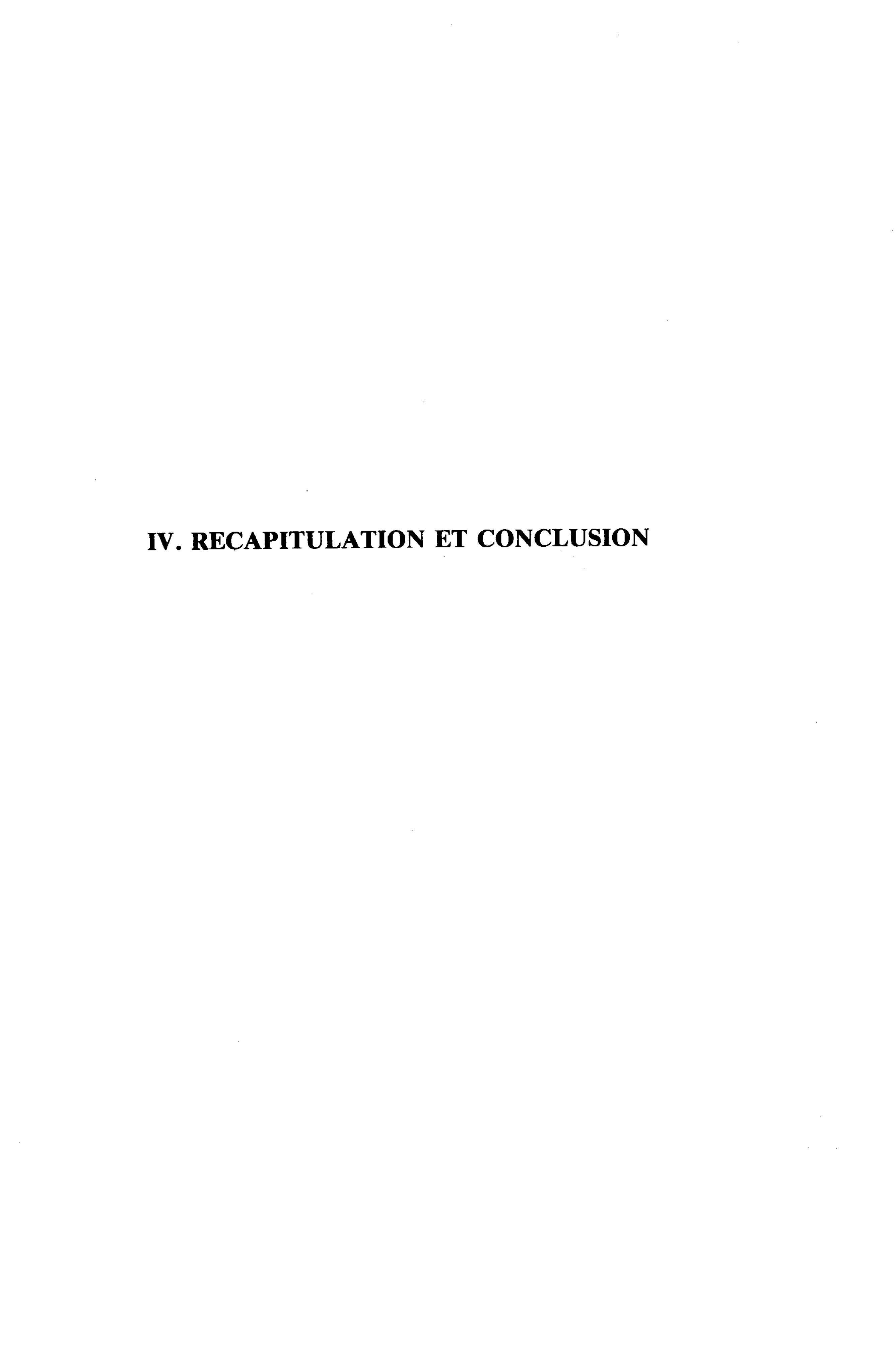
(43) *Parler Chleuh d'Imdlawn*

1 *ibrdan n-ufruχ illan Ɣ-th̲anut*
"les habits du **garçon qui se trouve** dans la chambre"

2 *ibrdan n-ufruχ, illan Ɣ-th̲anut*
"**les habits** du garçon, **qui se trouvent** dans la chambre"

Alors que l'antécédent est déterminé, grâce à la ponctuation, pour chacune des deux relatives de (43), les présuppositions prédicatives de l'énoncé restent ambiguës: si l'interprétation de l'usage de la virgule donne priorité à l'information qui détermine l'antécédent sur celle qui distingue la restrictive déterminative de l'explicative appositive, les relatives de (43) ne peuvent être interprétées toutes les deux que comme restrictives: s'agissant de plusieurs garçons et de leurs habits, sous certaines conditions déictiques extralinguistiques, (43)1 sous-entendrait alors nécessairement: «(...) et non

ceux des autres garçons (qui ne se trouvent pas dans la chambre)». Avec cet fonction spéciale assignée à la virgule, (43)2 sous-entendrait, pour sa part: «(...) et non ceux qui se trouvent ailleurs". Il faudrait alors mettre au point d'autres moyens de ponctuation qui permettraient aux relatives de (43) d'exprimer la simple explication, l'explication appositive, de sorte que la phrase *awi-d ibrdan n-ufruχ, illan Ɣ-t̲hanut* «apporte les habits du garçon, qui se trouvent dans la chambre» sous-entende «***je t'indique*** qu'ils se trouvent dans la chambre».



IV. RECAPITULATION ET CONCLUSION

a) De l'hétérogénéité des représentations 'orthographiques

Nous avons vu à travers les paragraphes de la section III. plus particulièrement comment les impératifs de désambiguïsation ont dicté, pour certains contextes orthographiques, l'application d'une notation qui favorise l'information phonologique, lexicale et morphosyntaxique, au détriment d'une fidélité à la substance phonique de surface. Cela ne veut pas dire que l'orthographe que nous préconisons est entièrement phonologique. Avec des moyens conceptuels sophistiqués de la phonologie moderne, on peut découvrir beaucoup d'autres régularités phonologiques qui donnent à une large part de l'information phonétique un statut redondant (i.e dérivé, donc prédictible). Mais si la découverte de ce genre de régularités peut être d'une certaine valeur pour les visées lointaines, purement intellectuelles de la linguistique théorique, l'existence de ces régularités ne saurait être d'aucune ***utilité pratique*** pour l'opération de lecture usuelle. C'est le cas par exemple des régularités de la délabialisation de la nasale (/m/ → [n]), et de la délabialisation des labiovélarisées (/k^w/ → [k]) (v. Elmedlaoui 1985, 1992, 1993a; Jebbour 1985; Selkirk 1988, 1993; Lasri 1991, Elmadari 1997). C'est également le cas de l'harmonie des sibilantes (v. Elmedlaoui 1988b, 1992; Iazzi 1991) et d'une large part de la syllabation des vocoïdes.

b) Des données de base de la présente analyse

Dans ce qui précède, nous avons examiné les problèmes que pose la mise au point d'une orthographe codifiée du Berbère. Pour discerner les problèmes d'une manière systématique et concrète, nous avons focalisé notre examen des données, et nous avons basé notre argumentation de base, principalement sur un parler déterminé qui forme un système intégré et entier, le parler berbère chleuh d'Imdlawn. Cependant, les catégories de problèmes circonscrits, le genre de conclusions tirées et la classe de propositions faites, doivent valoir, *mutatis mutandis*, pour tous les autres dialectes berbères grâce notamment à la nature intégrée des données à partir desquelles ces problèmes, conclusions et propositions ont été circonscrits.

c) *De l'orthographe en tant que programme utilitaire*

Implicite dans cet examen des problèmes que pose la codification d'une orthographe berbère est la présupposition que le consommateur d'un tel produit est avant tout le lecteur 'usuel'. Cet examen n'est donc conçu ni dans le but de satisfaire à cent pour cent les attentes des phonéticiens, des phonologues, des morphologues ou des syntacticiens, ni pour faciliter la tâche aux philologues et comparatistes des millénaires à venir (v. Nais 1978 à propos d'un traitement philologique des graphies anciennes non standardisées); car un système orthographique est une sorte d'***utilitaire*** pratique (v. Vycichl 1993) à caractère *ad-hoc*, et non un mode visuel de représentation qui cherche, à tout prix, à assurer une représentation rationnellement justifiée à intérêt intellectuel, où les différents aspects des composants de la grammaire et de la parole (lexique, syntaxe, phonologie, phonétique) trouveraient ce qui leur correspond projeté, point par point, sur la structure graphique. L'idéal de l'entreprise de codification est donc tout simplement d'assurer, par des moyens graphiques et à partir de stratégies et de critères hétérogènes, un ***dosage*** optimal d'éléments d'information pratique appartenant aux différents niveaux de représentation de la substance et de la forme linguistique, un dosage qui soit de nature à optimiser le rendement des facultés de la lecture ordinaire, opération qui est, il ne faut pas l'oublier, un ***acte de performance pragmatique***.

d) *De l'orthographe en tant que discipline à apprendre*

Ce qui précède présuppose, d'autre part qu'il faut concevoir le lecteur 'usuel' comme un ***consommateur***, qui cherche, il est vrai, des commodités techniques, mais qui est aussi suffisamment motivé pour se résoudre tout naturellement à consentir l'effort qu'exige le 'mode d'emploi' du produit, autrement dit, l'effort qu'exige toute action pédagogique méthodique. Est écarté, donc, de prime abord tout rêve de mettre au point un système orthographique 'populaire', 'grand public' ou 'sans larmes' dans lequel l'alphabétisation d'un sujet maîtrisant déjà la langue parlée à mettre à l'écrit se réduirait à une simple mémorisation d'un inventaire alphabétique, ou dans lequel la tâche de quelqu'un qui maîtrise déjà la graphie de base adoptée (arabe, latine ou toute autre) se réduirait à s'habituer simplement à lire et à écrire des

séquences de lettres qu'il n'a jusque là pas l'habitude de rencontrer, comme en s'habitue facilement à lire et à écrire des néologismes ou des noms propres exotiques. Comme, pour l'alphabétisation en toute langue (Arabe, Français, Anglais ou ... Berbère), emprunter le chemin de l'apprentissage, entamer une certaine initiation à un autre type d'exercice des compétences linguistiques afin de pouvoir porter un regard analytique nouveau sur la langue parlée, et activer les potentialités d'un autre niveau de représentation cognitive relativement autonome qu'est le niveau graphique, ce sont là les conditions *sine qua non* de toute entreprise d'alphabétisation, qui, une fois achevée au niveau collectif, ne manque jamais d'avoir, à son tour, ses propres incidences sur la langue parlée. On a souvent tendance à oublier la réalité banale qu'une alphabétisation dans une langue donnée (Français, Anglais, Arabe, Chinois ou ... Berbère), c'est à dire la maîtrise d'une *ORTHOgraphe* donnée, est une qualification qui ne découle pas automatiquement de la maîtrise orale de la langue en question et/ou de l'initiation préalable éventuelle à l'alphabet où cette langue est notée (cas de l'apprentissage de l'orthographe anglaise par quelqu'un qui est déjà alphabétisé en Français). C'est justement cet oubli qui convertit, le plus souvent, les atouts que constituent une telle maîtrise et une telle initiation préalable, en de véritables handicaps qui ne sont pas toujours faciles à percevoir en tant que tels et qui sont à cause de cela difficiles à surmonter. En tant que discipline conventionnelle et normative, une orthographe implique donc par définition les deux valeurs normatives du *correct* et du ***'faux'***, et tout usager est, par conséquent, tenu d'apprendre les généralisations et les idiosyncrasies que cette discipline met à sa disposition pour discerner le correct et le distinguer du faux. Mais pour justifier son autorité auprès de cet usager et mériter ainsi sa souscription aux normes, les propositions avancées au sujet de l'orthographe doivent être faites sous forme d'un ***système orthographique*** *entier* où toute proposition partielle faite sur un point donné se fait en prenant le ***tout*** en considération, et c'est ce que nous avons essayé de faire dans ce travail. C'est enfin ce souci de globalité qui justifie ce qui peut paraître dans ce même travail comme des 'échappées' de raisonnement, trop versées dans le 'linguistisme'.

V. Annexe 1

Texte d'un conte chleuh donné comme
spécimen de l'orthographe proposée en graphie latine

imiyn n-ugllid ilan askiwn

inkr yan urgaz tmmut-as t!mƔart, tfl-as-d sin ih̲šmiyn: tah̲šmiyt d-uh̲šmiy; yuwrri itahl yat !yadnin, isala tag^{w}mrt n-isk^{w}ran zund Ɣiklli izrin. kraygatt ass ar-d ittawi snat tsk^{w}rin. yan wass Ɣ-wussan n-!rbbi, tnkr t!mƔart-lli tnna-as [tnnaas]: *mra-hlli tžlit ih̲šmiyn-ad ad-tšttat [attšttat] yat tskkurt ar šttaχ yat*. awa ikka urgaz-lli ma ykka, yawi tarwa-lli izwar-asn s-tagant ad-tn-inn gis [attninngis] ižlu. tah̲šmiyt-lli tslla-asn [tsllaasn] yadlli tasi imikk n-ilammn tg-tn Ɣ-uh̲buš nns. awa inna-asn [innaasn] baba-tsn: !rwah̲at ad-d nkk [addnkk] tagant. is-nn ukan ffuƔn, tnkr th̲šmiyt-lli ar tsukkut ilammn-lli s-imikk d-imikk ssƔ imi n-tgmmi aylliƔ-tn isslkm babatsn s-Ɣilli-srsn ira; inna-yasn ilmma: «ggawr-at ƔƔid ard-d uwrriχ».

ih̲šmiyn-lli ggiwrn aylliƔ tdda [tˇdda] tafukt a-ffllasn !truh̲, nkrn tab&an-d [tabaand] ilammn-lli tsukkt th̲šmiyt aylliƔ lkmn tigmmi. ikšm uh̲šmiy asds [asts] n-uƔyul, tkšm th̲šmiyt asds n-tfunast. is-d ukan srsn ayt-darsn imnsi s-d nit tsawl lahl-lli n-baba-tsn, tnna-as: *ama&la-km-d [amaalakmd] a !fadma*; isawl-d babas n-uh̲šmiy inna-as [innaas]: *ama&la-k-id a muh̲mmad*. tsawl-d nit th̲šmiyt tnna-as: *hayyi a lalla*, isawl-d uh̲šmiy inna-as: *hayyi a baba*, tasi nit t!mƔart-lli aƔnža n-takat tut srs argaz-lli Ɣ-uqllal, tnna-ys: *is-ka yadlli flli tskarkst, imma ur-tn-inn akk^{w} tžlit.*

awa ikk lχlqq-lli yan mnnaw !wadan inkr daχ izwur i-lh̲šum-lli s-tagant. tnkr nit daχ th̲šmiyt-lli tasi kra n-waqqayn tg-tn Ɣ-uh̲buš nns ar-asn !trzzm !Ɣ-uƔaras; aqqa ukan-mmi !trzm igru-t uh̲šmiy-lli išš-t. Ɣmk-ann aylliƔ-tn isslkm babatsn Ɣilli-srsn yadlli ira, inkr yag^{w}l-asn aƔ^{w}rƔiz Ɣ-yat targant inna-yasn: *iƔ a-t ukan ismussu !wadu tissanm is-d kkiχ !aƔaras*. is-ukan idda tgllb th̲šmiyt-lli ad-!tzr !aƔaras, inna-ys g^{w}mas: *is a lalla trit kra n-*

waqqayn hann gʷriχ-tn !Ɣ-uƔaras ? tsawl-d tnna-ys: *awa a gʷma iƔ-tn tgʷrit tggiwrt-aχ Ɣ-lχla-yad.*

awa hann ih̲šmiyn-lli igllinn gabln aƔʷrƔiz-lli: ad-t ukan ismuss !wadu šƔln gis: "wa ha baba yuška-d, wa ha baba yuška-d". Ɣmk-ann aylliƔ fllasn !truh̲ tafukt. nkrn Ɣlin s-iggi n-yat tawwunt, ar-as ttinin: "attuy, attuy a tawwunt n-baba !rbbbi, llan fllam igigiln n-baba !rbbi". awa ar-srsn tssutul tawwunt-lli ar ttattuy ar-d-tn [arttn] !tbdu d-wakal tbidd ar zikk !sbah̲ n-tifawin, ar-as daχ ttinin "gguz, gguz a tawwunt n-baba !rbbi, llan fllam igigiln n-baba !rbbi", ukan tzzugz-tn daχ. zaydn f-Ɣmk-ann kraygatt ass: tadggʷat ar-tn ttall, llidd askka ar-tn tzzuguz.

yan wass !tzr-nn th̲šmiyt-lli kra n-takat Ɣ-yan ifri yaggugn, tnna i-gʷmas: ggiwr a gʷma a-nn aggʷχ s-l&fit-ann [slaafitann] !zrχ is Ɣi-nn llan mddn nƔdd uhu. tddu [tˇddu] th̲šmiyt-lli taf-nn yat taƔʷznt ar-ukan tssndu Ɣ-yilm n-uƔyul, ar ttini: "*bbuqšlul! bbuqšlul!, ar ssnduχ Ɣ-yilm n-uƔyul*". tah̲šmiyt-lli !tduf taƔʷznt-lli aylliƔ tssnda. awa hann taƔʷznt-ann yadlli tkks-as yat !titt. tsh̲lassm th̲šmiyt-lli tkk tasga !n-titt tafasiyt, lli-ikksn i-taƔʷznt; ukan ay-nna-d ukan tldi taƔʷznt-lli, n-tmudit, tg-t χ-!ssdl, tasi-t nit th̲šmiyt-lli. awa tawi tamudit-da [tamudidda] s-dar gʷmas ššn-tt. llidd askka tskr daχ Ɣmk-ann.

awa zaydn f-Ɣmk-ann, ar yan wass inna-yas gʷmas-lli: *riχ a lalla ad-dim munχ.* tnna-as: *uhuy a gʷma; iƔ tsllat i-taƔʷznt rad-!tttssat [!ratttssat].* inna-yas: *uhuy a lalla, iƔ-iyi tgli !tatsa ra-nn gχ inrfl n-tχnift inu Ɣ-imi.* awa ha-nn lh̲šum-lli ddan afn-inn taƔʷznt-da ar-ukan daχ tssndu. is-as ukan issfld uh̲šmiy-lli ibbaqqi inna tthi !s-tatsa, tsawl-d nit taƔʷznt-lli tnna-yas: "*Ɣʷi-tn, Ɣʷi-tn a tisnt n-tgmmi nu!*", imdurri nit iflu n-ifri-lli inna 'hrrr!' iqqn, igli-tn S-wagʷns. tnkr tƔʷi ih̲šmiyn-lli, tg yan Ɣ-yilm n-

wudi, tg !wayyad ϒ-win tammnt. Tnkr tẖšmiyt-lli tasi yat tassmi, tfk !tayyad i-g^{w}mas, tini-as: iϒ-aχ ukan, a g^{w}ma nu, tnna: "*arayat-d, a tarwa nu, !tidudin nnun ad-tnt [attant] !zrχ is tžžim*", tmlt-as-d tassmi. awa da-ukan ttkka tϒ^{w}znt-lli ma tkka tnna-yasn "araat-d [araadd], a tarwa nu, !tidudin nnun ad-!zrχ is tžžim", mln-as-d !ifrχan-lli tassmiwin.

imil yan wass !tdr tassmi y-uẖšmiy-lli laẖẖ-as mad-as-d immal iml-as-d !taldadt nns taf-t-inn ižži tnna-yasn: "*ffuϒat-d, a tarwa nu, hann tžžim*". tnkr tskr-asn tiblbbaz tnna-yasn: "*zaydat, a tarwa nu, awyat-d !ikššudn ma s-a nssnwa l&win [laawin], nra dar ayt darun*. aywa ddun lẖšum-lli ar tagant tggiwr tẖšmiyt-lli ar talla, ukan s-ha yan !ugdid ittrs tama nnsn inna i-tẖšmiyt-lli: "*ma-kkm yaϒn, a udm ur istahlla !amtta* ?" tnna-yas: "*mra-t ur istahlla ur-t yalla*". tnna-yas: ha mad-aχ tnna taϒ^{w}znt ha mad-aχ tnna. inna-yas waylal-da: "hann ad-tssẖmu [attssẖmu] afarnu ad tra, afad a-kk^{w}n gis tssnu tšš-k^{w}n. izayd waylal-da inna-yasn: "fkat-iyi tiblbbaz-ann mlχ-awn mad tskarm i-lhišt-ann n-takat. taẖšmiyt-lli tfka-yas tinns, aẖšmiy ur iri. awa ar-t !ttẖzzar ulttmas ayllіϒ-as-tt ifka. ibbi-asn waylal da tišuwaš inna-yasn: awa k^{w}nni, iχ tiwim !ikššudn tssrksm tišuwaš-ad, ašku hann rad !tssrϒ taϒ^{w}znt afanru ard iẖmu tssχsi-t tnna-yawn: "*!sudat takat ad-!trϒ*" afad a-kk^{w}n-inn gis tdẖi [gisttẖi]. iϒ-am tnna, kmmi, "*!sud takat*" tinit-as: «*nkki tfka-yyi inna tagargg^{w}rit iϒ a !swadχ takat i-tutmin; ur-iyi !tuwssa abla f-takat inu d irukutn inu d ufran inu d uzrg inu d !tuzzigt inu d !imšdn inu d !yizdi nu d ifggign inu, ϒmkann d lẖnna nu d !tazult inu d tanast inu d kullu ismkiln n-tgmmi nu sri !izlin*». inna y-uẖšmiy: iϒ-ak tnna !sud ini-as: «*ifka-yyi baba tagarnggrut iϒ a !swadχ takat i-tutmin; ur-iyi !yuwssa f-ma ur igin alkkawsu nu, d tawwullut inu d tiygiw nns, d tmadirt inu, d tabbanda d usmmawd inu, d laksayb inu, d kullu ma igan tizzla n-wiyda nu*». iϒ-nn ukan tk^{w}na nttat ad !tsud, tdẖim-tt-inn s-tšwwaš-ad. nkrn

ih̲šmiyn-lli zdmn-d !ikššudn, sluftun-d irkki, gn-tn D-tagg^{w}atin, !adun s-ifri, skrn s-wawal n-waylal-lli. is-nn ukan tk^{w}na taƔ^{w}znt-lli ad-!tsud afarnu asin-d tišuwaš-lli dh̲in-tt-inn gis dlh̲n-as !akššud. awa ar tsƔuyyu, ar-asn tinni: "*aman! aman*!", ar-nn fllas ttffi th̲šmiyt !adrz, ar-daχ tsƔuyyu ar ttini: "*aman, aman, urd zziyt*!". Ɣmkann aylliƔ tzlf tg tirgin. is-ukan tždr, nkrn qqidn i-wanu ssun fllas agrtil. tadgg^{w}at s-ha yaƔ^{w}zn ikšm-d ssƔ tiyssa mnggarn-t-inn ih̲šmiyn-lli ar-as ttinin "&laslamt bb^{w}ažddi"; inna-yasn: "*manzayt žddatun a tarwa n*u ?"; nnan-as: ha-tt-inn !tssrƔa afanru, tssfsi udi, tddu Ɣikkad maƔ a !ttzzig tamugayt. awa !ifrh̲ waƔ^{w}zn-lli. sawln-d lh̲šum-lli nnan-as: "ggiwr a bb^{w}ažddi ha tagrtilt tssa Ɣ-Ɣid". !yallah is yiwi waƔ^{w}zn-lli tasga s-wakal a iggiwr, inna-ukan "a !rrsul !" inna-t-inn Ɣ-walliƔ n-wanu n-!tmzliw izlufn. ilkm ukan alliƔ t&llq-as-nn [taallqasnn] daχ th̲šmiyt-lli zziyt, išƔl gis: *"aman aman a !ižumrra urd zziyt*", ar-as ittini g^{w}mas i-th̲šmiyt: "ma Ɣ-rad-d gχ aman a lalla ?", ar-as ttini "g-tn-d Ɣ-tsksut". ukan nttat tdlh̲ ukan zziyt i-wanu; ntta iggammi a-isslkm aman i-wanu. Ɣmk-ann aylliƔ yuwqq&a [yuwqqaa] waƔ^{w}zn-lli ar ilmma ittini: "lmal inu Ɣ-ddu yink, ayda nu Ɣ-ddu yink".

awa Ɣaman ih̲šmiyn-lli Ɣ-ifri-da ldin-d !iqqaridn-lli ssƔ Ɣi-lli Ɣ-tn !imdl waƔ^{w}zn, alln ma Ɣ-a zddƔn !trrh̲n . ah̲šmiy ar ikssa ulli, lalla-s tsala ismkiln n-tgmmi. awa awin-inn f-yat lqa&ida: tadgg^{w}at iƔ-d !iruh̲ uh̲šmiy, ad-d ukan !yaz tigmmi ar !iswad aƔanim s-kra igan rrih̲ ismurgn, ar-as-nn tkkat lallas !taƔ^{w}rit ssƔ iggi n-uk^{w}faf s-yan !ugrd !n-wurƔ akk^w ur ilin anaw, iχard išškšm taglluzt s-tgrurt.

Ɣaman ifrχan-lli f-Ɣmk-ann ar yan wass aškin-d ing^{w}marn n-ugllid irin ad-sun, afn-d tah̲šmiyt Ɣ-fuh̲ina inin-as: !irbbi !ndalb-am imikk n-waman n-tissi, hati inƔa-yaχ fad. tnna-yasn: awa a yaytma "ur-nn !zriχ h̲tta kra n-lh̲ilt mamnk ad-awn-tn-inn

sslkmχ". nnan-as: "iƔ-akk^w lah̲h̲ !tzrt !mqqar D-Ɣar !akyud n-wazzar nnm". tg tfruχt-lli aman n-tissi Ɣ-yat !talmržlt tsmukrs-tt Ɣ-wazzar nns tzzugz-asn-tt-inn zund aga. is-ukan šbbrn Ɣ-wazzar n-tfruχt-lli ldin-tt-idd nit šaškn-tt-id d-iggi n-wayyis. tsawl-d tnna-yasn: "udm !nrbbi !dalbχ-awn ad-iniχ snat tguriw". nnan-as: "ini mrawt". tnna-yas:

> *wa !tamušša nu iƔ-d yuška g^{w}ma tinit-as: "hann lalla-k iwin-tt ing^{w}marn n-ugllid". ag^{w}nna-t-id iluh̲ ššayf n-umadl ar-as tkkatt !taƔ^{w}rit iχard-d ikšm; ha-nn lχatm Ɣ-ddu tsksut, ha-nn lbsis Ɣ-ddu !ikššudn.*

lliƔ-d !iruh̲ uh̲šmiy-lli tadgg^{w}at ar-daχ !iswad taƔanimt nns; is-d ukan uggant wulli nns ssƔ !ugrd n-umadl ar-as-nn tkkat tmaššut-lli !taƔ^{w}rit. issfld-as ukan inna d-ugayyu nns: "*bbi !adar, bbi afus!, !agrd-ad ur igi win ulttma*"; ibbi-nit !isinsign ifss. lliƔ iššksm ulli s-tgrurt tsawl-d !tmušša tini-as: "*lallak iwin-tt ing^{w}marn n-ugllid; tnna-yk ha-nn talχatmt Ɣ-ddu tsksut, ha-nn lbsis Ɣ-ddu !ikššudn*". awa iggiwr uh̲šmiy-da igllin ar ismummuy ar yalla.

ikka ma ikka, inkr s-Ɣaylli-dars illan !išwwr-as aylliƔ-t kullu !isnnhraqqi, yasi-d yan ikru !iƔrs-as yasi-d adis nns !iƔrf-srs agayyu nns ig zund !amžžud. awa !safi iffuƔ ifk-tt i-ddunit, ar isiggil ulttmas-lli aylliƔ ilkm yan !iƔrm !mqqurn, iddu iχar iggi n-yat tsag^{w}mt iƔli s-yat tazart !mqqurn, lli-nn yuggan f-tanut ižgugl gis. tanna-nn ukan yuškan Ɣ-tfrχin a tag^{w}m !tzr-nn udm n-uh̲šmiy-lli Ɣ-waman ar ttini:

> *"hiii!, ziƔdd fulkiχ nit sul asiχ a-qq^{w}lil !",*

tasi nit aqq^{w}lil-lli nns tut-srs f-yisil n-tanut tsfrsi-t, ig izg^{w}yan,

tuwrri. Ɣmka-nn aylliƔ-d daχ tuška yat gisnt ad-tagʷm; is-ukan tull agdur nns a-ssrs tut, inna-yas: "*uhuy ata uhuy*!", iggʷiz-d nit inna-ys: "*!irbbi fk-yyi !tassdlt nnm ad-srs suχ,* tfk-as-tt; is-ukan iswa ikks-d talχatmt-lli nns iluẖ-tt χ-!tassdlt ilar-as-tt. awa iƔ a-ukan ttidu ta-lli, ar ttmussu talχatmt !χ-tassdlt, iƔ-nn tga afus a-stt-idd tldi ttƔʷi-as-nn Ɣ-walliƔ n-!tassdlt. Ɣmk-ann, Ɣmk-ann, aylliƔ tlkm dar lallas tnna-yas: "*aẖẖ a lalla yan !umjjud !ubrmjjud inna-iyi: "fk-iyi ad-suƔ", iluẖ-iyi talχatmt-ad !χ-tassdlt, tslƔ Ɣ-walliƔ nns*"". awa lallas-lli Ɣar tga-nn afus tasi-d talχatmt-lli. is-as ukan tnƔʷms tnna nit d-ugayyu nns: "*!allah! !allah!, talχatmt-ad tin gʷma ad tga; aywa a tawayya nu, a-ggim riχ D-ad-iyi-d tŠŠkŠmt gʷma ad-fllas ur i&lm [yaalm] ẖtta kra n-lχlqq*". tnna-yas twayya-lli: "*aẖẖ a lalla mamnk ad rad-as [arradas] skrχ?; iƔ-d yiwi sidi !laχbar ira-iyi iždr*". tnna-as: "*kmmi, walu, Ɣar zayd žara-d Ɣ-yigran, tg-tt Ɣ-waryal, tgt fllas iƔaln n-tuga, tawit-t-id; hann ẖtta ma !tksudt*". awa hann tawayya-lli tssfld i-lallas, tddu [tˇddu] tmgr !lfsst. hann !arrad-lli tga-t !Ɣ-umnad n-ušwariy, tass flas iƔaln !n-lfsst, tšškmt s-dar lallas. hann ta-lli tssufƔ-d gʷmas-da ssƔ usitti, tsllm fllas, tsmrẖba-srs, tasi-t tzzugz-t s-yan ssnduqq !mqqurn. iƔ-ukan !iẖadr ugllid, lli-stt yadlli sul itahln, ha-nn !arrad-lli χ-ssnduqq; iƔ iƔab, ha-t-inn ar ittmussu Ɣ-ugʷns n-tgmmi.

awa iχar yan wass, ikšm u&zriy-lli S-lqubbt !izlin S-ugllid iggiwr gis; imil isχaχχi islufs-nn !Ɣ-uƔzu n-tduli ur-akkʷ issksa ma iskr, ašku imyar yadlli Ɣar lχla. awa ttyagaln-inn ilufsan-da nns gn Ɣ-walln nns zund kra n-tuškt n-!wurƔ. lliƔ-d !yuda ugllid ssƔ umuddu nns ikšm yan wass s-lqubbt nns. Is-ukan yull alln S-tduli isawl nit inna i-lahl nns: "*manza-km ata? maχχ ma-nn ƔI-d ikkan*?". tsawl-d ta-lli tnna-yas: "*bbi !adar bbi afus, !iẖrm is-žžu illa mad-d igan !adar Ɣ-lmaẖal nnk*". igli-tt nit ilmma inna-yas: "*imma ilufsan-ad, win mit ad gan*?". tluẖ-nn ta-lli !titt taf-nn

ilufsan-lli ur-sul gin zund tuškt !n-wurƔ, tsawl-d tnna-yas: "*nkkin a-ƔƔi-nn issufsn, a sidi; ssurf-iyi gar lmsayl-ad*". !ibrrm nit inna-yas: "*iƔ iga wawal Ɣmk-ann hann tža naf-tt: !yallah als i-ma tskrt a ng ttma i-tkrkas*". tslufs-nn ta-lli wwrrin-as-d ilufsan f-wudm; ur lkimn taduli. inna-yas "*als daχ!*", tals, ig-nit wawal Ɣmk-lli. inkr ilmma ntta islufs-nn yan !ddur isslkm ilufsan s-tduli. inna-yas ilmma: "!yallah!, ml-iyi Ɣikkad ma-nn Ɣi-d ikkan, nƔ-d ldiχ taqqayt nnm. awa lliƔ-tt ih̲ukka !tdr f-ifaddn ar !tsh̲ittiy s-imttawn ar-t !tsh̲urmu, tnna-yas: "uwmmn flli, a sidi-s n-igldan, swalχ". inna-yas: *"laman fllam iƔ tkkit !aƔaras. iƔ tuwrrit S-!ibadan hann ur illi abla kmmin ad issnn [ayssnn] mad-Srm iqqln".* tsawl-d ilmma ta-lli !tqrra-yas mas-d dars yuška g^{w}mas !th̲du-t. inna-yas: "manza-t iza, ssufƔ-t-id ad-t !zrχ". awa !trzm !tmƔart-lli ssnduq tssufƔ-d g^{w}mas-lli, ismrh̲ba-srs ugllid, inna-ys: "tigmmi nnk aya-d". awa !i&mmr disn u&zriy-lli tigmmi; !nntfarn wussan ar ttmmrwusn Ɣ-lhna d-sslamt.

Ikka uzmz ma ikka; iχar yan wass tknu-nn ulttmas Ɣ-u&zriy-lli, tini-as: "*hann !izdar ad-ak inna sidi ad-as tsqqlt agayyu; hann ila askiwn! awa lhu, a g^{w}ma, mar !tiššad n-yils Ɣ-gr wuχsan. wayyak! ad-t ur tinit !mqqar D-Ɣar !i-ygdad n-ignwan.* inna-ys: *"ad-akk^{w} ur tah̲lt a ulttma; bbi !adar bbi afus! ur-sar D-ma-yann ad ra-iyi-d ikk f-yils*. awa ikka ukan zzman kra, !yamr-t nit ugllid ad-as isqql. is-ukan ikkis ugllid-lli ma iga f-ugayyu nns agg^{w}n-d waskiwn, !izr-tn uržliy-lli !tamz-t trgagayt ar ttfrifir tasa nns. awa is-as ukan !iqq^{w}da !lƔarada, waχχa kullu Ɣmk-ann, Ɣik-lli tra luqqt, ibzg udis nns s-Ɣaylli !zrant walln nns tggami ad-t-inn tgli taqqayt nns. awa !tamz-t tawda ig-as Ɣaylli !izra zund !azbbar. !lh̲asil itlf !warrad-lli tmmjdawl-as lh̲ilt ula yažmu&; ur-nn sul isfaw mamnk a isnmala tawwuri nns. kullu mani s-idda yiri a-nn gis issugu !azazu-lli-as issikln ul nns, !yiksad. awa tigira, iddu s-tagant, ibbi-d yan uƔanim iskr gis tašbbabt, igg^{w}z S-yan wanu ar-stt gis !iswad ar ittini: ***"ila ugllid askiwn***!". inna-t !kradt twal afad ilmma

ad-šwiy yifsas wul nns inss ubzzag n-u!ḫbbud nns. lliƔ isunfa, iluḫ taƔanimt-lli ƔwalliƔ n-wanu, iƔli-d iddu s-lhmm nns.

ikka zzman ma ikka tmmƔi-d tƔanimt-lli Ɣ-wanu tg aƔanim iddrn. yan wass tzri yat trabbut n-!ihyyadn !zrn-inn aƔanim-lli ifulki, inm, igadda, yaƔʷd, bbin-t-id skrn gis tišbbabin. awa inn S-ukan ddan, ar-gis !swadn tiƔanimin-lli nnsn iƔ a !ttmrrašn ar kkatn žžƔaymat; ukan ar ttinin !isinsign n-tƔanimin-lli: ***"ila ugllid askiwn!"***.

lliƔ lkmn !ihyyadn-lli !ladruf n-ugʷdal n-ugllid, ar-asn issflid, ig-nn !amzzuƔ islḫssa aylliƔ nit ifnnin iḫqaqq mad ttinint tƔanimin. awa ar iswingim ugllid-lli ar ittχmmim d-ugayyu nns aylliƔ iḫqaqq mas D-!adggʷal-lli nns a izzusfn lasrar izuzzr !laχbar. awa ikk ugllid-lli yan !χirllah, inna y-!udggʷal-lli nns: "!*rwaḫ-aχ a-nffuƔ S-tgʷmrt*"; awa yawi-t ar tagant !yamr !adafn nns !Ɣrsn-as. inna-yasn *"ldyat-d tasa nns*!" ldin-tt-idd fkn-as-tt. lliƔ yuwrri ifk tasa-lli i-!tmƔart nns inna-yas: "hak g-nn !ttrf-ad n-!lasqad Ɣ-takat a-ynu. awa ar-tt-inn ukan tlwaḫ !tmƔart-lli Ɣ-takat škiƔ-as-d tuki !tdr-as-nn Ɣ-igiwal. Ɣmkann aylliƔ tfaqq tašš i-ma !ižran, tnna y-twayya nns: "*!allah aḫḫint a tawayya nu! tmušš-iyi! tasa n-gʷma ayad.*"

awa Ɣinn a Ɣ-tn-inn flχ, ar-iyi-d kkatn s-!izran ar-tn-inn kkatχ s-waqqayn.

Taroudant, Aout 1988
Aïcha Hmad Abdelwahd IDBENNASR
(1924-1989, mère de M. Elmedlaoui)

V. Annexe 2

Traduction en Français du conte de l'annexe 1
(traduit par l'auteur du présent ouvrage)

Le conte du roi cornu

Il était une fois un homme à qui sa femme, décédée, laissa une fille et un garçon. Il se remaria à une autre femme, et vaqua à son activité ordinaire de chasseur. Il avait l'habitude de ramener chaque jour deux perdrix. Un beau matin, sa nouvelle femme lui dit: si seulement tu nous débarrassais de ces enfants; ainsi tu auras droit à un oiseau entier, et moi, de même. Quelques jours plus tard, le mari s'apprêta à conduire les deux enfants dans les bois, dans l'intention de les y égarer Il se trouve cependant que la fillette avait tout entendu; elle prit un peu de son et le cacha dans son giron. Le moment venu, l'homme dit aux enfants: allons!, les enfants, faisons un petit tour dans les bois! Dès qu'ils sortirent, la fille commença à semer du son le long du chemin, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint l'endroit que leur père visait. Arrivés à destination, l'homme dit aux enfants: "restez ici jusqu'à ce je revienne".

Les enfants restèrent en attente jusqu'à l'approche du coucher du soleil. Ils suivirent alors la trace du son que la fille avait semé, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint la porte de la maison. Alors, le garçon s'installa dans le mangeoire de l'âne, et la fille dans celui de la vache. Dès que leurs parents se mirent à table pour dîner, le belle mère soupira: Ah, si seulement tu étais là, ô Fadma! et le père de répondre: Ah, si seulement tu étais là, ô Hmad! Alors la fille répondit aussitôt: me voici, Madame, et le garçon répondit: me voici papa. La dame prit alors le râble à braise et en cingla le crâne à son mari: tu m'as menti alors! lui reprocha-t-elle, tu ne les as donc pas égarés!

Passés quelques [jours et] nuits, l'homme conduisit de nouveau les enfants dans les bois. Cette fois encore, la fille avait pris soin de bien cacher une quantité de dattes dans son giron; elle

se mit à en débiter grain par grain le long du chemin. Mais voici que chaque grain qu'elle lâcha, le petit garçon derrière elle, le récupéra et le mangea; et ainsi jusqu'à ce qu'ils eurent atteint l'endroit où leur père voulait les conduire. Il leur suspendit alors une outre desséchée à un arganier et leur dit: quand la brise commencera à balancer cet épouvantail, sachez que je suis en route vers vous. Dès qu'il les eut quittés, la fille se retourna pour retrouver le chemin, mais voilà que son petit frère lui demanda: veux-tu quelques dattes, soeur aînée? j'en ai ramassé le long du chemin. Elle lui répondit: si tu en a ramassé, frère, restons donc dans cette contrée inhospitalière.

Les pauvres enfants fixèrent alors de leurs yeux l'épouvantail suspendu. Chaque fois qu'il se met à bouger, ils criaient: "voilà papa qui arrive, voilà papa qui arrive"; et ainsi jusqu'à ce que le soleil se coucha. Ils s'installèrent alors sur une grosse dalle et se mirent à lui dire: "hisse-toi, hisse-toi, pierre de Dieu-le-Père; se trouvent sur toi des orphelins de Dieu-le-Père". La pierre se mit aussitôt à s'ébranler; elle s'éleva dans l'air jusqu'à ce qu'elle les eut [suffisamment] séparés du sol, et s'arrêta. Le lendemain matin, les enfants invoquèrent de nouveau la pierre: "atterris, atterris, pierre de Dieu-le-Père; se trouvent sur toi des orphelins de Dieu-le-Père", et la pierre revint sur terre; et ainsi de suite chaque jour: le soir la pierre les installait dans l'air, et le lendemain matin les ramenait sur terre.

Un soir, la fillette aperçut un feu dans une grotte lointaine. Elle dit à son frère: reste ici, frère! je pars faire un tour dans cet endroit et voir s'il y a quelqu'un. Arrivée sur les lieux, l'enfant y trouva une ogresse en train de baratter [du lait] dans une baratte en peau d'âne, tout en fredonnant "shprane! shprane!, je baratte dans une peau d'âne". L'enfant guetta l'ogresse jusqu'à ce qu'elle eut fini sa tâche. Comme cette créature avait l'oeil droit crevé, l'enfant se

glissa du côté de l'oeil crevé, et toute boule de beurre que la bête extrait de la baratte et mit dans le pot, la fillette la récupéra. Elle emporta le beurre chez son frère et ils s'en nourrirent. Le lendemain elle refit la même chose et ainsi de suite.

Un jour, le garçon demanda à sa soeur de le laisser l'accompagner. Non, frère, lui répondit-elle, si tu entends les propos de cette ogresse tu exploseras de rire. Pas du tout, lui rétorqua-t-il, si le rire m'attaque je me boucherai la bouche du pan de mon burnous. Les deux enfant partirent alors ensemble. Ils trouvèrent de nouveau l'ogresse en train de baratter. Dès qu'il entendit ses propos, le garçon explosa de rire; l'ogresse cria aussitôt "attrape-les! attrape-les! ô baraka de chez-moi", et la pierre-portail de la grotte s'ébranla aussitôt et enferma les enfants à l'intérieur. L'ogresse les attrapa alors; elle mit l'un dans une outre au beurre fondu et l'autre dans une outre au miel. La fille eut le soin de prendre une aiguille pour elle et d'en donner une à son frère; elle lui dit: écoute, frère! le jour où elle nous dira: "montrez-moi, mes enfants, vos petits doigts pour voir si vous avez engraissé" tu lui montrera cette aiguille. Alors, de temps à autre l'ogresse s'adresse aux enfants et leur dit: "montrez-moi vos petits doigts, mes enfants, pour voir si vous avez engraissé". A chaque fois les enfants lui montrent des aiguilles.

Un jour, le garçon perdit son aiguille et ne trouva plus quoi montrer à l'ogresse; il lui montra alors son auriculaire. L'ogresse trouva qu'il a engraissé, et dit aux enfants: sortez donc mes enfants! maintenant que vous avez engraissé. Elle leur prépara une galette chacun et leur dit: mes enfants, vous allez maintenant chercher du bois dans la forêt de quoi préparer notre pain de voyage; nous allons rendre visite à vos parents. Une fois les enfants arrivés dans les bois, la fille s'assit à terre et se mit à pleurer. Passé un instant, un oiseau se posa près d'eux et s'adressa à la fille: qu'est ce qui te fait pleurer, ô visage qui ne mérite point des larmes, lui demanda-t-

il? "S'il n'en méritait pas il n'en aurait pas versé", lui répliqua-t-elle. Elle lui raconta alors ce que l'ogresse leur avait dit. "Son intention c'est de chauffer le four pour vous y rôtir et vous manger", expliqua l'oiseau aux enfants; "donnez-moi ces galettes, ajouta-t-il, et je vous dirai comment vous y prendre avec ce monstre bon pour des flammes". La fille lui offrit volontiers sa galette, mais le garçon refusa. Sa soeur se mit à l'amadouer jusqu'à ce qu'il eut consenti à renoncer à sa galette. L'oiseau tailla alors deux fourches et leur dit: en déposant vos fagots de bois en rentrant, prenez soin de bien cacher ces fourches, car l'ogresse a l'intention d'allumer le four jusqu'à plein réchauffement pour l'éteindre ensuite sciemment et vous demander de vous pencher pour le rallumer en soufflant, et ce afin de vous y précipiter. Toi, fille, si elle te dit: "vas y, souffle pour raviver le feu", tu lui répondras: "ma mère m'a jeté l'anathème si je consens à raviver le feu pour les femelles; elle ne m'a recommandé que mon âtre à moi, ma vaisselle, mon van, mon moulin, ma traite, mes cardes, mon fuseau, mes ensouples, ainsi que mon henné, mon antimoine, ma résine de térébinthe, et tout le ménage de mon propre foyer. Toi petit, si elle te dit: "vas y, souffle pour raviver le feu", tu lui répondras: "mon père m'a jeté l'anathème si je consens à raviver le feu pour les femelles; il ne m'a recommandé que mon émondoir, ma charrue et son attelage, ma houe, ma faucille et tablier, mon bétail, et toute la gestion de mon patrimoine". Dès qu'elle se penchera sur le four pour souffler elle-même, vous l'y précipiterez à l'aide de ces fourches. Les deux enfants bûchèrent alors du bois, ramassèrent les brindilles, mirent tout en fagots, retournèrent dans la grotte et firent selon ce que l'oiseau leur avait recommandé: dès que l'ogresse se pencha, enfin elle-même, pour raviver le feu, ils la précipitèrent dans le four à l'aide de leurs râbles fourchés, et l'alimentèrent aussitôt en bois. L'ogresse se mit à crier: "de l'eau! de l'eau!", et la fille se mit à l'arroser plutôt d'huile. Elle continua à crier: "de l'eau! de l'eau! non de l'huile!"; et ainsi jusqu'à ce qu'elle fut carbonisée. Les enfants

allumèrent alors du feu au fond du puits et étalèrent une natte sur sa margelle. Le soir venu, l'ogre, qui gardait son bétail, rentra, et les enfants l'accueillirent en criant: bonne arrivée grand-père! bonne arrivée! Il leur demanda: où est votre grand-mère, mes enfants? Ils répondirent: elle a fondu du beurre, allumé le four et est maintenant en train de traire la vache. L'ogre gagna en joie, et les enfants l'invitèrent: viens grand-père repose-toi! voici la natte étalée juste ici. A peine la bête eut-elle le temps de dire "Allah!" en inclinant le flanc vers le sol pour s'asseoir, qu'elle se trouva déjà au fond du gouffre aux flammes ardentes. Dès que le monstre eut atteint le fond des flammes, la fille se mit de nouveau à l'arroser d'huile sans interruption, tandis qu'il criait: "de l'eau! de l'eau! les gamins, non de l'huile!". [Affolé à entendre cela], le garçon ne cessait de demander: "en quoi est ce que je mets de l'eau, ma soeur? et tout en continuant à verser de l'huile dans le puits embrasé, celle-ci lui répondait à chaque fois: "dans la couscoussière, dans la couscoussière" de sorte qu'il ne parvînt enfin jamais à transporter de l'eau [à l'aide sa couscoussière!]. Et ainsi jusqu'à ce que l'ogre eut senti approcher sa fin. Il confessa alors: mon trésor se trouve par dessous l'âtre.

Les enfants s'installèrent alors dans la grotte; ils excavèrent l'argent que l'ogre avait enfoui et se construisirent une habitation décente où ils menèrent une vie paisible. Le garçon gardait son troupeau de petit bétail tandis que sa soeur s'occupait de la maison. Leur habitude était que dès que le garçon s'approche des environs de chez-eux en rentrant le soir, il se mettait à jouer à la flûte tout un répertoire d'airs pathétiques, tandis que, d'une voix d'or singulière, sa soeur lui poussait des youyous du haut du toit de la maison, jusqu'à ce que le troupeau regagne son enclos.

Ce fut là le train de vie des deux enfants jusqu'au jour où les chasseurs du roi, qui cherchaient à boire, passèrent près de la

maison pendant que la fille se trouvait sur la terrasse. Ils lui dirent: nous vous prions de nous donner un peu d'eau potable, nous mourons de soif; je ne trouve pas de moyen, mes frères, leur répondit-elle, pour vous en faire parvenir. Ils lui dirent: si vous ne trouvez rien, daignez quand même chercher, ne serait ce qu'à l'aide de la natte de votre chevelure. Elle remplit alors un pot d'eau potable, le noua à l'extrémité de sa chevelure et le descendit vers eux comme dans un puits. Dès que les chasseurs tinrent sa chevelure, ils la tirèrent subitement vers eux et l'ajustèrent exactement sur le dos du cheval. La jeune fille s'adressa alors à ses ravisseurs: "pour l'amour de Dieu! Accordez-moi l'opportunité de prononcer deux mots"; prononcez en dix, lui répondirent -t- ils. Elle appela alors sa chatte et lui dit:

> *«écoute, ma chatte, quand mon frère sera de retour, tu lui diras: ta soeur a été enlevée par les chasseurs du roi. Dès qu'il apparaîtra sur le col, tu lui pousseras des youyous jusqu'à ce qu'il rentre définitivement! la bague est sous la couscoussière et le sablé au beurre sous la pile de bois».*

De retour le soir, le jeune garçon se mit, comme d'habitude, à jouer de sa flûte; dès que son troupeau apparut à travers le col, la chatte se mit à pousser des youyous. Une fois ces youyous atteignirent son oreille il se dit: qu'on m'ampute le bras! qu'on m'ampute la jambe! je jure que cette voix n'est pas de ma soeur; il arrêta aussitôt de jouer et se tut. Le garçon fit entrer son troupeau et l'enferma dans l'enclos, et la chatte s'adressa à lui et lui dit: ta soeur a été enlevée par la chasse royale. Elle te dit que la bague se trouve sous la couscoussière et que le sablé au beurre se trouve sous la pile de bois. Le pauvre enfant s'assit à terre et se mit à se lamenter et à pleurer.

Passé un certain temps, le garçon s'en prit à ses biens jusqu'à ce qu'il les eut totalement dilapidés; il égorgea alors un caprin,

arracha son estomac et s'en couvrit le crâne, passant ainsi pour un teigneux, puis il sortit en errance, à la recherche de sa soeur. Arrivé un jour dans une grande ville, il se trouva près d'une fontaine dont un vieux figuier surplombe la coupe. Il grimpa l'arbre, s'y percha et domina la coupe de la source. Toute fille qui vint puiser de l'eau et aperçut le reflet du visage du garçon dans l'eau se révolta aussitôt en se disant:

> "*mon Dieux! Suis-je donc si belle et je continue encore à colporter l'amphore*!";

et fracassa tout de suite son amphore sur la margelle de la coupe, la réduisit en tessons et rebroussa chemin. Ainsi, jusqu'au moment où, voyant une autre demoiselle qui levait son amphore pour la briser, il l'interpella en disant "arrêtez! Mademoiselle, arrêtez!". Il descendit aussitôt et lui demanda: "je vous prie de me prêter votre pot pour boire". La jeune fille lui offrit son pot; il se désaltéra, puis enleva sa bague et la jeta au fond du pot et le rendit à la jeune fille. Alors, lorsque la jeune fille se met à marcher [dans son chemin de retour], la bague se met à osciller au fond de l'eau dans le pot, mais lorsqu'elle y tend la main pour la retirer, la bague adhère [fermement] au fond du pot. Lorsqu'elle eu rejoint sa maîtresse, elle lui expliqua: pardonnez-moi Maîtresse! il s'est trouvé qu'un malheureux teigneux m'ayant demandé de lui prêter le pot pour se désaltérer m'y glissa cette bague, qui se colla aussitôt au fond. Sa maîtresse prit alors le pot, y plongea sa main et retira la bague sans histoire. Ayant examiné la bague, la noble dame, surprise, se dit: Mon Dieu! c'est la bague de mon frère! Elle s'adressa alors à la jeune domestique et lui dit: ma servante! ce que j'attends de toi c'est de m'amener mon frère ici sans qu'aucun être ne soit au courant. La servante s'apitoya et dit: pitié! Maîtresse, si Monseigneur apprend la chose je serai rissolée. Rien de cela, lui rétorqua la dame, tu n'as qu'à aller couper de l'herbe dans les champs, tu mettras le garçon au fond du panier, tu le couvriras de brassées d'herbe et tu me l'emmèneras ici; tu n'as rien à craindre. La domestique obtempéra:

elle faucha de la luzerne, plaça le garçon au fond d'un côté du bissac, le couvrit de brassées de luzerne et l'emporta chez sa maîtresse. Celle-ci sortit son frère de son emballage, l'embrassa, lui souhaita la bienvenue et l'engouffra aussitôt dans un coffre géant. Quand le roi, dont elle devint l'épouse, était là, le garçon restait dans le coffre, et lorsqu'il s'absentait, le garçon circulait librement dans l'enceinte de la maison [royale].

Un jour le garçon entra dans la salle personnelle du roi et s'y installa; et voilà qu'il lui arriva de se racler la gorge, et qu'il cracha, sans s'en apercevoir, dans un coin du plafond, car il ne s'était accoutumé, dans sa vie pastorale, qu'aux grands espaces sauvages. Ses crachats collèrent au plafond et lui parurent sous forme d'un auricule d'or. Rentré de voyage, le roi entra un jour dans sa salle personnelle; dès qu'il leva les yeux en haut, il interpella sa femme: où es tu femme? qui donc a été ici? La femme lui répondit: qu'on m'ampute le bras! qu'on m'ampute la jambe! jamais un individu n'a mis le pied dans votre espace personnel, Majesté. Il força alors son témoignage et lui dit "et ces crachats-là, ils sont de qui?". Levant ces yeux vers le plafond, la femme aperçut des crachats à la place de l'auricule d'or; elle répondit aussitôt: c'était moi, Majesté, pardonnez-moi ce forfait. Si c'est là l'histoire, l'affaire est réglée, répondit-il, tu n'a qu'à refaire devant moi pour qu'on mette fin aux impostures. La femme cracha alors, mais sa salive lui revint et n'atteignit pas le plafond. Réessaie! lui ordonna le monarque; elle obtempéra et le résultat fut le même. Il crachat alors lui une seule fois, et ses crachats collèrent au plafond. Il lui dit alors: maintenant tu vas me dire qui a été ici, sinon, je t'arracherai la gorge. Acculée, la femme tomba à genoux et explosa en larmes en implorant clémence: "épargnez-moi la vie, Seigneur des monarques, et je vous parlerai", implora-t-elle. "Tu as ma parole, femme, si tu dis la vérité", lui répondit-il, "si tu récidives en mensonge il n'y a que toi qui sais ce qui t'attend". La dame lui avoua alors que son frère

l'avait rejoint en secret et qu'elle l'avait caché. "Où est-il donc?" lui demanda-t-il, "sors-le que je le voie de mes propres yeux!". La dame ouvrit alors le coffre, et son frère en sortit et se prosterna devant le roi. Le monarque lui souhaita la bienvenue et l'invita a faire comme chez-lui. Ainsi le jeune homme devint un membre de la famille, et les jours s'écoulèrent et se ressemblèrent dans la paix et la quiétude.

Un jour, la jeune dame se pencha sur son frère et lui chuchota à l'oreille: "il se peut que Monseigneur te demande de lui raser le crâne; sache qu'il a des cornes! je te préviens donc, frère, contre tout dérapage de la langue entre les dents; ne souffle cela ne serait - ce qu'aux oiseaux du ciel". "Ne t'inquiètes pas, soeur", la rassura le jeune homme, "qu'on m'ampute le bras! qu'on m'ampute la jambe! jamais un tel propos ne m'effleurera la langue". Il se passa quelque temps, et le monarque demanda effectivement au jeune homme de lui raser le crâne. Dès qu'il eut enlevé sa coiffure, ses cornes pointèrent et le jeune homme les aperçut. Il se mit à tressaillir, et son foi se mit à palpiter. Ayant accompli sa tâche tout de même comme il fallait, le jeune homme eut les entrailles gonflées à cause de ce que ses yeux avaient vu et dont sa gorge n'arrivait pas à retenir le secret. Il fut saisi d'effroi, et l'image gardée de ce qu'il vit lui causait comme des coliques. Bref, le jeune homme, désemparé, perdit le bout du fil du savoir faire; il n'entrevoyait plus comment s'y prendre dans son action. Là où il allait pour se débarrasser du fardeau qui lui pesait sur le coeur, la peur l'en dissuadait. Il alla enfin dans les bois, y coupa un roseau et en fabriqua une flûte; il descendit dans un puits et se mit à en jouer en entonnant à trois reprises "***Le monarque a des cornes***!". Ce ne fut qu'alors que son coeur commença à s'alléger et ses entrailles à se dégonfler. Reposé, il jeta la flûte au fond du puits, remonta et vaqua à ses occupations.

Il se passa un certains temps, et la flûte poussa en roseau vivant, au fond du puits. Un jour, une troupe de saltimbanques passa près du puits. Les acrobates virent que le roseau fut beau, droit, régulier et élégant; ils le coupèrent et en taillèrent des flûtes. Là où ils se rendirent par la suite, ils se mirent à jouer de leurs flûtes en accompagnement à leurs prestations. Il se trouva cependant que l'air qu'entonnaient leurs [nouvelles] flûtes disait en fait tout le temps: "***Le monarque a des cornes***!".

Arrivés au voisinage du Domaine Royal, le roi les entendit; il prêta l'oreille et écouta attentivement jusqu'à ce qu'il eut discerné avec certitude ce que disait l'air que produisaient les flûtes. Il plongea alors dans la réflexion et se mit à gamberger vaguement. Il finit par avoir la certitude que ce fut son gendre qui avait divulgué le secret et diffusé la nouvelle. Le monarque patienta pendant un certain temps; et un jour, il invita son gendre pour l'accompagner à la chasse. Arrivé dans les bois, il donna l'ordre à ses gardes et ils l'égorgèrent. Il leur ordonna d'arracher son foi, et ils l'arrachèrent. De retour, il offrit le foi à sa femme et lui dit: "tiens! flambe ce morceau d'abats dans le feu". A maintes reprises, la dame jetât le morceau dans la braise mais à chaque fois il rebondit et lui revint dans le giron. La malheureuse finit par deviner ce qui s'était passé. Elle dit à sa servante: Aï Aï Aï! malheur à moi! ma servante; c'est le foi de mon frère! ...

C'est là où je les ai abandonnés; je leurs jetais des fruits pendant qu'ils me jetaient des cailloux. **FIN**

Aicha Hmad-Abdelwahed ID-BNNASR.
(1924-1989), mère de M. Elmedlaoui

texte ecueilli par l'auteur du présent ouvrage, en août 1988 à Taroudant et traduit par lui-même..

V. Annexe 3

Texte d'un poème chleuh par Abdallah Hafidi,
donné comme spécimen de l'orthographe proposée en graphie arabe

اقّصيد ن–تگلد ييت (*)

1 ا تاريخ ا–يسّفلد وسمون ي–ما تّينيخ.
2 ا–تّ ور نحضو ار– تّيد نفل ور–تن ينّي يان
3 ا– تّيد نفل ي–ويلّي–د وشكانين ا–تّن سّنّ
4 نكّـي تايري ن–ول يگّـوتن نّون اسّلطان
5 ا–يّيد ييوين ا–دّ نضي كرا نسّن نيني–ت
6 ا ولاينّي غيلّي غ–اخ ترميت ا صّـمخ نخ
7 تيرّا ن–يلس نرا–تّـن–د نسكر نسّافو–تنت
8 تايري ن–ووول مامنك اد–اخ–تنت يتّارا يان
9 ور يژّار يان ا–تّنت يتّـكمّـال، يني ران

**

(*) قصيدة للشاعر عبد الله حفيظي تفضل صاحبها بتسليمها لمؤلف هذا الكتاب (محمد المدلاوي) ليتخذ نصها نموذجا لقواعد الإملاء المقترحة في هذا الكتاب. تدون الحركات بصور الألف والواو والياء. أما حرفا الواو والياء بمثابة الصحيح أو المدّ فتدون على شكل وٖ، يٖ على التوالي. الضمة اسفل الحرف تدل على التشفيه والروم كما في كلمة «غٖـزال» (=غَزّال) في العربية المغربية الدارجة. والقصيدة من الوزن الرابع (انظر أمارير 1987 ص152)، وتقطيعه حسب التحليل العروضي (Dell & Elmedlaoui 1997) كالاتي : (o– – – – – o– – – – o– – –)

10 لحاسان ويسّين يگّوت فلاّخ لخير نك
11 ولا ياجميل نك يگّوت ماخّ ا–تّ يتّو يان
12 نشّا–ت نسوا–ت نزوزّر س–تيرام ن–وامان
13 تاوشكينت ن–يجّيگن كنوخ يخار اكال
[تاوشكينتييجّيگن]
14 ا–ون–تن هدوخ ا سيدي ولا ما–كّ يوالان
15 غ– لعيد ن–لعرش نك يگان وٍينخ كولّوتنخ
16 نگ افوس غ–وفوس، لعرش سنميلين–اخ اكّ
17 يگا زوند يفگّيگ يسمون يفالان نخ
18 يگا زوند اصطّا اد–اس كولّو ناوي افوس
[نا وا فوس]
19 اد–يّي–تن يحفض ربّي ي–وفوس–تن ور يرين
[ربّيوفوس]
20 يرا–يّي وگلّيد يدا–نّ ياتّوٍين، حنّان
21 يرا–يّي بدا ي–تمازيرت ينو نيري–تنت
22 يرا–يّي بدا تيلّي غوسنين ور ركينين
23 يرا–يّي بدا تيلّي دوسنين ور رشينين
24 يگا–يّي بدا لقّنديل ، والّي س–ا–سوفوخ
25 يگا–يّي بدا اعكّاز يصحان، ينّا–كا ريخ...

26 ا–تّيد نكّ نيوري–د اشكو تيفاوين نس...

27 يگان يضف ينو غيدا خ–ت ور يتّافا يان

28 يگا–يّي غ–وول نس ييلي غ–وينو ار لموت نخ

[غوينار]

29 ويلّي مّوتنين ول ا–غ–ا–نّ كولّو تّنميلين

30 غمكلّى نگا نگّي ديون، ول ا نمشاراك.

**

31 لحاسان ويسّين يديس–ت يخيّر والّي–ت...

32 يخلقن، كرا مّي–كّا گّـرن صلحن س–وفوس نس

33 اد–يّي–تن يضوف ربّي يطوّل ليّام نس

34 اد–اس يعدل تاوادا نس يصلح ارّاو نس

35 ربّي ا–مّي غريخ ا–يّي–د يتكمّال اوال نخ

[ربامّي]

36 ا–اك يزايد وسّان، اد–اك طوّلن رضون–اك

37 لحاسان ويسين اد–اك فاونت نمنت–اك

38 اد–اك يغلي ووگّوگ نك يميمن وامان

39 اد–اك يسفاو يني دلنت ينيّات امين

40 ا–يّي–ك يحضو ي–تگوضيو ياري–ك ي–واطّان

41 اد–اك يضعو واضو د يتران ولا يايّور

42 غمكلّي ضعان يسمگان والّي س–ا–تّامنّ

43 غمكاد يضعا وامود ي–وفلاّح–اس يسّن

44 غمكلّي ضعان يمرضان ويلّي–تن يورون

45 غمكاد يضعا و–تمازيرت ي– واوال نّون

46 كيّين لخليقت ن–ربّي نخ، نتّا ا–يّي–ت ينّان

* *

47 لحاسان ويسّين يدل–ت مولانا سّون–اس

48 امالو نس ا–غ نبيدّ ور–سار لكمغ اكال

49 ور يژّار يان ا–يّي–د يمل، يميل ا–يّي شّين

50 ور يدرك يان ا–يّي–د يتّحوكّو–سار افوس

51 ور يدرك يان ا–يّي–د يتّرارا–سار اوال

* *

52 وريري وگلّيد يدامّن، ار–تن يسّينيف

53 نتّان لهنا ا–س تّازّالن، نتّا ا–س–يّي سلكمن

[نتّاسيسّلكمن]

54 ي–غيلّي نرا، لهنا گار–كا ا–تّ ور يرين.

55 يرا سيدنا ي–تمازيرت لحاق يكملّن

56 ور ا–د يسروس يزيض نس يغ–نيت ور يفرن

[نسينيت]

57 ا ياك يسماون ن–ربّي ا–س پولّ كرا سالان

[نربّاس]

58 ا ياك لهنا ا يتّازّال پيريت ي–كيوان

59 كولّو ليسلام ا–س مدين تيلّي سنميلين

60 ا كولّو يموسلمن دا–سن يتّيني سلاّن

61 ا كولّولحاقّ ا–س يغي يواليون كملّن

62 ما منك ا–ور–اس يبيدّ لّساس ولا اوال نس

63 يرا سيدنا ي–تمازيرت افلاّ، تلكم–ت

64 ا ييري بدا و–تمازيرت، ا–تّ ور يفل يان

65 يرورا–ام–د ا تمازيرت اكال ن–پيفّوس

66 يگ–نّ لقّياس ن–شرّگ ا–تّن ور يخاصّا يات

67 تامازيرت نس يحودّا–اتّ كولّو س–لخير نس

68 نلاّ غ–لهنا، نلاّ–گيس امان ار امان.

69 ولاّه ا ياگلّيد ينو ور–ك سار نفّال

70 گات–يّي يناگان ن–دّونيا ولا ليخرت
71 اسّ–نّا نروح س–تمضلت نوصّا يارّاو نخ
72 اد–وصّان وينسن اد–يكتاين ما–تّينيخ.
73 **« يمون لهنا د–يگلدان ولا سول لخّير**
74 **غمكانّ اد گان يكلدان يان طّرف ن–يان »**

75 نعام ا ياگلّيد نخ! مقّار ا–تّينيخ:
76 « نعام ا ياگلّيد نخ! » يوتين وسّان نخ
77 نعام ا–س–ريخ اسيدي ا–تّ ينيخ ي–مولاي
78 اد–اس نضعو نكنو–د يخف، لّي يولّ نتّان
79 يضوف–يّي بدا تامازيرت ور–تّ يوفي يان
80 يلاّ–يّي بدا غيلّي غ–ا–ور نتّيسّان ي–يات
81 يضوف–يّي وگلّيد يدا ور نتّانّاي نكّين
82 ا ياك يبنا–نّ وگوگن ن–وامان ار يفّوس
83 ا ياك يبنا–نّ يگودار سار ور يكّي يان
84 ا–مندون والّي مّي گان وينس، ياك نكّين

✲✲

85 ا تيرّوگزا تين ربّي يرا–تنت ي–سلّطان
86 ا تيرّوگزا تين ربي يوٍي–تنت لحاسان
87 يان مقّورن ور ا–تّمژيين، يمقّور وكان
88 يان مژّيين ور ا–تّمغورن مقّار–يت نّان
89 يرا غايدا ا–س ور يگين مامنك ا–تّ لنسّان
90 يرا ا–نّ يگ تيدّي غ–يگّي نس ور–اس يتّمكين
91 ا يان يحسادن تيدّي نو ا–تّنت يتّانّاي
92 ملات–اغ ماد سوگرن وامان ي–واسيف
93 ملات–اخ ماجّون يبّي لمنشار اسوليل
94 ملات–اغ ما يسّوگر لخلق ي–ويسّين نس
95 كولّو ما يگن وٍين يگّي ور ا–لگّمن اكال
96 كولّو ما يمونن ف–ربّي ور ا–تن ياطّا يان
97 غمكانّ ا نگا نكّي ديوٍن اسلطان نمون

**

98 اگرزام وانّا–ت يگان ما س–ات نتّيسّان
99 ور ا–تن تّرارا تاگانت يكّا–تّ يسّن–تنت
100 تالّي س–يزوٍور تگا دارس ور–ستّ يكّي يان

101 يغ يرا لگرن لبيبان ياسي تاساروت

102 ا وانّا يرا ربّي دا-اسن سّافون اوال

103 كيّين ا بنادم تاگٍلت تالّي-ك يسيّحلن

104 ملات-اغ ما يسّوگر لخلق ي-والّي ران

105 ولا يان مي ران اد-اس-ت يسّتّو واكال

106 مدّن غوسنين ور يدرك يان ا-تّن سّركون

※※

107 ولّاه ابلا اگلّيد ا يكمّلن اوال نخ

108 ملادّ ور نتّان نگا ي-واوال نخ منّاو

109 مامنك ا ياگلّيد ا-يك نخلف لخير نك

110 تيوِيت -د لهنا تاويت-د ي-لماساكين لحاق

111 تاويت-يّي-د غيلّي-نّ يبّي ورومِيي ا-تّ اوين
[تاويتيد]

112 يمون لهنا د-يگلدان ولا سول لخير

113 غمكانّ ادگان يگلدان يان طّرف ن-يان

※※

114 هانّ يلا وگلّيد لعاقل اگّ ور يلي يان

115 ا د–يّي–ڭن يحفض ربّي ينصر–ڭن تاتّويم

116 ور يري لحاقّ نس اد–اس–تن تاسيت يرا–ت

117 ور يري لحاق ا–تّيد يكّس ي–يان ا–تّ اوين

118 ا تامونت ا–س–يتّازّال مولاي لحاسان

119 ا تيموكريسين ا–دّ يفسي وسّنت وكان

120 ا كولّو اعرابن مّرضان ف–ايلّي تّينين

[اكولاّعرابن]

121 ا لقّودس ا–غ–نّ نژّولّ يوفا واوال نك

122 ا والّي يكمّلن يدا–يخ يقّاول كمّلن

**

123 مقّار ا ورار ينو گيون الف تاساونت

124 ور–يّي تكمّلت يدا س–كولّو را–تّ ينيخ

125 تاوادا ن–وگلّيد ور–تنت يكمّل يان

126 مقّار ا–بدا يتّنضام توتي ياوال نس

127 ينّا غ–يبدا يجلو گيس، ور–ت يوري يان

128 غاسّلّي غ–ريخ ا سيدي ا–نكمّل تيرّا نّون،

[سيدانكمّل]

129 تاوادا ن–فاتح توگر كرا ف–يتّارا يان

130 تاڭر تمزگيدا ن–ربّي كرا ف–يساول يان

131 ور–جّون ترمي تنضّامت ينو لاحّ–اسنت
132 غاسّلّي غ–ريخ ا سيدي ا–نكمّل تيرّا نّون
133 نبيدّ اشكو تاواذا نك يلّ ا–يّي ترواس
134 كولّو ما يرا–تّن حودّون رارن–تن وامان
135 مقار ا–بدا يسوٍينگيم كمّلن وسان نس
136 ور يكمّل ا تاوادا يواليوٍن فلاّم

**

137 يمون لهنا د–يگلدان ولا سول لخير
138 غمكانّ ادگان يگلدان يان طّرف ن–يان.

V. Annexe 4

Traduction en arabe du poème de l'annexe 3
(traduit par l’auteur du présent ouvrage)

قصيدة المُـــــلك (*)

1 وليسمع الصبحبُ قولي! أيها التاريخ!

2 لكي لا أرحلَ فلا يرددَه من بعدي أحد،

3 ولكي أتركه في الخلَف فيعملوا به.

4 إنه هوى الفؤاد أيها السلطان،

5 ذاك الذي دعاني إلى الإفصاح عن كل ما أجد.

6 وحيثما قصر الحبر عن ذلك و كَلّ،

7 سألجأ إلى كتابة اللسان بلا حدود.

8 لكن كيف السبيل إلى تدوين هوى الفؤاد؟!

9 فمهما رام ذلك المرءُ قصر.

*

10 عظمت فينا آلاؤك أيها الحسن؛

11 وفضلك علينا وافر وهيهات أن ننساه!

(*) قصيدة أمازيغية للشاعر عبد الله حفيظي قام مؤلف هذا الكتاب (محمد المدلاوي) بترجمتها بعد ان تفضل صاحبها بتسليمها إياه ليتخذ نصها نموذجا لقواعد الإملاء المقترحة في هذا الكتاب. وقد صدر للشاعر حفيظي ديوان شعري أمازيغي بعنوان **تاضصا د ونگيد** «ضحك وغصة» سنة 1997.

12 اقتتنا منه ونهلنا وذرونا فيض الغيث.
13 فهذه باقة ورد، وأنا أنحني حتى الأرض!
14 أقدمها بين يديك، سيدي، ولمن حواليك،
15 في عيد عرشك الذي هو عيدنا
16 لنضعَ اليد في اليد وننتظم حول العرش.
17 إنه عمود المنوال الذي به جُماع سَدانا
18 إنه النسيج الذي تتعاون في حوكه أيدينا.
19 ليحفظْه الله لي ضد عبث أيدي السوء!

*

20 أ راد لي هذا الملك الرؤوف العلا؛
21 أراد لي أن أكون لهذا الوطن، فها أنا له.
22 أراد لي على الدوام كل ما هو نظيف غير وسخ؛
23 أراد لي على الدوام كل ما هو متين غير رثّ؛
24 كا ن لي على الدوام نبراسا أهتدي به؛
25 كان لي على الدوام سندا متينا؛ وأينما توليت . . .
26 أدركت منشودي ثم عدت، لأن انواره. . .
27 هي رعايتي وحافظي حيث لا حافظ.
28 اسكنني القلب فأحللته الفؤاد حتى مماتي.

29 فمن رحلوا يؤويهم القلب فيستقرون فيه،

30 كذلك نحن؛ فقد جمعنا القلب.

*

31 إن شأن الحسن الثاني أن اصطفاه خالقه.

32 ما من شيء تمس يداه إلا صلح بينهما.

33 حفظهُ الله لي وأمد في عمره!

34 سدد الله خطاه وأصلح ذريته!

35 واللهَ أسأل أن يجيب دعائي،

36 بأن يزيد في أيامك فتربو وتكون أياما راضية!

37 فلتصفُ لك الأمور وتستقم! أيها الحسن!

38 وليعلُ سدُّك فتصفو المياه!

39 ولينكشفْ أمامك ما حجبت الحجب! وليُقل آمين!

40 حفظك الله من كل ضراء وأقصى عنك السقم!

41 وسخّر لك طاعة الريح والكواكب والقمر،

42 كما يطيع العباد معبودهم ،

43 كما يصلُح البذرمن يد الفلاح العارف،

44 كما تبرّ الذرية الصالحة بوالديها وتحسن ،

45 كما يطيع المواطن أمرك!

46 إنك من إبداع ربنا؛ ذاك ما علمني ربي.

*

47 مهّد العلي المهاد للحسن، ثم أسبغ عليه من الرداء؛

48 أرفّ في ظله فلا تلمس قدماي التراب،

49 فلا أحد يجرؤ أن يشير إلي، ناهيك أن يفترسني؛

50 ولا أحد يقوى يوما أن يفرك في وجهي كف الشماتة،

51 ولا أحد يجرؤ اليوم أن يرد علي الكلام .

52 فالملك يتحاشى سفك الدم، و يجنح لحقنه؛

53 إنما يسعى من أجل السلم، وبالسلم أوصلني إلى غايتي؛

54 وإنما يرفض السلم من هو ناقص.

55 يريد عاهلنا للوطن الحق كاملا.

56 وهو لا يودع للطحن إلا البرّ مصفّىً

57 أليس بالأسماء الحسنى شيّد ما شيّد؟

58 أليس من أجل السلم يسعى، يريده للناس كافة؟

59 جميع خططه موجهة قبلة الإسلام.

60 يخاطب كافة المسلمين فيعيرون السمع.

61 بالحق يباشر كل الأمور حتى تبلغ الكمال؛

62 فكيف بالأسس ألا تستتب له، وبالكلمة إلا تعلو له.

63 أراد مولانا الوطن للعلا، فها قد بلغ الوطن العلا.

64 وهو لا يرضى للمواطن أن يُعلى عليه.

65 فها قد أعاد إليك أيها الوطن ربوع الجنوب،

66 وجعل الرقْع على قدر اتساع الخرق،

67 وحصن كل حدود الوطن بآيات نعمه،

68 فها نحن في أمن وهناء من مياه البحر إلى مياه المحيط.

*

69 فوالله لن اتخلى عنك أبدا، أيا ملكي!

70 فكونوا علي في هذا من الشاهدين في الدارين؛

71 وفي اليوم الذي أزور فيه المقابر، سأوصي ذريتي،

72 بأن توصي ذريتها فيذكر الجميع قولي هذا:

73 **« يرافق الأمن الملوك، كذاك الرخاء،**

74 **كذلك كان السلاطين هذا إلى جنب ذاك »**

*

75 **لبيك أيا ملكنا! ولو رددت التلبية**

76 **لأكثر من عمري [لما كنت موفيا]**

77 إنما أردت – يا سيدي – أن أقول لبيك لمولاي،

78 فأحني رأسي أمامه؛ إذ هو من رفع شأنه.

79 لقد سهر دوما على الوطن فلا طامع يحلم به،

80 ولقد تولى عني دوما أمر ما لا أفقه في شأنه،

81 فكان لي الساهر على كل ما لا تدركه عيناي.

82 أفلم يقم السدود من الشمال حتى الجنوب ؟

83 أفلم يشيد الحواضر المحروسة التي لم يطأها أحد؛

84 سوى من هي له، وأعني نحن.

❋

85 فضيلة الشجاعة من فضل الله ولقد خص بها السلطان.

86 فضيلة الشجاعة من فضل الله ولقد حازها الحسن.

87 من جلّ لا يصغر؛ فهو يظل عظيما، وكفى!

88 ومن قل لا يعظم ولو ادعى ذلك ؛

89 إنه من يحاول ارتداء ما لا يناسبه؛ فأنى له ذلك؟!

90 إنه من يحاول أن يتجاوز حدّ قامته؛ فكيف له ذلك؟!

91 فيا من به حسد أن ينظر إلي قامتي!

92 قل لي، ماذا ينال السيل من الوادي؟

93 قل لي، متى قطع المنشار حجر الصيوان؟

94 قل لي، ما عسى أن ينال المخلوق من نظيره؟

95 فمن كان للعلا لا ينحط إلى الأرض.

96 وكل ما كان لله وصله،ما كان بإمكان المرء فصله.

97 فكذلك كان وصلنا، انتم وأنا، أيها السلطان.

*

98 النمر الحقيقي، كيف نتوسم سيماه؟

99 إنه ذاك الذي لا يُحجم على مشارف الغاب، إذ يعرفها ويقتحمها؛

100 فما من رحبة يرتادها، إلا خلصت له، لا يطأها غيره.

101 وإن شاء أوصد الأبواب وأمسك بالمفاتيح.

102 فمن يُرد الله يُعل كلمته.

103 أما أنت أيها الإنسان فقد حمّلت النفس ما يؤرقها.

104 فماذا يملك المرء لمن يحب؟

105 وماذا يملك ضد من يودُّ أن ينسبه إياه التراب؟

106 فلا أحد يفلح في تلطيخ الإنسان النظيف.

107 والله إنما المَلكُ متمّ كلمتنا

108 ولولاه لكنا شتى في أمر كلمتنا.

109 فكيف لنا أيها الملك أن نعوض لك الجميل ؟!

110 أقررت الأمن وأحققت حقوق الضعفاء،

111 واستردد ت لي ما كان قد اقتطعه الرومي ليتملكه.

112 **يرافق الأمن الملوك، كذاك الرخاء،**

113 **كذلك كان السلاطين هذا إلى جنب ذاك ▪**

✻

114 ألا إن للملك فطنة لا نظير لها عند غيره!

115 حفظه الله لي ونصره وأعلى من شأنه!

116 فلا هو يسمح بحقه أن يغتصب،

117 ولا هو يطمع في حق الغير ليغتصبه.

118 الوحدة جماع مسعى مولانا الحسن؛

119 والعُقد التي افتك كانت عسيرة حقا.

120 لقد تراضت على كلمته العرب؛

121 ففي القدس صلينا، فعلّت كلمتُك،

122 أيا من أوفى بما عاهدنا عليه.

✻

123 قل لو تبلغ أيها القصيد الألف أو تزيد،

124 ما استوفيت كل ما أود أن أفصح عنه وأضيف ،

125 فلا أحد بقادر على أن يحيط بسيرة الملك.

126 فمهما قرض الشعر إلا وظلت السيرة أرحب من القريض.

127 فمن حيثما أتاها إلا وتاه؛ فلا أحد يقوى على كتابتها.

128 ففي اليوم الذي رمتُ فيه – سيدي – الإحاطة بسيرتكم

129 وجدت مسيرة فتح أجلّ من أن يكتب عنها كاتب.

130 وألفيت مسجد الله اعظم من أن يتناوله حديث.

131 لم يحصل قط لقصيدتي أن تعيى وتكلّ؛

132 ولكن يوم رمت استيفاء كتابكم،

133 عييت لأن المسيرة يمّا كانت، وكذلك بدت أمامي؛

134 يمّ من رام الإحاطة به صده غمر الموج.

135 فلو ظل يفكر إلى أن يستوفي أيام العمر،

136 ما كان ليستوفي تفاصيل حديثك أيتها المسيرة.

137 **يرافق الأمن الملوك كذاك الرخاء،**

138 **كذلك كان السلاطين هذا إلى جنب ذاك.**

Références bibliographiques

Al-?astaraabaadiy Annahwiy, Radiyyu Ddiyn (mort 1296*): šarh šaafiyat Ibnilhaažib*. Daar Al-kutub Al-&ilmiya, Beyrout, (non daté).

Al-žiraari, Abbas (1970): *Al-qasiidah*; éd. Maktabat At-taalib; Imprimeri Al-?umniyah, Rabat.

Allain, M. (1993) "Propositions pour normaliser une transcription du kabyle qui respecte la morphologie de la langue et soit en même temps assez simple pour que l'écrivain moyen puisse le réaliser correctement", communication présentée à la Table-ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

Al-malhuni, Abderrahman (1990a) *?adabu lmuqaawamati min χilaali ši&ri lamahuuni wa lmuraddadaati ššifaahiyah*; daaru lmanaahili l ittibaa&ati wa nnašri, Ministère des Affaires Culturelles (Maroc).

Al-malhuni, Abderrahman (1990b) *kitaabatu šši&ri šša&biyi lmaYribiyi lmalhuuni: ?iškaaliyatun min ?iškaaliyaati l?inšaadi wa ttadwiyn*; dépôt légal à la Bibliothèque Générale 411-1990.

Al-Mawrid, (1986) a quarterly journal of culture an heritage issued by the Ministry of Culture and Information, Baghdad-Repblic of Iraq, vol.15, n°4, 1986.

Al-qalqašandiy, ?abuu l-&abbaas ?ahmadu bnu &aliyy (mort 1418) *!subhu l-?a&šaa fiy sinaa&ati l-?inšaa?*, vol.III, Al-mu?assasatu lmisriyatu l&aammatu li-tta?liifi wa ttaržamati wa ttibaa&ati wa nnašr (non daté).

Amarir, Omar. (1975) ašši*&ru lmaYribiyyu l?amaaziiYiy*, Daar al-kitaab, Casablanca.

Amarir, Omar. (1987) *Aššiʕru l-ʔamaazii Yiyu l-mansuubu ʔilaa sidi hmmou!ttalb*, Maktabat brovins, Casablanca.

AMREC (Association Marocaine pour la Recherche et l'Echange Culturel) 1991. *Raïs Hmad Amntag*; (receuil de contribution sur l'oeuvre du Raïs Hmad Amntag); Imrimeries Okad, Rabat (en arabe).

Applegate, J.R. (1958): *An Outline of the Structure of Shilha*, American Council of Learned Societies, New York, 1958.

Applegate, J.R. (1970) "The Berber Languages". Pp. 586-661 in *Current Trends in Linguistics*; vol. 6: Linguistics in South West Asia and North Africa. Thomas A. Sebeok (éd.). Mouton 1970 La Haye, Paris.

Applegate, J.R. (1971): "The berber Language", in C.T. Hodge (ed.), *Afroasiatic: a serrvey*, The Hague (Mouton).

Aspinion, R. (1953) *Aprenons le berbère: initiation aux dialectes cheuhs*, editions Félix Moncho, Rabat, 1953.

Azayku, Sidqi Ali (1995) *Izmuln* recueil de poèmes (en graphie arabe). Imprimerie Nažah al-žadida, Casablanca

&Asid, Ahmad & Brahim Lachgar (1996) *an&ibar, amarg n-rrways* (recueil de joutes en vers, en graphie arabe), dépôt légal 846/96, Rabat.

Basset, A. (1932): "Note sur l'état d'annexion en berbère", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 33, 173-174.

Basset, A. (1945): "Sur la voyelle initiale en berbère", *Revue Africaine*, n° 402-403, 1945, pp. 82-88.

Basset, A. (1946): "le système phonologique du berbère", *GLECS* 4,pp.33-36.

Basset, A. (1952): *La Langue Berbère,* London, Oxford University.Press.

Basset, A. & A. Picard (1948): *Eléments de grammaire berbère (Kabylie = Irjen)*; Editions "La typo-Litho" et Jules Carbonel Réunies. 2, rue de Normandie, Alger.

Ben Koreisch, R. Jehuda (Î fin IX /début X siècle?) *Ad synagogam judaeorum civitatis Fez EPISTOLA de studie Targum utilitate et de linguae chaldaicae, misnicae, talmudicae, arabicae, vocabulorum item nonnullorum barbaricorum convenientia cum hebraea*; édité par J. J. L. Bargès et D. B. Goldberg, Maisonneuve, Paris 1857.

Ben Koreisch, R. Jehuda (mort fin Xe / début XIe siècle) *The Risala of Juda Ben Quraysh*, a critical edition by Dan Becker; in the series "Texts and Studies in the Hebrew Language and Related Subjects" edited by Aron Dotan; Tel-Aviv University 1984.

Bohas, G. (1984) "Contribution à l'étude de la méthode des grammairiens arabes en morphologie et en phonologie d'après des grammairiens arabes tardifs", in G. Bohas & J.P. Guillaume, *Etude des théories des grammairiens arabes 1: morphologie et phonologie*, Institut Français d'Etudes Arabes, Damas, 1984.

Boogert, van den, Nico (1997) *The Berber Litterary Tradition of the Sous. With an edition and translation of 'the Ocean of Tears' by Mohammad Awzal*. Publication of the "De Goeje Fund" XXVII. Leyde: Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten.

Boogert, van den, Nico (1998) *"La révélation des énigmes", lexiques Arabo-Berbères des XVIIe et XVIIIe siècles*. (traduit de l'Anglais par Claude Brenier Estrine); Travaux et documents de l'IREMAM, n° 19, Aixe-En-Provence 1998.

Bounfour, Abdallah (1984) *Linguistique et littérature: étude sur la littérature orale marocaine*, Doctorat d'Etat, Université Paris III.

Bouzid, Ahmed algounsani (1995) *Ahwaš: arraqs wa lRhinaa? ljamaa&ii bi-suus* dépôt légale 1013/95, Rabat.

Brenier-Estrine, Claude (1996) "Chronique Bibliographique Berbère", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXV, 1996, CNRS Editions.

Bresnan, J. W. (1970) "On complementizers: Toward a Syntactic Theory of Complement Types", *Foundations of Language*, 6: 297-321.

Bresnan, J. W. (1972) *Theory of Complementation in English Syntax*, Thèse de PhD (New York, Garland 1979).

Brugnatelli, V. (1993) "Le passage du parlé à l'écrit: Problèmes théoriques et pratiques", communication présentée à la Table - ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

Brunot, L. (1931) *Textes arabes de Rabat; textes, transcription et traduction annotée*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Publications de l 'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Tome xx, 1931.

Buzineb, hossain (1986) "El valor exacto de los signos graphicos de la literatura aljamiada"; Pp. 29-34 in *Les actes de la première table-ronde du C.I.E.M. sur la litterature aljamiada morisque: hybridisme linguistique et univers discursif.* Publications du Centre de Recherche en Bibliothéconomie et Science de l'Information N°13. Tunis 1986.

Buzineb, hossain (1992) "Al-taẖliilu l-luϒawiyu minhaajun li-stintaaži žawaaniba ẖadaariya: namuudhažu tahliili l-?adabi l-?a&žamiyi lmuuriskii", in *Histoir et linguistique: texte et niveaux d'interprétation*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat, série: Colloques et Séminaires, n° 20, 1992, pp: 37-47.

Buzineb, hossain (1994) "limaadaa kutibat &ažamiyatu l-muriskiyiina biẖuruufin &arabiyatin" Pp. 99-112 in *Al-maχtuutu l-&rabiya wa &ilmu l-maxtuutaati.* manšuuraatu kulliyati l-?aadaabi wa-l&uluumi l-?insaaniati. Rabat 1994.

Bynon, J. (1978): "The Internal Reconstruction of Berber Vowels and Semivowels," *Atti del secondo congresso internazionale di linguistica camito-semitica, Firenze, 16-19 aprile 1974*, Instituto di linguistica e di lingue orientali, Università di Firenze, 1978 (*Quaderni di semitistica*, 5)

Cadi, Kaddour (1989): "Structure de la phrase et ordre des mots en tarifit"; *Etudes et Documents Berbères*, n°6: 42-59

Cadi, Kaddour. (1990): "Pour un retour d'exil du sujet lexical en linguistique berbère"; *Awal* Numéro Spécial 1990: 233-242.

Cantineau, J. (1950)a: "La notion de 'schème' et son altération dans diverses langues sémitiques", *Semitica*, 3 (1950),p.73-83.

Cantineau, J. (1950)b "Racines et schèmes", *Mélanges William Marçais*, Paris, 1950, p.119-124.

Caubet, Dominique et Martine Vanhov éds.(1994) *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*; Inalco 1994.

Chafik, Mohamed (1990): *Al-Mu&žamu al-&arabiyyu l-?ammaaziyƔiyu,* tome I (ض- ا), ?akaadiimiyyatu l-mamlakati l-maƔribiyyati, Rabat.

Chafik, Mohamed. (1991): *?arba&atun wa ?arba&uuna darsan fii l-luƔati l-?amaaziyƔiyati (naẖwun wa!sarfun wa štiqaaq)*, Al-našru l-&arabiyyu l-?ifriiqiyu, Rabat.

Chaker, Salem (1983): *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie): Syntaxe*, Aix-en-Provence - Marseille, Université de Provence.

Chaker, Salem. (1984): *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère),* éd. du CNRS, Paris.

Chaker, S. (1990) "Langue berbère: une planification linguistique extra-institutionnelle", in J. Pleines (1990) *Linguistique au Maghreb*, Edition Okad, Rabat, p.237-263.

Chaker, S. (1992): "Langue Berbère et Influence Française: Le point sur une question délicate (Algérie - Kabylie), *Présence Francophone*, N°40, 1992, pp:79-98.

Chaker, S. (1993) "Pour une notation usuelle à base «Tifinagh»", communication présentée à la Table - ronde internationale "Phonologie

et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

Chaker, S. (1996) "Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère" *Imazighen ass-a*, n°3, oct. 1996, p. 11-20.

Chami, M. (1979) Un parler amazigh du Rif marocain, thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Paris V.

Chami, M. (1982) "?iškaaliyatu l-kitaabati l-?amaaziiYiyyah", *Association de l'Université d'Eté, Agadir: actes de la première roncontre: la culture populaire, l'unité dans la diversité*, Imprimeri Fdala, Mohammedia, 1982, p. 155-174.

Choe, H.-S. (1986): "An SVO Analysis of VSO Languages and Parameterization: A Study of Berber" (cité d'après ms. MIT, jan. 1986), in Guerssel & Hale, 1987, p.49-78.

Chomsky, N. (1981) *Lectures on Government and Binding*, Foris Publications (fourth edition, 1986).

Chomsky, W. (1957) *Hebrew: the Eternal Language*; The Jewish Publication Society of America; Philadelphia.

Cohen, D. & H. Zafrani (1968) *Grammaire de l'hébreu vivant*, Presse Universitaire de France, 1968, Paris.

Cohen, Marcel. (1953) *L'Ecriture*, Editions Sociales, Paris.

Daar al-fikr, éd. (1988) *al-mažmuu&u l-kabiiru min al-mutuuni fii maa yudkaru min al-funuuni*, Dar al-fikr, 3e édition (1988).

Dallet, J.-M. (1982): *Dictionnaire kabyle - français: parler des At Mangellat, Algérie*. Société d'études Linguistiques et Anthropologiques de France. 5, rue de Marseille Paris Xème.

Dell, F. (1984) "L'accentuation dans les phrases en français", in F. Dell, D. Hirst et J.R. Vergnaud (directeurs de la publication): *Forme sonore du langage*, Hermann, Paris 1984, p. 65-122.

DELM veut dire: "Dell, François and Mohamed Elmedlaoui".

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1985) "Syllabic Consonants an Syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber," *Journal of African Languages and Linguistics* 7: 105-130.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1988): "Syllabic Consonants in Berber: Some New Evidence", I, *Journal of African Languages and Linguistics* 10, 1-17.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1989): "Clitic Ordering, Morphology and Phonology in the Verbal Complex of Imdlawn Tashlhiyt Berber", *Langues Orientales Ancieennes: Philologie et Linguistique*, N°2, p.165-194, Peeters, Louvain.Paris.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1991): "Clitic Ordering, Morphology and Phonology in the Verbal Complex of Imdlawn Tashlhiyt Berber", *Langues Orientales Ancieennes: Philologie et Linguistique*, N°3 p.77-104, Peeters, Louvain.Paris.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1992): "Quantitative transfer in the nonconcatenative morphology of Imdlawn Tashlhiyt Berber", *Journal of Afroasiatic Languages*, 3:89-125.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1996) "On consonant releases in Imdlawn Tashlhiyt Berber" *Linguistics* 34:357-395.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1997) ""La syllabation et les géminées dans la poésie berbère du Maroc (dialecte chleuh)" *Cahiers de la grammaire* (22):1-95.

Dell, F. and A. Jebbour (1991) "Phonotactique des noms à voyelle initiale en berbère (chleuh de Tiznit, Maroc)". *Linguistic Analysis* 21:119-147.

Dell, F. & O. Tangi (1992) "Syllabification and empty nuclei in Ath-Sidahr Rifian Berber", *Journal of African Languages and Linguistics* 13: 125-162.

Dubois, J. et al. (1973) *Dictionnaire de linguistique*; Larousse, Paris

Durand, Olivier (1991): *Précédents chamito-sémitiques en Hébreu: Etude d'histoire linguistique*; Dipartimento di studi orientali, Studi semitici, Nuova serie 8. Università degli studi «La sapienza», Roma.

Durand, Olivier (1998) *Lineamenti di lingua berbera: varietà Tamazight del Morocco centrale;* Dipartimento di studi orientali, Studi semitici, Nuova serie 15. Università degli studi «La sapienza», Roma.

El-Fassi, Mohamed (1986a): rubaa&iyaatu nisaa?i faas (al-&uruubiyaat), &uyuunu l-maqaalaat, Casablanca.

El-Fassi, Mohamed (1986b) *Ma&lamatu l-malhuun*, Publications de l'Académie du Royaume du Maroc.

El-Fassi, Mohamed (1997) *Ma&lamatu l-malhuun: mi?atu qasiidatin wa qasiidah fiy mi?ati Yaaniyatin wa Yaaniyah*, Publications de l'Académie du Royaume du Maroc.

Elmadari, Fouad (1997) "La labialisation dans le parler de Marrakech" communication au Premier Congrès Chamito-Sémitique de Fès; 12-13 mars 1997, Faculté des Lettres-Fès-Saïs; à paraître dans les actes du congrès.

Elmedlaoui, M. (1985a): *Le parler berbère chleuh d'Imdlawn: Segments et Syllabation.* Doctorat de 3ème. Cycle, Université de Paris VIII à Saint Denis, Paris.

Elmedlaoui, M. (1985)b: "Schwa et syllabation en arabe dialectal marocain," ms., Communication n°1, Groupe de Chercheurs en Sciences du Langage, Faculté des Lettres , Oujda.

Elmedlaoui, M. (1988)a: "De la gémination", *Langues Orientales Anciennes: Philologie et Linguistique*, N°1: 117-156, Peeters, Louvain.Paris.

Elmedlaoui, M. (1988)b: " /ř/ en Guelaya (Rif, Maroc): un cas intéressant pour la théorie des représentations en phonologie", communication présentée au 2ème Colloque International de la Société de Linguistique du Maroc: 'Langues africaines en contact', Octobre 11-14, Rabat.

Elmedlaoui, M. (1992) *Aspects des représentations phonologiques dans certaines langues chamito-sémitiques*; thèse de Doctorat d'Etat, Université Mohamed Ier, Rabat, 1992., publiée sous le même titre dans les Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat 1995, série Theses et Mémoires n°23.

Elmedlaoui, M. (1993)a "Géométrie des restrictions de cooccurrence de traits en sémitique et en berbère: synchronie et diachronie". *Revue Canadienne de Linguistique* (40)1/1995, p:39-76.

Elmedlaoui, M. (1993)b "Gemination and Spirantization in Hebrew, Berber and Tigrinya: a «Fortis-Lenis Module» Analysis", *Linguistica Communicatio*, vol. 5, numéros 1 et 2: 1993, pp: 121-176.

Elmedlaoui, Mohamed (1995)a "Le substrat berbère en arabe marocain: un système de contraintes". 'Contacts et évolutions historiques des langues au Maroc' Table - ronde organisée parla Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat et la Fondation Konrad Adenauer (Marrakech 13-14 janvier 1995)

Elmedlaoui, Mohamed (1995)b "L'arabe marocain: un lexique sémitique sur un fond grammatical berbère (Phonologie)"; communication donnée à la réunion du GLECS, Paris, INALCO 23 05 1995

El Moujahid, E. (1990) "La topicalisation en tamazight, dialecte Tachelhiyt", in J. Pleines éd. (1990): *Linguistique au Maghreb*, Edition Okad, Rabat, pp: 298-312.

Elmountassir, A. (1993) "De l'oral à l'écrit, de l'écrit à la lecture: exemple des manuscrits chleuhs en graphie arabe", communication présentée à la Table-ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

Ennaji, M. & F. Sadiqi (1986): "The Syntax of Cleft Sentence in Berber"; *Studies in Language* 10-1: pp 53-77.

Essafi, A.M. (1992) "Mašruu&u tawhiidi qawaa&idi kitaabati l-luYati l-?amaaziiYiyati", ms. Plate-forme sur la notation du berbère, présentée pour le compte de l'Association Marocaine de Rrecherche et d'Echange Culturels, Rabat 1992.

Fassi Fehri, A. (1982): *Linguistique arabe: forme et interprétation*, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

Fourquet, J (1952) *Grammaire de l'allemand*, Hachette (éd. 1986), Paris.

Galand, L. (1956): "Un cas d'opposition pertinente w/u en berbère?", *GLECS* 7,p.92.

Galand, L. (1957): "Un cas particulier de phrase non verbal: «l'anticipation renforcée» et l'interrogation en berbère", *Mémorial Andret Basset (1895-1956)*, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.

Galand, L. (1964) "L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonction", , *Cahiers de .Ferdinand de Saussur*.,21: 33-53.

Galand, L. (1972/3-1975/6) "Libyque et Berbère"; extrait des rapports sur les conférences; Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne): IVe sec.: *Annuaire* 1972/3-75/6.

Galand, L. (1974)b: "«Signe arbitraire et signe motivé» en berbère", *Actes du Premier Congrès International de Linguistique Sémitique et Chamito-Sémitique* (Paris 16-19 1969); Mouton 1974:90-101.

Galand, L. (1974)c "défini, indéfini non-défini: les supports de détermination en Touaregue", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXIX, Facicul 1. 1974, P. 205-224.

Galand, L. (1975)b "«Représentation syntaxique» et redondance en berbère", *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Collection Linguistique publiée par la société de linguistique de Paris, LXX, 1975.

Galand, L. (1977): "Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome LXXII-1977, facicul 1, pp.275-303.

Galand, L. (1979) *Langue et littérature berbère. Vingt-cinq ans d'études*, éd. du CNRS, Paris.

Galand, L. (1984) "Typologie des propositions relatives: la place du berbère" Lalies, Paris, Sorbonne novelle et E.N.S. 6 p.81-101

Galand, L. (1986) "Subordination résultant de la relation. A propos de la relative en berbère", *Atti della 4a giornata di studi camito-semitici e indeuropei*, (Linguistica storica e descrittiva), Bergamo - Unicopli 1986 85-100.

Galand, L. (1987) "Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère", in H. Jungraithmayr & W. W. Müler (éds.), *Proceedings 4th International Hamito-Sémitic Congress, Current Issues in Linguistic Theory* vol. 44, p. 361-379, J. Benjamins Publishing Copany, Amsterdam/Philadelphia.

Galand, L. (1991) "Entre l'oralité et l'écrit: le berbère", *Phoinikeia Grammata: Lire et écrire en Méditerranée*, Actes du Colloque de Liège: 15-18 novembre 1989, Collection d'Etudes Classiques vol.6, pp:703-715. Société des Etudes Classiques, Lièges - Manur, 1991.

Galand-Pernet, P. & H. Zafrani (1974) "Sur la transcription en caractères hébraïques d'une version berbère de la Haggàdàh de Pesah; *Actes du Premier Congrès International de Linguistique Sémitique et Chamito-Sémitique* (Paris 16-19 1969); Mouton 1974: 113-146.

Grinevald, Paul-Marie (1990) "La typographie orientale à l'Imprimerie nationale". Pp. 140- in *Les caractères de l'Imprimerie Nationale*. Imprimerie Nationale Editions.

Groupe d'Etude Berbères (1981) *Langue Berbère (Kabyle): initiation à l'écriture;* Groupe d'Etudes Berbères, Université Paris VIII, Editions Imedyazen, 11 rue lesdiguières 75004 Paris.

Guerssel, Mohamed (1983)a An Outline of the Structure of berber, MIT, ms.

Guerssel, Mohamed. (1983)b "A Phonological Analysis of the Construct State in Berber", *Linguistic Analysis* 11:309-330, (1983).

Guerssel, Mohamed. (1986)a: "On Berber Glides and Syllabicity", *Linguistic Inquiry* 17.1.

Guerssel, Mohamed. (1986)b: "On Phonological Words, Level Ordering Morphology and Lexical Relatedness", in M. Brame, H. Contreras and F.-J. Newmeyer (eds.) *A Festschrift for Sol Saporta*, Noit Amrofer NA Seattle, 1986, pp:131-149.

Guerssel, Mohamed. (1986)c "On Berber Verbs of Change: a Study of Transitivity Alternations", *Lexicon Project Working Papers* #9, Lexicon Project, Center for Cognitive Science, MIT, Cambridge.

Hafidi, Abdallah (1996) *tayri d unkkid* (recueil de poèmes chleuhs en graphie arabe), dépot légal 849/96, Rabat

Hadas-Lebel, M. (1993) "L'hébreu "libéré" des points-voyelles: quelques tentatives pédagogiques au 18° et 19° siècles", communication présntée à la réunion du GLECS, Paris, INALCO, 28 04 1993.

Halle, M. (1954) "Why and how we study the sounds of speech ?", In H.J. Mueller (ed.) *Report of the 5th annual Roud Table Meeting on Linguistics and Language Teaching*. Washington DC: Georgetown University, 73-83.

Halle, M. & A. Marantz (1992) "Distributed Morphology and the Pieces of Inflection" ms. <halle@athena.mit.edu>, et <marantz@athena.mit.edu>

Hamdaoui, Mimoun (1985) Description phonétique et phonologique d'un parler amazigh du Rif Marocain (Province d'Alhoceima), thèse de Doctorat de troisième cycle, Université de Provence, Aix-Marseille 1.

Hazael Massieux, Guy & Marie-Christine (1978) "Information, Intonation et Syntaxe du Français", in B. de Cornulier & F. Dell, *Etude de phonologie française*, Editions du CNRS, Paris 1978, p.107-116.

Heath, Jeffrey (1987): *Ablaut and ambiguity: Phonology of Moroccan Arabic Dialect.* State University of New York Press.

Herbert, P. (1984) *Hébreu Biblique: méthode élémentaire*; Bauchsne Editeur, 72, rue des Saints Pères, Paris 75007.

Iazzi, E. (1991): *Morphologie du verbe en Tamazight (parler des Aït Attab, Haut-Atlas Central): Approche prosodique.* Mémoire de D.E.S, Faculté des Lettres, Rabat.

Idblqasm, H. (1988) *imarayn : majmuucatun qasasiyyatun ?amaazii Yiyyah*, Matba&at Al-ma&aarif Al-žadiidah, Rabat.

Idblqasm, H. (1991) *Asqsi : manduumaatun ?amaazii Yiyyah*, Matba&at Al-macaarif Al-žadiidah, Rabat.

Jakobson, R. (1963: trad.fr.): *Essais de linguistique générale*, (traduit de l'Anglais par N. Ruwet) éd. de Minuit 1963.

Jebbour, A. (1985): *La labio-vélarisation en berbère - dialecte tachelhit - (parler de Tiznit)*, Mémoire de CEUS, Faculté des Lettres, Rabat.

Jouad, Hassan (1995) *Le calcul inconscient de l'improvisation*, Peeters, Paris, Louvain.

Kasimirski (traduction de --) *Le Coran*, Garnier-Flammarion, Paris, 1970.

Kenstowicz, M. (1994) *Phonology in Generative Grammar,* Blackwell, Cambridge, MA & Oxford, UK.

Kenstowicz, M., Y. Bader & R. Benkeddache (1982): "The Phonology of State in Kabyle Berber. ms. the University of Illinois Research Board.

Klavans, J. L. (1985) "The Independence of Syntax and Phonology in Cliticisation" *Language*, vol. 61, n°1 (1985), p. 95-120.

Laabdelaoui, Rachid (1997) binyatu l&anaaSiri !ssarfiyati fiy lluƳati l?amaaziyƳiyati (haalatu !ttataabuqi bayna lfi&li wa lfaa&il). Thèse de D.E.S, Département de Langue et Littérature arabes, Faculté des Lettres, Oujda.

Ladefoged, Peter and Ian Maddieson (1996) *The Sounds of the Worlds Languages*; Blackwell Publishers 1996

Lafkioui, Mena (1997*) Propositions pour la notation usuelle à base latine du Rifain*; brochure (février 1997) distribuée par le Centre de Recherche Berbère - INALCO (Paris) et qui synthétise la Table ronde: "Vers une standardisation de l'écriture berbère (Tarifit): implications théoriques et solutions pratiques"

Laredo, A.I. (1954) *Berberes y hebreos en Marruecos: sus origenes, segun las leyendas, tradiciones y fuentes_hebraicas antiguas*; Instituto de Estudios Africanos, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas; Madrid 1954.

Lasri, A. (1991) *Aspects de la phonologie non-linéaire du parler berbère chleuh de Tidli.* Thèse de Doctorat, Université de Paris III.

Lazard, Gilbert (1957) *Grammaire du persan contemporain*, Librairie Klincksieck, Paris.

Leguil, A. (1981) "Le schéma d'incidence en berbère", *Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco*, vol.I, n°1 p.35-42.

Leguil, A. (1982) "La naissance des temps en chleuh", *Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco*, vol. 2, n°3, 1982, p.57-84.

Leguil, A. (1984) "Les complétives non primaires en berbère", *Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco*, vol.iv, n°7, 1984, p.69-92.

Madouni, Jihan (1993) "La particule ***ra*** dans un parler de l'ouest algérien (Sidi Bel Abbes)". Communication présntée à la réunion du GLECS, Paris, INALCO, 28 04 1993.

Mammeri, M. (1976): *Tajerrumt N TmaziRt (Tantala Taqbaylit); Grammaire berbère (Kabyle),* éd. F. Maspero. 1976.

McCarthy, J. (1981): "A Prosodic Theory of Nonconcatenative Morphology", *Linguistic Inquiry*, 12, 373-418.

Morag, Shelomo (1962) *The vocalization System of Arabic, Hebrew and Aramaic; their Phonetic and Phonemic Principles*, Mouton, the Hague 1962 [2nd edition 1971].

Morag, Shelomo (1967) "ketiv uqere šel?aḫar hammiqra bimsoreteehen šel &edot", *bo?i tayman, mahqariim ut&udot btarboot yhodi tayman* (be&riχat y" rtshvy), p. 26-51, Tel Aviv 1967.

Moscati S. & al. (1964), *An Introduction to the Comparative Grammar of The Semitic Languages*, Otto Harrassowitz, Weisbaden, éd. 1980.

Mounin, G. (1967; 3e éd. 1974) *Histoire de la linguistique des origines au XX° ciècle*. Presse .Universitaire de France.

Moustaoui, M. (1988) Asays, Matba&atu l-ma&aarifi l-žadiidah, Rabat.

Moustaoui, M. (1989) *Tifawin* (al-žuz?u l-taalit), Matba&atu l-ma&aarifi lžadiidah, Rabat.

Mrayati, Mohamed, et al. (1987): *Origins of Arab Cryptography and Criptanalysis*; vol. I; Arab Academy of Damascus Publications. Daar

Talaas littibaa&ati wa-ttaržamati wa-nnašr; Damascus. (ouvrage en arabe, avec un résumé de trois pages en anglais).

Nais, H. (1978) "Vers une approche du système graphique de l'ancien français à travers le manuscrit B de Villehardouin", in B. de Cornulier & F. Dell, *Etude de phonologie française*, Editions du CNRS, Paris 1978. p.117-131.

Ouhalla, J. (1989)a: On the Interaction between Head Movement and Operator Movement, and the ECP. University College London (ms.).

Ouhalla, J. (1989)b "Clitic Movement and the ECP: Evidence from Berber and Romance Languages", *Lingua* 79 (1989) 165-215.

Paradis, C. (1988): "Graphie et théorie": la pré-nasalisation dans trois dialectes pulaar (fula)"; Communication présentée à l'Université de Rabat dans le cadre du 2e Colloque international de la Société de linguistique du Maroc. Octobre 1988.

Pelletier, A. & J.-J. Goblot (1969) *Matérialisme historique et histoire des civilisations*, Editions Sociales, Paris.

Plénat, M. (1993): "Observations sur le mot minimal français. Le cas des sigles". In B. Laks & M. Plénat (éds.) *De Natura Sonorum. Essais de Phonologie*. Saint-Denis, Presse Univeersitaire de Vincennes. 143-172.

Prasse K. (1972): *Manuel de grammaire touaregue (Tahaggart), I-III : Phonétique - Ecriture - Pronom.* éd. de l'Institut de Copenhague, 1972.

Riemsdijk, H. van & E. Williams (1986) *Introduction to the Theory of Grammar*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.

Rosenthal F. (1961): *A Grammar of Biblical Aramaic*, éd. 1983, Otto Harrassowitz. Wiesbaden.

Ross, J.R. (1967) Constraints on Variables in Syntax. Doctoral Dissertation, MIT.

Sadiqi, F. (1986) "Raising in Berber", *Studies in African Linguistics,* vol. 17, n°3. p.219-249.

Sadiqi, F. (1990) "On the Notion of Comp in Berber", in J. Pleines *Linguistique au Maghreb*, Edition Okad, Rabat, p.329-343.

Saib, J. (1982): "Initial Vowel Syncope and Reduction in Tamazight Berber Nouns," *Langues et Littératures.* vol.II, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 159-184.

Schmidt, Brandt (1984) "Comparaison des structures du berbère et de l'arabe marocain" *Rechèrches linguistiques et sémiotiques*; Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat; série: Colloques et Séminaires, n°6, 452-447.

Selkirk, E.O. (1988): " Dependency, Place and the Notion 'Tier'," ms. University of Massachusetts, Amherst, MA.

Selkirk, E.O. (1993): [Labial] Relations, Ms. University of Massachusetts/ Amherst.

Spencer, A. (1991) *Morphological Theory,* Basil Blackwell, Cambridge, Massachusetts.

Stroomer, H. (1992) "On Relegious Poetery in Tashlhiyt", *La recherche scientifique au service du développement, Actes de la troisième rencontre universitaire maroco-néerlandaise.* Publication de la faculté des lettres et des Sciences Humaines, Rabat. Série Colloques et Séminaires n°22 (1992),pp.185-193.

Stroomer, H. (1993) "Morphem Boundaries in Tachelhiyt Berber (Morocco)", communication présentée à la Table-ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

Sznycer, M. (1974): "La vocalisation des formes verbales dans l'écriture néopunique", *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, Paris 16-19 Juillet 1969; Mouton 1974 pp.209-219.

Tangi, Oufae, (1991) Aspects de la phonologie d'un parler berbère du Maroc: Ath-Sidhar (Rif), thèse du Nouveau Doctorat. Université de Paris VIII à Saint Denis, 1991.

Tedghi, Joseph (1994): "Langue élevée et langue parlée dans une version du Mahzor - rituel juif en judéo-arabe marocain". Pp 533-545; in Dominique Caubet et Martine Vanhov éd. *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*; Inalco 1994.

V.-David, M. (1974): "L'histoire de l'écriture et les textes du domaine linguistique chamito-sémitique", *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, Paris 16-19 Juillet 1969; Mouton 1974 p.76-84.

Vycichl, W. (1993) "Sur l'orthographe du berbère moderne", communication présentée à la Table - ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

Weingreen, J. (1939) *A practical Grammar for Biblical Hebrew*; Oxford University Press, Walton Street, Oxford Ox2 6 DP (second edition, 1959).

Yeivin, Israel (1983) *Introduction to the Tiberian Masorah*, translated and edited by E. J. Revell, The Society of Biblical Literature, Ann Arbor, Michigan.

Youssi, A. (1993) "Linguistique et choix graphiques; quelle notation pour le berbère?", abstract de communication, distribué à la Table-ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

Zafrani, H. et A. Caquot (1989) *La version arabe de la Bible de Sa'adia Gaon: L'Eclésiaste et son commentaire «Le Livre de l'Ascèse»*; G.-P. Maisonneuve & Larose; Paris 1989.

Ziani, Ahmad (1993) *In steen zal ik schrijven* (recueil de poèmes rifains en graphie arabe), Roel Otten, éd. LEd, Utrecht 1993.

L'auteur:

Mohamed ELMEDLAOUI est un enseignant-chercheur (linguistique et langue hébraïque) à la Faculté des Lettres d'Oujda (Univ. Mohammed 1[er].). où il dirige l'UFR doctorale (*Linguistique Arabe et Chamito-Sémitique*) et dont il est actuellement le vice-doyen. Il a publié une quarantaine d'articles spécialisés (en Arabe, en Français ou en Anglais) dans les domaines de la linguistique et des études hébraïques, un livre en Arabe (1994: traduction d'une anthologie de nouvelles hébraïques) et un autre en Français (1995: *Aspects des représentations phonologiques dans certaines langues chamito-sémitiques*). Il est l'éditeur des actes (sous presse) du Premier Congrès Chamito-Sémitique de Fès, dont il fut le responsable scientifique et le coordinateur d'organisation (Faculté des Lettres - Saïs Fès, 12-13 avril 1997). Un autre travail sous presse en Arabe, lui paraîtra dans la collection *firaâ* (Tanger) au sujet *de la mémoire et de l'identité*. Ses travaux en linguistique ont bénéficié de l'appui de plusieurs institutions internationales dont notamment le Programme Fulbright (USA), le réseau international AUPELF-UREF et le Centre National de la Recherche Scientifique (France) au sein duquel il a travaillé six fois (en collaboration avec le linguiste F. Dell) dont quatre dans le cadre d'un Poste Rouge, en tant que Chercheur Associé, Chercheur Invité, puis Directeur de Recherche.

Dans ce livre :

« ... Implicite dans cet examen des problèmes que pose la codification d'une orthographe berbère est la présupposition que le consommateur d'un tel produit est avant tout le lecteur 'usuel'. Cet examen n'est donc conçu ni dans le but de satisfaire à cent pour cent les attentes des phonéticiens, des phonologues, des morphologues ou des syntacticiens (...). L'idéal de l'entreprise de codification est donc tout simplement d'assurer, par des moyens graphiques, et à partir de stratégies et de critères hétérogènes, un ***dosage*** optimal d'éléments d'information pratique appartenant aux différents niveaux de représentation de la substance et de la forme linguistique, un dosage qui soit de nature à optimiser le rendement des facultés de la lecture ordinaire, opération qui est, il ne faut pas l'oublier, un ***acte de performance pragmatique*** .(...).

Ce qui précède présuppose, d'autre part qu'il faut concevoir le lecteur 'usuel' comme un ***consommateur***, qui cherche, il est vrai, des commodités techniques, mais qui est aussi suffisamment motivé pour se résoudre tout naturellement à consentir l'effort qu'exige le 'mode d'emploi' du produit, autrement dit, l'effort qu'exige toute action pédagogique méthodique. (...). Comme, pour l'alphabétisation en toute langue (...), emprunter le chemin de l'apprentissage, entamer une certaine initiation à un autre type d'exercice des compétences linguistiques afin de pouvoir porter un regard analytique nouveau sur la langue parlée, (...), ce sont là les conditions *sine qua non* de toute entreprise d'alphabétisation (...).

En tant que discipline conventionnelle et normative, une orthographe implique donc par définition les deux valeurs normatives du ***correct*** et du ***'faux';*** et tout usager est, par conséquent, tenu d'apprendre les généralisations et les idiosyncrasies que cette discipline met à sa disposition pour discerner le *correct* et le distinguer du *faux*. Mais pour justifier son autorité auprès de cet usager et mériter ainsi la souscription de ce dernier aux normes, les propositions avancées au sujet de l'orthographe doivent être faites sous forme d'un ***système orthographique entier***, où toute proposition partielle faite sur un point donné se fait en prenant le ***tout*** en considération, et c'est ce que nous avons essayé de faire dans ce travail. C'est enfin ce souci de globalité qui justifie ce qui peut paraître dans ce même travail comme des 'échappées' de raisonnement, trop versées dans le 'linguistisme' »